# Données sociales - Suisse

# Revenu et bien-être

Niveau de vie et désavantages sociaux en Suisse



La série «Statistique de la Suisse» publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) couvre les domaines suivants:

- O Bases statistiques et produits généraux
- 1 Population
- 2 Espace et environnement
- 3 Vie active et rémunération du travail
- 4 Economie nationale
- 5 Prix
- 6 Industrie et services
- 7 Agriculture et sylviculture
- 8 Energie
- 9 Construction et logement
- 10 Tourisme

- 11 Transports et communications
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Protection sociale
- 14 Santé
- 15 Education et science
- 16 Culture, médias, emploi du temps
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Droit et justice
- 20 Revenus et qualité de vie de la population
- 21 Développement durable et disparités régionales

Données sociales - Suisse

# Revenu et bien-être

Niveau de vie et désavantages sociaux en Suisse

Katja Branger
Pascale Gazareth
Caterina Modetta
Paul Röthlisberger
Beat Schmid
Jacqueline Schön-Bühlmann
Robin Tillmann
Office fédéral de la statistique

Editeur

Office fédéral de la statistique

**Editeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Complément d'information:** Caterina Modetta, OFS, tél. 032 713 64 30

Beat Schmid, OFS, tél. 032 713 62 95

**Réalisation:** Claude Maier

**Diffusion:** Office fédéral de la statistique

CH-2010 Neuchâtel

Tél. 032 713 60 60 / Fax 032 713 60 61

Numéro de commande: 526-0200

Prix: 15 francs

**Série:** Statistique de la Suisse / Données sociales – Suisse

**Domaine:** 20 Revenus et qualité de vie de la population

Langue du texte original: Allemand / Français

**Traduction:** Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: Roland Hirter, Berne Copyright: OFS, Neuchâtel 2002

La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,

si la source est mentionnée.

**ISBN:** 3-303-20002-5

# Sommaire

Ava	nt-propos	5	9 Sécurité personnelle	
			9.1 Sentiment d'insécurité	
L'es	sentiel en bref	6	9.2 Protection contre la criminalité	66
Intr	oduction	8	10 Existence en général	68
	Contexte économique et social	8	10.1 Bien-être subjectif	
	Objet de la recherche et structure du rapport	8	J	
	Pertinence des données	9		
	Niveau de revenu: définitions et notions	10	Partie analytique	
	Structure socio-démographique des	10	i ai ne analytique	
0.5	catégories de revenus	12	Introduction	72
			11 Situations problématiques	72
Par	tie descriptive		11.1 Situations problématiques objectives et identification des groupes à problèmes	
1	Ressources matérielles, niveau de vie	16	11.2 Situations problématiques subjectives et	, .
	Répartition des catégories de revenus	16		82
	Estimation subjective de la situation financière	18		88
1.3	· ·	20	1 3	92
1.4	Equipement en biens de consommation durables .		11.4 Conclusions	22
1.5	Difficultés financières	24	12 Intégration professionnelle: approfondissement	04
1.3	Difficultes financieres	<b>4</b>		94
2	Via professionnelle	26		94
2	Vie professionnelle			
2.1		26	12.3 Variations dans quelques groupes de la population	
2.2	Satisfaction au travail	28	$\mathcal{E}$	97
2.3	Rapport à l'emploi	30	12.5 Conclusions	99
2.4	Intégration professionnelle	32		
3	Sécurité sociale		Annexe	
	Revenus et dépenses			
	Prestations sociales et assurances		Annexe A: Enquête et échantillon	.03
3.3	Aspects subjectifs	38	Annexe B: Validation de la base de données 1	06
4	Ménage et famille	40	Timese B. Vandation do la ouse de données	.00
4.1	Familles		Annexe C: Situations problématiques	108
	Enfants		1 1	
	Charges		Eléments bibliographiques	12
	Répartition des tâches		Diements Sistingraphiques	
	Garde extérieure des enfants			
1.0	Carde exterioure des emants	10		
5	Logement	50		
5.1	Statut d'occupation et espace habitable	50		
5.2	Coûts, équipement et situation du logement	52		
5.3	Evaluation du logement	54		
6	Santé			
6.1	Etat de santé subjectif	56		
7	Loisirs	58		
7.1	Activités de loisirs	58		
7.2	Evaluation des loisirs	60		
8	Participation	62		
8.1	Participation sociale et politique	62		



## **Avant-propos**

En Suisse, comme dans la quasi-totalité des pays occidentaux, les inégalités sociales restent fortes, malgré des richesses nationales considérables. Ainsi, pour s'en tenir à la seule dimension monétaire et à la dernière décennie, on sait que, malgré une augmentation du revenu moyen des ménages, l'inégalité des revenus a crû. Autrement dit, la part de revenus des plus riches a augmenté tandis que celle des plus pauvres a diminué. Sauf à compter, notamment, sur des interventions «volontaristes» des politiques publiques, cette (double) évolution n'a a priori aucune raison de ne pas se poursuivre ces prochaines années.

Aborder les questions relatives à la pauvreté, aux bas revenus ou aux bas salaires, ou encore à la privation, est une des manières possibles d'étudier le problème des inégalités en général et de la distribution des revenus entre les ménages et les individus en particulier. Depuis plus de vingt ans, les études concernant les populations défavorisées en Suisse ont été relativement nombreuses. Et de différentes natures comme de différentes sources: études à caractère descriptif qui se sont focalisées sur des groupes particuliers (rentiers, chômeurs, etc.); études qualitatives; analyses portant sur la distribution de revenus; enfin études portant sur les conditions d'existence de la population pauvre (cette dernière étant toujours définie en termes de revenus).

Aujourd'hui, les études sur les populations défavorisées se succèdent, dopées par la crise économique des années 90 et le besoin d'en gérer les effets au niveau des politiques publiques. En particulier, au plan de la recherche, statisticiens, économistes et sociologues ont développé plusieurs méthodes pour définir et repérer la population pauvre. Chacune présente des avantages et des inconvénients. La méthode relative — qui définit la pauvreté en référence à un seuil de revenu — reste la plus usitée, malgré l'existence de méthodes subjectives et d'approches en terme d'indices de privation. C'est cette méthode relative qui a été retenue pour le présent rapport. En effet, elle correspond bien au but de ce dernier, à savoir la comparaison systématique des conditions d'existence de différents groupes de revenus, notamment les plus bas et les plus élevés. Cette approche constitue par ailleurs l'originalité de ce travail.

Plus précisément, l'analyse en fonction des classes de revenu porte sur différents champs, tels que le niveau de vie, l'emploi, la sécurité sociale, la santé, les loisirs et la participation ou encore le bien-être subjectif. Elle permet ainsi de dessiner une image nuancée des effets et des conséquences d'une situation financière défavorable.

Ce travail s'insère par ailleurs dans un projet plus vaste d'observation permanente du changement social. Il entend également contribuer à répondre aux préoccupations du monde politique et au besoin d'information qui sous-tend toute action dans ce domaine.

H. Gilomen Vice-directeur

### L'essentiel en bref



### Ressources matérielles, niveau de vie

La faiblesse du revenu n'est pas un problème marginal. Elle touche en premier lieu les familles nombreuses, les familles monoparentales, les chômeurs, les indépendants sans employés, les personnes peu qualifiées ainsi que les personnes âgées. De plus, revenus faibles et élevés ne sont pas distribués uniformément entre les régions. Les ménages à bas revenus doivent composer avec un budget deux fois moins élevé; l'alimentation et le logement absorbent, à eux seuls, la moitié des dépenses totales de leur consommation. Les PC et les lave-vaisselle sont les biens dont les ménages à bas revenus sont le plus fréquemment privés. Un petit revenu se traduit plus souvent qu'en moyenne par des difficultés de paiement et 11% des personnes disposant d'un bas revenu ont dû renoncer à des soins dentaires en 1998. Mais le fait d'être satisfait de sa situation financière ne dépend pas que du revenu disponible.

Chapitre 1



### Vie active

Un faible revenu n'est pas systématiquement associé à des conditions de travail dégradées ni synonyme d'insatisfaction au travail. Seule la satisfaction en matière de rémunération du travail varie systématiquement selon les groupes de revenus: sur une échelle dont le maximum est 10, elle s'élève en moyenne à 6,7 parmi les bas revenus, à 7,2 parmi les revenus moyens et à 7,6 parmi les revenus élevés. 25% des bas revenus estiment qu'ils risquent de perdre leur emploi dans les années qui viennent contre 13% des revenus élevés. La proportion de personnes proches du type idéal de l'intégration assurée est tendanciellement plus faible pour les personnes à bas revenu.

Chapitre 2



## Sécurité sociale

Les recettes provenant des assurances et prestations sociales représentent 35% du revenu des ménages à bas revenus. Ces derniers dépensent en moyenne 1000 francs par mois pour la protection sociale, autrement dit un quart du revenu du ménage. Au-delà des prestations de base du système de sécurité sociale, les personnes démunies sont nettement moins bien assurées que les personnes aisées. Seuls 37% ont contracté des assurances-maladie complémentaires et 25% une assurance-vie (revenus élevés: resp. 62% et 45%). La détérioration du niveau de vie après la retraite touche surtout les rentiers ne disposant que de faibles revenus. Les personnes à bas revenus sont en outre moins satisfaites du système de sécurité sociale.

Chapitre 3



### Ménage et famille

La faiblesse du revenu est un phénomène qui touche d'abord les familles nombreuses et les familles monoparentales: près de la moitié d'entre elles font partie de la catégorie des bas revenus. Si l'on considère la perspective des enfants, 35% de ces derniers vivent dans des ménages à bas revenus et 6% seulement dans des ménages à revenus élevés. Les personnes aisées ont tendance à être un peu moins satisfaites de leur vie familiale que les personnes financièrement défavorisées. Les ménages à bas revenus consacrent plus de temps aux tâches familiales et ménagères que les ménages aisés. Pourtant, ceux-ci ressentent cette charge de manière beaucoup plus forte. Quelle que soit la situation familiale, la part dont l'homme s'acquitte est nettement inférieure à 40%, alors que celle de la femme dépasse largement 60%. Les ménages aisés recourent proportionnellement deux fois plus souvent à une aide de ménage extérieure que les ménages à bas revenus. Ils sont aussi deux fois plus nombreux que les ménages à bas revenus à confier régulièrement la garde de leurs enfants à des tiers. Ils privilégient des modèles de garde institutionnalisés tels que mamans de jour et crèches, alors que les ménages à bas revenus cherchent plutôt des solutions de garde (financièrement plus avantageuses) dans leur entourage (parents ou connaissances).

Chapitre 4



### Logement

Les personnes démunies ont des logements plus petits et sont plus rarement propriétaires de leur logement ou d'une résidence secondaire. L'équipement du logement couvre partout les besoins de base, mais les coûts du logement représentent une lourde charge pour les ménages à bas revenus. Les personnes à bas revenus sont davantage exposées à des nuisances environnementales fortes et plus insatisfaites de leurs conditions de logement.

Chapitre 5



### Santé

Les personnes avec un faible revenu se sentent en moins bonne santé. Quand se greffent d'autres facteurs défavorables, la part des personnes en moins bonne santé atteint des niveaux élevés et en partie inquiétants. Les personnes jeunes à bas revenus et toutes les personnes retraitées d'un âge avancé sont dans ce cas, ainsi que, dans la catégorie des bas revenus, les personnes ayant une formation scolaire minimale, les femmes, les étrangers et les personnes célibataires.

Chapitre 6





### Loisirs

Les personnes aisées ont des activités de loisirs plus diversifiées que les personnes défavorisées. La hiérarchie des activités de loisirs reste cependant à peu près la même dans les trois catégories de revenus. Tout le monde, quelle que soit sa catégorie de revenus, aimerait bien avoir plus de temps pour ses loisirs. Le manque de temps est le principal motif d'insatisfaction dans ce domaine, où la satisfaction est par ailleurs très élevée.

Chapitre 7



### **Participation**

Quelle que soit la dimension considérée – politique, contacts sociaux, vie associative - la faiblesse du revenu semble déboucher sur une moindre participation sociale. Ainsi, 48% des revenus élevés participent aux activités associatives contre seulement 39% des bas revenus.

© Chapitre 8



### Sécurité personnelle

Le fait d'être seul-e la nuit dans son logement semble provoquer un sentiment d'insécurité pour seulement 6% de la population, quelle que soit la catégorie de revenus. En revanche, les personnes à bas revenus se sentent moins en sécurité que les personnes aisées quand elles sont seules la nuit dans leur quartier. Elles sont en conséquence moins satisfaites que les personnes aisées de la protection offerte contre la criminalité et les violences physiques. Indépendamment de la catégorie de revenus, quatre personnes insécurisées dans leur logement ou ses environs sur dix ne sont pas satisfaites de cette protection.

© Chapitre 9



## Existence en général

Les Suisses sont généralement très satisfaits de leur existence. En moyenne, les personnes à bas revenus sont satisfaites de leur vie dans des proportions analogues à celles des personnes aisées. Derrière cette satisfaction générale élevée se cache cependant un nombre non négligeable d'hommes et de femmes partiellement insatisfaits. Ces personnes appartiennent en majorité à la catégorie de revenus la plus faible.

Chapitre 10



## Situations problématiques

11% de la population cumulent des difficultés au plan objectif (situation moins favorable que la majorité de la population), 5,8% au plan subjectif (moindre satisfaction), et 5,2% sur les deux plans à la fois. Les personnes élevant seules leurs enfants, les étrangers, les bas revenus et le personnel de la vente et des services forment les sous-groupes les plus touchés par ces phénomènes de déprivation. Ceci se reporte sur leur satisfaction face à l'existence en général, laquelle est nettement inférieure à la moyenne.

Chapitre 11



### Intégration professionnelle

Les personnes connaissant une bonne intégration professionnelle sont proportionnellement moins nombreuses lorsque le revenu est bas. C'est aussi le cas selon certaines caractéristiques socio-démographiques: les étrangers en particulier connaissent moins souvent une intégration assurée que la population suisse. Ces différences d'intégration s'observent à tout niveau de revenu mais elles sont plus marquées lorsque le revenu est bas. Une bonne intégration professionnelle va généralement de pair avec une bonne intégration sociale, mais cette fois le lien est plus fort parmi les revenus élevés.

Chapitre 12



### Introduction

### 0.1 Contexte économique et social

Le présent rapport décrit la situation des personnes appartenant à différents groupes de revenus face à l'ensemble des domaines constituant les conditions de vie de la population. Ces diverses situations s'inscrivent évidemment dans un contexte économique et social global qui les détermine plus ou moins fortement. C'est ce dernier que nous esquissons partiellement ici.

Les années 90 ont été une période de stagnation et de mutations structurelles pour l'économie suisse. Ainsi, de nombreuses entreprises ont été restructurées en fonction des politiques de globalisation croissante des activités économiques, ce qui a, entre autres, créé une forte insécurité chez les salariés et les consommateurs. Dans ce contexte, l'évolution défavorable du marché du travail a notamment eu une incidence sur l'évolution des revenus des ménages. Ainsi, selon les indications de l'annuaire statistique de la Suisse 2001, les revenus des ménages de salariés n'ont augmenté que d'environ 3% en termes réels de 1990 à 1998. De plus, l'inégalité des revenus a augmenté depuis 1990. Ainsi, on constate qu'à cette dernière date, le quart le plus riche recevait 40% des revenus de l'ensemble des ménages de salariés, et le quart le plus pauvre 12%. Huit ans plus tard, leurs parts respectives étaient de 42% et de 11%. L'augmentation des inégalités n'est pas due à une disparité croissante des salaires (l'inégalité des salaires n'a pas augmenté au cours des années 90), mais à une forte augmentation des revenus de la propriété et de la fortune, dont la part dans le revenu du ménage est d'autant plus importante que celui-ci est élevé.

L'évolution des prestations sociales est également un indice d'une évolution négative de la situation de certaines catégories de la population. En effet, en 1990, près de 50% des prestations sociales ont été versées sous forme de rentes vieillesse et 25% sous formes de prestations en cas de maladies et d'accidents. Alors que pendant la récession des années 90, la part de ces domaines s'est légèrement réduite, les fonctions «invalidité», «exclusion sociale» et surtout «chômage» ont gagné en importance. D'autre part, une estimation a montré que le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale a plus que doublé de 1990 à 1998. Ces tendances montrent bien la marginalisation d'une partie de la population.

Compte tenu de la force structurante (et persistante) du monde du travail sur l'ensemble des conditions de vie des ménages et des personnes, il faut insister, même sommairement, sur ses restructurations actuelles. La politique de mondialisation et l'évolution des techniques engendrent une tertiarisation accrue de l'économie. Ce phénomène, conjugué à une flexibilisation plus forte et à une individualisation du temps de travail, offre certes des possibilités nouvelles aux salariés, et en particulier aux femmes. Il comporte toutefois également des risques, notamment en rendant plus précaire la situation des actifs occupés peu qualifiés, et des étrangers établis en Suisse. Ce dernier point mérite un bref développement dans

le cadre du présent rapport. Ainsi, si aucune catégorie d'actifs n'a été totalement épargnée par la hausse du chômage à partir de 1991, celui-ci a malgré tout touché au premier chef les personnes peu qualifiées et les étrangers. De même, avec la hausse du chômage, la durée moyenne de celui-ci a également augmenté. Or les personnes touchées par le chômage de longue durée retrouvent rarement un emploi même lorsque la situation économique s'améliore.

On sait d'autre part que les femmes travaillent plus souvent dans des conditions atypiques que les hommes. C'est par exemple le cas du travail sur appel ou le dimanche. En outre, une étude récente constate une augmentation du nombre des working poor dans les années 90 (Streuli/Bauer, 2001). En particulier, le taux de working poor est passé de 5% jusqu'en 1995 à environ 7% en 1996. En 1999, 7,5% des actifs occupés appartenaient à cette catégorie, c'est-à-dire que 250'000 personnes étaient pauvres bien qu'elles aient un emploi. Il s'agit notamment de familles monoparentales et de personnes peu qualifiées. De manière plus générale, il semble d'ailleurs qu'une moindre intégration professionnelle a des incidences défavorables, non seulement sur la santé, mais notamment sur les relations familiales et sociales, ou encore sur la participation à la vie politique.

L'objet du présent rapport est d'analyser dans quelle mesure ces évolutions en cours, et en particulier les inégalités de revenus, ont des effets notables sur l'ensemble des conditions de vie de la population dans notre pays.

### 0.2 Objet de l'enquête et structure du rapport

Le présent rapport est basé sur des données relevées en 1998 dans le cadre de l'enquête sur les revenus et la consommation (ERC; voir également annexe A: Enquête et échantillon). Même si la situation économique s'est globalement améliorée depuis cette période, la problématique des différences de revenu et des désavantages sociaux qu'elles induisent est toujours d'actualité.

Le rapport a été établi sur la base des interrogations suivantes:

- Dans quelle mesure la faiblesse du revenu engendre-t-elle des restrictions dans les conditions de vie matérielles comme le niveau de vie, les comportements de consommation ou les conditions de logement?
- Quels liens existe-t-il entre le niveau du revenu et certaines conditions de vie immatérielles telles que l'état de santé, l'organisation des loisirs ou la participation à la vie sociale?
- Dans quelle mesure les conditions de vie objectives se recoupent-elles avec le bien-être subjectif? Les personnes objectivement défavorisées le ressentent-elles subjectivement ainsi?
- Quels sont les facteurs, outre le niveau du revenu, qui ont la plus forte influence sur les conditions de vie et le bien-être et comment sont-ils reliés?



- Peut-on identifier des « groupes à problèmes » qui cumulent des déficits dans différents domaines de l'existence?
- A quel point certains groupes de population sont-ils bien intégrés dans la vie professionnelle? Quels sont les liens entre l'intégration professionnelle et l'intégration sociale?

Pour répondre à ces questions, une sélection d'indicateurs sociaux des conditions de vie dans différents domaines de l'existence a été définie. L'accent est mis sur la qualité de vie des différents groupes de population, en focalisant toutefois sur les situations problématiques et de privation. Les indicateurs révèlent des inégalités de chances et des conditions de vie précaires. Nous partons de l'idée que les situations problématiques tendent à être particulièrement difficiles à améliorer pour les personnes ayant de très faibles ressources financières. Dès lors, la délimitation de groupes de population en fonction du niveau de revenu paraît judicieuse.

L'approche de la qualité de vie sur laquelle se fondent les analyses présente les caractéristiques suivantes:

- Multidimensionnalité: la qualité de vie n'est pas directement observable, mais on l'entend comme le résultat des conditions de vie dans différents domaines de l'existence.
   Les conditions de vie sont les situations observables, «mesurables» dans différents domaines comme la situation professionnelle, les conditions de travail, les conditions de logement, la situation familiale, les relations sociales, la santé, l'organisation des loisirs, etc.
- Outre les conditions de vie apparentes, objectives, il y a lieu de considérer aussi le bien-être subjectif. Ce dernier se réfère à l'appréciation subjective des conditions de vie dans différents domaines et à la satisfaction générale par rapport à l'existence.
- Les conditions de vie sont mesurées par le biais d'indicateurs structurés selon des rangs ou des intervalles. Pour pouvoir différencier les bonnes conditions de vie des mauvaises, il faut définir des seuils. Ces seuils sont fixés soit sur la base de normes sociales (par ex. niveau minimum d'une dotation de base), soit en fonction de la distribution des variables examinées dans la population. Comme il existe rarement un consensus fondé en la matière, les seuils utilisés dans cette étude ont été fixés la plupart du temps de manière purement empirique. Comme l'accent est mis sur les situations problématiques, les limites entre bonnes et mauvaises conditions sont donc volontairement définies dans la partie inférieure de l'échelle (quintile inférieur).
- Les indicateurs choisis doivent être pertinents pour l'ensemble de la population ou pour les principaux sousgroupes et couvrir de manière adéquate les domaines de l'existence considérés comme centraux. En raison de difficultés actuellement quasi insolubles au niveau conceptuel et méthodologique, on a renoncé à les pondérer.

Sur les plans du contenu et de la méthode, ce rapport repose sur les acquis les plus récents du monitoring social, dont l'une des tâches essentielles est de présenter les conditions de vie dans une perspective globale. A cet égard, la comparaison entre groupes de population et l'identification de situations problématiques sont essentielles. Il convient ici de mentionner, parmi les acquis internationaux, les activités de l'unité «Living Conditions» d'Eurostat ainsi que les bases conceptuelles et les expériences de monitoring social dans différents pays d'Europe<sup>1</sup>. Au niveau suisse, l'étude nationale sur la pauvreté conduite par Leu et al. (1997) a fourni de précieux enseignements, notamment en combinant l'examen de la structure des ressources à celui des situations de vie des groupes de population.

Le rapport comprend deux parties principales:

- Dans la partie descriptive, les indicateurs sélectionnés sont présentés chacun sur une double page. Les résultats sont tous établis pour la population dans son ensemble et ventilés par catégorie de revenus. D'autres caractéristiques distinctives, définies de cas en cas, sont utilisées pour certains indicateurs.
- La partie analytique est consacrée en premier lieu aux liens entre les indicateurs et les domaines de l'existence. En plus du niveau de revenu, d'autres facteurs comme le niveau de formation, l'âge ou la situation familiale sont pris en considération. Les analyses portent sur deux points prioritaires: d'une part, l'identification des groupes cumulant les déficits au point de connaître des situations de déprivation et leurs différentes formes et d'autre part, l'examen approfondi de l'intégration professionnelle de différents groupes de population.

### 0.3 Pertinence des données

Les thèmes abordés dans cette étude sont vastes et complexes, et ne peuvent souvent être traités que de manière sommaire. Pour une meilleure compréhension du texte, le lecteur voudra bien tenir compte des réserves suivantes:

- Les analyses se réfèrent à la population résidante permanente de 15 ans et plus vivant dans un ménage privé (univers de base de l'ERC). Certains groupes dont il est beaucoup question dans le contexte socio-politique sont ainsi exclus de cette étude: par ex. les requérants d'asile, les saisonniers, les frontaliers, mais également les personnes vivant dans des ménages collectifs.
- Les données de l'ERC ne permettent pas de quantifier les revenus personnels. Sont considérées comme personnes à bas revenus celles qui vivent dans des ménages dont le revenu global est faible. Les inégalités financières au sein des ménages ne sont donc absolument pas prises en compte (voir chap. 0.4).

Le concept allemand a exercé une influence particulière sur le monitoring social en Suisse. Dans les années nonante, Roland Habich et Heinz-Herbert Noll ont rédigé, sur mandat de l'OFS, un rapport d'experts assorti de recommandations pour la Suisse (voir Habich/Noll 1994).



- Les enquêtes générales menées auprès de la population permettent difficilement de prendre en compte les formes extrêmes de pauvreté et de richesse. Les personnes interrogées dans le cadre de l'ERC doivent disposer au moins d'un toit et d'un raccordement téléphonique et avoir des connaissances suffisantes d'une langue nationale. Par ailleurs, tous les ménages contactés ne sont de loin pas prêts à participer à cette enquête compte tenu du temps requis pour remplir les documents d'enquête (voir annexe A: Enquête et échantillon). A cet égard, l'ERC présente des taux de refus de participation nettement supérieurs à d'autres relevés. Par ailleurs, la sous-représentation des segments de population les plus riches peut s'expliquer par le fait que les conditions matérielles sont le thème central de l'ERC. Ces éléments influençant négativement la représentativité de l'enquête nous ont incités à soumettre cette dernière à une validation à l'aide de quelques caractères clés. Elle a permis de constater que l'ERC ne présente pas un biais considérablement plus important que d'autres enquêtes nationales menées auprès des ménages (voir annexe B: Validation de la base de données).
- La base de données est lacunaire dans certains domaines; ces lacunes auraient pu être partiellement comblées à l'aide de sources secondaires. Mais comme il était nécessaire de pouvoir combiner les indicateurs au niveau individuel pour les analyses de la deuxième partie du rapport, nous avons généralement renoncé à recourir à des sources supplémentaires. Les lacunes évoquées concernent principalement la santé (p.ex. pas d'indications sur le bien-être psychique), ainsi que le réseau social et les contacts.
- La taille de l'échantillon (voir annexe A) restreint les possibilités d'analyse. Ainsi, les résultats ne peuvent être établis avec la précision voulue en particulier pour des groupes de population importants mais de taille réduite, comme les familles monoparentales. Il est presque impossible de procéder à des différenciations plus fines au sein de tels groupes.
- Les analyses reproduisent un instantané de la période allant de décembre 1997 à avril 1999. Il n'est de la sorte pas possible d'en tirer des enseignements sur la dynamique et l'évolution dans le temps des problématiques étudiées.

### 0.4 Niveaux de revenu: définitions et notions

Les personnes à faibles revenus sont au centre du présent rapport. Ce groupe englobe la population touchée par la pauvreté mais aussi les individus dont le revenu se situe un peu au-dessus des seuils de pauvreté courants.<sup>2</sup> Cette définition relativement large résulte de l'accent mis dans notre analyse. Il s'agit ici d'étudier non pas tellement le risque de tomber en dessous d'un certain minimum vital mais plutôt les conditions de vie et le bien-être de groupes de population défavorisés sur le plan matériel. Lorsque l'on traite de telles problématiques, on a habituellement recours à des mesures de pauvreté relatives, qui dépendent du niveau moyen de bien-être d'une société et qui reflètent donc en premier lieu des inégalités sociales. Ainsi, est considéré comme pauvre celui qui est exclu du niveau de vie en vigueur. Cette définition repose sur l'idée qu'une existence décente est davantage que la seule couverture des besoins de base. Eurostat par exemple utilise en règle générale, dans ses statistiques sur les conditions de vie et l'exclusion sociale dans les pays de l'UE, un seuil de pauvreté fixé à 60% du revenu médian du pays concerné.<sup>3</sup> Des estimations sur la base de seuils à 50% et à 70% sont parfois aussi utilisées. Dans le présent rapport, nous avons choisi un seuil à 70%, pour plusieurs raisons. D'une part, quelques analyses préalables ont mis en évidence qu'il n'y pas de grandes différences entre les conditions de vie d'individus vivant en dessous du seuil de 60% et celles d'individus vivant juste en dessus de cette limite. 4 D'autre part, les recherches menées sur la pauvreté ont montré que, considérées sur une longue période, les personnes sont nombreuses à vivre parfois juste en dessous du seuil fixé, parfois juste en dessus; en prenant un seuil de pauvreté trop bas, il n'aurait pas vraiment été possible de tenir compte de la réalité sociale de ces personnes. Dernière raison, d'ordre statistique celle-là: avec un seuil de 60%, il aurait été difficile, vu la petite taille de l'échantillon, de procéder à une exploitation différenciée du groupe des personnes à bas revenus.

Les personnes à bas revenus sont comparées non seulement à la population dans son ensemble mais également aux personnes faisant partie des catégories de revenus moyens et élevés. Les personnes à revenus élevés sont celles dont le revenu dépasse le 150% du revenu médian. Cette mesure est désormais usuelle dans les études sur la richesse suivant l'exemple des définitions relatives de la pauvreté.

Pour nous démarquer clairement sur le plan terminologique des études sur la pauvreté au sens strict, nous parlerons dans la suite de ce rapport principalement de «personnes à bas revenus»<sup>5</sup>. Les individus ayant un revenu élevé sont généralement qualifiés de «personnes aisées». Les personnes ayant un revenu moyen font partie de la «catégorie moyenne» ou sont «de condition moyenne».

Conformément à d'autres études consacrées à la pauvreté<sup>6</sup>, nous prenons comme critère, pour déterminer le niveau des ressources individuelles, le revenu disponible des ménages.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Dont, au niveau national, l'étude sur la pauvreté de Leu et al. (1997) ou celle sur les working poor de Bauer/Streuli (2002) et, sur le plan international, les travaux réalisés dans ce domaine par Eurostat (2000).



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Plusieurs définitions peuvent entrer en ligne de compte pour ce groupe-cible. Il n'existe à cet égard aucune mesure universellement valable. Dans les rapports suisses sur la pauvreté (Leu et al. 1997, Streuli/Bauer 2002), on se fonde la plupart du temps sur le minimum vital défini par la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le revenu médian partage la population en deux parts d'égale grandeur: 50% a un revenu plus élevé que le revenu médian et 50% un revenu plus bas.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Voir également Leu et al., 1997, 302.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pour faciliter la lecture, la version française de ce rapport utilise les termes de «pauvres» et de «pauvreté» comme synonymes de «bas revenus».

Ce critère est approprié dans la mesure où même aujourd'hui la grande majorité des ménages forment une unité économique. Dans l'interprétation des résultats, il faut toutefois tenir compte du fait que les inégalités économiques à l'intérieur des ménages ne sont pas considérées. Il faut en outre préciser que la fortune n'est prise en compte qu'à travers les intérêts qu'elle génère. Cette restriction fait que l'on sous-estime en partie les possibilités financières réelles, notamment pour une partie de la population âgée.

Le revenu disponible du ménage est calculé en déduisant du revenu brut les impôts, les cotisations aux assurances sociales, les primes d'assurance-maladie de base ainsi que d'autres dépenses obligatoires. Afin de pouvoir comparer la situation financière de ménages composés différemment et de tailles diverses, les données sur le revenu sont pondérées à l'aide d'échelles dites d'équivalence. L'«échelle OCDE modifiée», que nous avons choisie pour cette étude, attribue la valeur 1 à la première personne dans le ménage, la valeur 0.5 à chaque autre membre du ménage âgé de 15 ans et plus et la valeur 0.3 à tout autre membre de moins de 15 ans. Le revenu disponible équivalent résulte de la division du revenu disponible du ménage par la somme des valeurs attribuées aux différents membres du ménage.

Le tableau suivant montre, pour différents seuils, combien de personnes vivent dans des ménages à bas revenu et combien dans des ménages aisés. Les seuils utilisés par la suite sont marqués en gris. Le revenu équivalent médian (revenu «moyen» par tête pondéré) se monte à 3500 francs. 8,3% de la population résidante de 15 ans et plus doivent se contenter de moins de la moitié de cette somme (1750 francs). Si l'on élève ce seuil de 350 francs (< 60% de la médiane), cette part de population monte à 14,6%. Si on le fixe encore 350 francs plus haut, on arrive à une part de 23,9% de la population touchée par la pauvreté (ou plus précisément: population à bas revenus). Le fait que le taux de pauvreté progresse rapidement lorsque l'on déplace légèrement le seuil vers le haut indique que la courbe de revenu présente une forte déclivité dans le secteur critique des bas revenus. Il est donc manifeste que la fixation d'un seuil de pauvreté a quelque chose d'arbitraire. Le seuil de 70% englobe une population comptant une forte proportion de personnes vivant juste au-dessus des seuils de pauvreté définis de manière plus stricte.

18% de la population vivent dans des ménages ayant un revenu disponible équivalent de plus de 5250 francs (>150% de la médiane). Ils forment le groupe des «personnes aisées», dont les conditions de vie sont souvent comparées, dans ce rapport, à celles des bas revenus. De plus, 6,7% de la population disposent de plus de 7000 francs par mois (>200% de la médiane). Ce segment le plus riche au sein du groupe des personnes aisées n'est pas considéré de manière séparée dans les analyses qui suivent.

#### Taux de pauvreté et de richesse relatives selon différents seuils

0.1* Définition	Revenu disponible équivalent: montant minimal en francs par mois	Taux de pauvreté ou de richesse relative en 1998 (part dans la population résidante de Suisse âgée de 15 ans et plus)
< 50% du revenu équivalent médian	1 750	8,3
< 60% du revenu équivalent médian	2 100	14,6
< 70% du revenu équivalent médian	2 450	23,9
> 150% du revenu équivalent médian	5 250	18,0
> 200% du revenu équivalent médian	7 000	6,7

OFS, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

Pour cette raison, on ne peut donc examiner ici les conséquences socio-économiques de la répartition inégale entre les sexes du travail rémunéré et du travail non rémunéré. Les données de l'ERC ne permettent malheureusement pas pour l'instant de faire des analyses sur la répartition des ressources au sein des ménages.

Taux de pauvreté relative, comparaison entre différents pays européens (pour les personnes à partir de 16 ans)

0.2* Part du revenu équivalent médian	В	DK	D	EL	Е	F	IRL	_	L	NL	A	Р	UK	CH
< 50%	11	7	11	14	12	9	8	13	6	7	7	15	12	8
< 60%	17	12	16	21	18	16	18	19	12	12	13	22	19	15
< 70%	25	19	23	28	25	25	28	26	21	21	21	30	28	24

Sources de données: ECHP 1996 (pays de l'UE, selon Eurostat 2000: 68) et ERC 1998 (Suisse)

Où en sont ces taux de pauvreté dans d'autres pays d'Europe?

Nous aimerions rappeler ici que les taux de pauvreté se réfèrent à un revenu équivalent médian propre à chaque pays. En d'autres termes, les comparaisons permettent de tirer certaines conclusions sur l'ampleur des inégalités dans les différents pays considérés, mais pas sur le niveau absolu de bien-être dans ces derniers. Comme exemples extrêmes, on pourrait imaginer de grandes inégalités à un niveau élevé de bien-être ou, au contraire, une répartition équilibrée des revenus à un niveau de vie bas.

Les taux de pauvreté relative observés en Suisse sont dans la norme et se situent entre ceux de l'Autriche et de la France. La part de la population vivant avec moins de 50% du revenu médian est nettement plus importante en Italie (13%) et en Allemagne (11%). Au Danemark par contre, la situation est un peu meilleure qu'en Suisse: on remarque en particulier que la part des personnes vivant juste au-dessus des seuils de 50 et de 60% est plus faible. Dans l'ensemble, la Suisse se situe dans la moitié supérieure du classement, nettement devant la Grande-Bretagne et les pays méridionaux, où le nombre d'exclus du niveau de vie moyen est bien plus important.

Même si les taux de pauvreté indiqués ci-dessus reposent sur des définitions uniformes, il est recommandé de limiter leur interprétation à des différences sommaires. Il est par exemple plus difficile de déterminer la position précise de la Suisse dans ce classement dans la mesure où la base de données utilisée pour notre pays diffère de celle des autres. Les chiffres ayant trait aux pays de l'UE sont tirés du «European Community Household Panel» (ECHP), alors que ceux établis pour la Suisse proviennent de l'enquête sur les revenus et la consommation. Comme on peut le lire dans l'annexe B consacrée à la validation de la base de données, les taux de pauvreté et de bien-être établis dans l'ERC ne diffèrent que peu de ceux obtenus sur la base des données du Panel suisse de ménages 1999 (PSM), une enquête par panel recourant à une méthodologie semblable à celle du «European Community Household Panel».

# 0.5 Structure socio-démographique des catégories de revenus

Ce point donne une vue d'ensemble de la structure sociodémographique des différentes catégories de revenus sur la base des notions et définitions présentées ci-dessus. En résumé, on observe des différences très marquées entre les catégories notamment quant au niveau de formation et à la situation familiale.

Le tableau 0.3 présente la distribution détaillée des trois catégories de revenus et de l'ensemble de la population selon certaines caractéristiques socio-démographiques. Il convient de rappeler que l'ERC ne permet pas de définir les revenus individuels. Comme mentionné précédemment, les personnes entrant dans la catégorie des bas revenus sont celles qui vivent dans un ménage disposant d'un revenu modeste. Les tendances suivantes sont perceptibles:

Age: si l'on considère la distribution des groupes d'âges dans l'ensemble de la population, on observe que les groupes inférieur (15 – 24 ans) et supérieurs (dès 62 / 65 ans) sont légèrement surreprésentés dans la catégorie des bas revenus, alors que les groupes intermédiaires le sont dans la catégorie des revenus élevés.

Sexe: la répartition des sexes est assez équilibrée dans les trois catégories de revenus. La part des femmes vivant dans des ménages à bas revenus est légèrement plus élevée que celle des hommes et la situation est inverse dans les ménages à hauts revenus. La différence est toutefois minime.

Nationalité: la proportion de personnes de nationalité étrangère diminue au fur et à mesure que le revenu augmente. On observe une proportion nettement supérieure à la moyenne de personnes de nationalité étrangère dans la catégorie des bas revenus et inférieure à la moyenne dans celle des revenus élevés.

Activité principale: l'analyse de la structure de la population selon l'activité principale donne le tableau suivant: les ména-

### Groupes de revenus selon les caractéristiques socio-démographiques

0.3*	Pourcentages	Pourcentages							
	Revenus faibles	Revenus moyens	Revenus élevés	Population totale					
Situation familiale									
Personnes seules	19,6	18,9	18,0	18,9					
Partenaires dans un ménage de deux personnes	24,5	30,8	53,2	33,3					
Partenaires avec 1 – 2 enfants	24,2	26,0	12,6	23,1					
Partenaires avec 3 enfants ou plus	10,6	4,6	1,6	5,5					
Personnes élevant seules des enfants	3,7	1,7		2,0					
Fils/filles (15 – 24 ans) vivant chez leurs parents	9,6	8,6	(5,1)	8,2					
Autre situation	7,9	9,4	8,6	8,9					
Sexe									
Hommes	47,4	48,1	49,6	48,2					
Femmes	52,6	51,9	50,4	51,8					
Age									
15 – 24	15,1	14,0	7,9	13,2					
25 – 39	30,4	33,0	34,8	32,7					
40 – 54	20,4	22,9	26,2	22,9					
55 – 61/64	8,6	10,7	14,4	10,9					
62/65 – 74	18,0	14,4	14,0	15,2					
75 ou plus	7,5	5,1	(2,6)	5,2					
Nationalité									
Suisse	76,6	81,7	85,7	81,2					
Etrangère	23,4	18,3	14,3	18,8					
Activité principale									
Personnes actives occupées <sup>1</sup>	40,0	54,4	65,7	53,0					
A la recherche d'un emploi	5,2	1,3		2,1					
En formation	10,5	8,1	4,7	8,0					
Travail domestique et familial	14,6	13,9	9,8	13,3					
A la retraite <sup>2</sup>	25,6	19,4	16,6	20,4					
Autre	4,1	3,0	(2,3)	3,1					
Niveau de formation									
Ecole obligatoire	37,5	24,8	9,2	25,0					
Degré secondaire II	50,1	58,5	52,7	55,5					
Degré tertiaire	12,4	16,7	38,0	19,5					

¹ L'activité professionnelle est considérée comme une activité principale si elle est exercée à raison d'au moins 50% ou lorsque la personne concernée travaille à moins de 50%, sans pour autant suivre une formation ou tenir un ménage de plusieurs personnes en parallèle.

Les résultats se basant sur 10 à 29 entretiens sont mis entre parenthèses; ceux se basant sur moins de 10 entretiens ne sont pas pris en considération.

OFS, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

ges à faibles revenus comptent une proportion supérieure à la moyenne de personnes à la retraite, en recherche d'emploi et en formation. Ces trois sous-populations sont par contre moins bien représentées dans les ménages aisés. Les actifs occupés présentent une répartition inverse: leur part atteint presque deux tiers dans la catégorie des revenus élevés, mais à peine deux cinquièmes dans celle des revenus faibles (53% d'actifs occupés dans l'ensemble de la population).

Niveau de formation: sur ce plan, la structure des trois catégories de revenus diffère assez fortement de celle de la population dans son ensemble. Ainsi, il n'est guère surprenant que la part des titulaires d'un diplôme du degré tertiaire (universités, hautes écoles spécialisées et autres formations équivalentes) soit nettement plus faible dans la catégorie des bas revenus (1/8) que dans l'ensemble de la population (1/5). Elle se monte en revanche à 38% dans la catégorie des hauts revenus.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Toute personne ayant atteint l'âge de la retraite (indépendamment de ses éventuelles activités au niveau de la formation ou sur le plan professionnel).

<sup>100% =</sup> total de chaque groupe de revenus respectivement de la population totale (pourcentages verticaux).

A l'inverse, la part des personnes n'ayant achevé aucune formation après l'école obligatoire est particulièrement faible (9%) dans la catégorie des hauts revenus, et se monte à 38% dans celle des bas revenus. Elle atteint un quart dans la population totale.

Situation familiale: la proportion des personnes vivant seules ne varie pas fortement d'une catégorie à l'autre (elle se situe toujours aux environs de 19%), alors que les personnes vivant en couple sans enfant sont fortement surreprésentés dans la catégorie des revenus élevés: leur part y atteint plus de 50%, contre un quart dans celle des bas revenus et un tiers dans la population totale.

Les personnes vivant dans des ménages familiaux (couples avec enfants) sont quant à elles proportionnellement plus nombreuses (plus d'un tiers) dans la catégorie des bas revenus, et beaucoup moins dans celle des hauts revenus (14%). Si l'on ne considère que les personnes vivant dans des ménages familiaux comptant au moins trois enfants, leur part n'atteint plus que 1,6% dans cette dernière catégorie de revenu.

Les personnes élevant seules des enfants représentent moins de 1% de la population vivant dans des ménages aisés et 3,7% de celle vivant dans des ménages à bas revenus. Il convient toutefois d'interpréter ces résultats avec prudence dans la mesure où l'échantillon ne comporte qu'un faible nombre de personnes dans cette situation.

# Partie descriptive

# La faiblesse du revenu n'est pas un problème marginal

Les familles nombreuses, les familles monoparentales, les chômeurs, les indépendants sans employés, les personnes faiblement qualifiées ainsi que les personnes âgées sont les premiers touchés par un faible revenu. De plus, revenus faibles et élevés ne sont pas distribués uniformément entre les régions. Ainsi, le Tessin compte proportionnellement deux fois plus de personnes vivant dans des ménages à bas revenus que le canton de Zurich. Inversement, la concentration de revenus élevés n'est nulle part aussi marquée que dans le canton de Zurich.

Les taux suivants ne sont pas conçus comme des instruments de mesure de la richesse et de la pauvreté en Suisse. Ils ont plutôt pour but de mettre en lumière les écarts de richesse entre différents groupes de population. Même si la définition utilisée est moins restrictive que celle qui est employée dans les études sur la richesse et la pauvreté (voir Introduction), les groupes auxquels il est fait référence sont pratiquement les mêmes.

Plus un ménage compte d'enfants, plus le risque qu'il fasse partie de la catégorie des bas revenus augmente. Alors que les couples sans enfants vivent en grande majorité confortablement, 25% des couples avec un ou deux enfants et même 46% des couples avec trois enfants ou plus sont touchés par la pauvreté. Les familles monoparentales vivent dans des conditions financières aussi défavorables que les familles nombreuses. L'origine de cette pauvreté est suffisamment connue. Dans les ménages familiaux, on constate typiquement une stricte répartition des tâches entre les hommes exerçant une activité lucrative et les femmes sans activité lucrative assumant les tâches ménagères et familiales. Souvent, pourtant, un seul revenu ne suffit guère pour couvrir tous les coûts (des enfants). Les familles monoparentales sont constituées fréquemment par des femmes travaillant à temps partiel et touchant un bas salaire (voir chap. 4). En comparaison, les couples sans enfants gagnent souvent deux fois plus et ont un niveau de vie supérieur à la moyenne.

Le niveau de formation exerce une influence décisive sur la répartition des revenus. Les personnes sans diplôme postobligatoire sont 36% à vivre dans un ménage à bas revenus. A l'autre extrémité, 35% des personnes au bénéfice d'une formation universitaire connaissent un train de vie confortable. Cet écart s'explique avant tout par le fait que l'accès aux positions professionnelles mieux rémunérées diffère selon le niveau de formation.

Entre les grandes régions également, on constate des écarts de richesse très nets. Tandis que 28% et même 37% des habitants de l'Espace Mittelland et du Tessin doivent se contenter d'un bas revenu, seuls 17% des Zurichois sont dans le même cas. Inversement, 29% des Zurichois vivent dans l'aisance, contre seulement 11% des Tessinois et 14% des habitants de l'Espace Mittelland. La population du Nord-Ouest de la Suisse est aussi relativement aisée. Cette répartition inégale des revenus tient à des concentrations économiques et à des structures salariales différentes. Elle est quelque peu atténuée par le niveau plus élevé des prix et des coûts de la vie dans les régions à hauts salaires. Selon un calcul sommaire, les ménages pauvres vivant au Tessin dépensent 12% de moins en biens de consommation que ceux habitant à Zurich. Il faut également tenir compte du fait que les comparaisons effectuées ici se basent sur des définitions grossières. Des différences sensibles à l'intérieur des grandes régions seraient également apparues si l'on avait fractionné davantage le territoire.

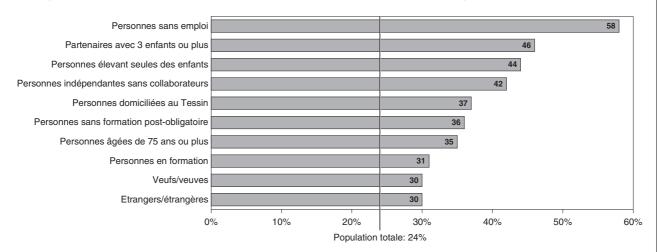
La situation professionnelle est le facteur qui influe le plus directement sur le revenu. La pauvreté touche près de 60% des personnes sans emploi et 42% des travailleurs indépendants sans employés. En raison de l'inconstance des entrées de mandats, les indépendants doivent compter souvent avec des fluctuations importantes de leurs revenus.

### **Définitions**

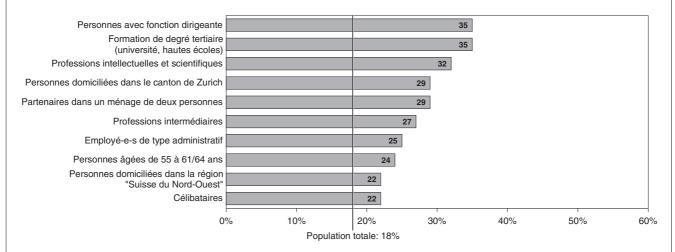
Les individus sont, sur la base de la situation économique de leur ménage, classés dans l'une des trois catégories de revenus suivantes: les personnes à bas revenus vivent dans un ménage qui dispose de moins de 70% du revenu médian équivalent. Sont qualifiées d'aisées les personnes dont le ménage dispose de plus de 150% du revenu médian équivalent. Toutes les autres personnes font partie de la catégorie de revenus moyens (voir 0.4).



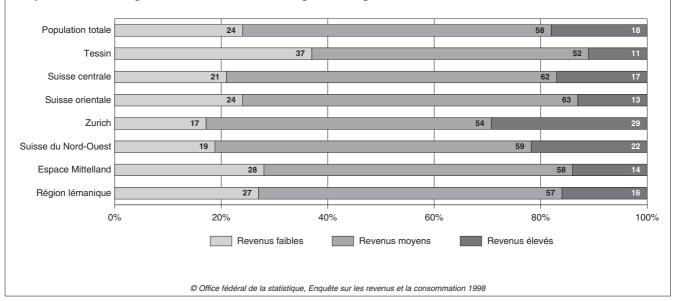
### Les 10 groupes aux plus fortes proportions de personnes vivant dans des ménages à bas revenu



### Les 10 groupes aux plus fortes proportions de personnes vivant dans des ménages à revenu élevé



### Répartition des catégories de revenus dans les 7 grandes régions



# Le fait d'être satisfait de sa situation financière ne dépend pas que du revenu disponible

En dépit d'un niveau de prospérité globalement élevé en Suisse, les différents groupes de population ne sont pas tous également satisfaits de leur situation financière. Les personnes sans emploi, les familles monoparentales mais aussi de nombreux étrangers se sentent particulièrement mal lotis sur le plan matériel.

Même si l'argent représente l'une des principales ressources matérielles dans les sociétés modernes et qu'il influence de façon déterminante le bien-être individuel, la perception et l'évaluation subjective des conditions de vie matérielles dépendent aussi de facteurs non monétaires. Les attentes et les prétentions peuvent autant jouer un rôle que le réseau de relations sociales, la situation familiale ou encore le mode de vie. Ainsi, une mère célibataire se sent en général plus durement touchée par des conditions de vie défavorables qu'un diplômé d'une haute école, même si, objectivement, l'un et l'autre disposent à un certain moment du même revenu. En outre, il n'est pas toujours possible de déduire le degré de privation effectif de la sensibilité subjective. On rencontre en effet des personnes satisfaites de leur situation matérielle en dépit de leur pauvreté relative. L'inverse, soit des personnes aisées insatisfaites, existe aussi. Néanmoins, l'appréciation subjective de la situation financière personnelle fournit de précieuses indications sur la précarité individuelle et l'exclusion sociale de certains groupes de population.

On constate une relation étroite entre l'état objectif du revenu et la satisfaction matérielle. Trois personnes à faibles revenus sur dix se déclarent plutôt insatisfaites de leur situation financière. La proportion des personnes insatisfaites dans ce dernier groupe est par conséquent deux fois plus élevée que celle des personnes à revenus moyens et même cinq fois plus forte que celle des personnes aisées. C'est ainsi que 37% des personnes riches sont très satisfaites de leur situation financière. Il en va malgré tout de même de 19% des personnes à bas revenus.

Les formes de satisfaction reflètent donc, jusqu'à un certain point, les écarts de richesse. Pourtant, des différences considérables apparaissent aussi à l'intérieur des catégories de revenus. Par rapport à d'autres groupes de population à bas revenus, les personnes sans emploi, les familles monoparentales et les étrangers sont particulièrement insatisfaits. Ce résultat pourrait être

dû au fait que dans ces trois groupes, les difficultés financières s'accompagnent souvent de conditions sociales défavorables. Dans la catégorie des revenus supérieurs, la satisfaction moyenne des principaux sous-groupes ne varie que faiblement. Dans les trois catégories de revenus, les personnes âgées et les personnes sans activité lucrative sont plus satisfaites de leur situation financière qu'en moyenne. En étant éloignés de la vie active, ces deux groupes développent certainement d'autres valeurs de référence que les personnes actives professionnellement.

A posteriori, 44% des ménages à faibles revenus estiment que leur situation financière s'est détériorée durant les cinq années précédentes (c'est-à-dire entre 1993 et 1998). La situation est restée inchangée pour 33% d'entre eux. Les ménages financièrement favorisés font un constat différent. Plus de la moitié des personnes aisées considèrent que leur situation financière actuelle s'est améliorée. Seules 18% pensent qu'elle s'est détériorée. L'appréciation de l'évolution financière a posteriori dépend essentiellement du revenu actuel. En revanche, le revenu actuel n'a guère d'influence sur la prévision pour les cinq années suivantes. Dans les trois catégories de revenus, un tiers des personnes interrogées tablent sur une amélioration, près de la moitié parient sur un statu quo et un peu moins d'un cinquième s'attendent à une dégradation de leur situation financière.

Chez les plus démunis, la proportion de familles monoparentales et de personnes sans emploi qui jugent négativement leur situation financière est frappante. Plus de 60% dans ces deux groupes déclarent que cette dernière s'est détériorée. Malgré tout ou précisément à cause de cela, plus de la moitié d'entre elles comptent sur une amélioration de leur situation financière dans les cinq années à venir. D'autre part, le jugement que les étrangers ayant un bas revenu portent sur l'évolution de leur situation financière ne varie guère de celui de l'ensemble des ménages situés dans la même catégorie de revenus.

### Questions posées

Quel est votre degré de satisfaction par rapport à votre situation financière actuelle? (échelle de 0 pour «pas du tout satisfait» à 10 pour «tout à fait satisfait»). En résumé: 0-5 = (plutôt) insatisfait, 6-7 = assez satisfait, 8-9 = satisfait, 10 = tout à fait satisfait.

Quand vous pensez à l'évolution de votre situation financière personnelle durant les 5 dernières années, qu'en dites-vous? Elle s'est fortement améliorée? Elle s'est un peu améliorée? Elle s'est un peu détériorée? Elle s'est beaucoup détériorée? En résumé: fortement et un peu améliorée = améliorée, un peu et beaucoup détériorée = détériorée.

Et quand vous pensez aux 5 prochaines années, comment voyez-vous l'évolution de votre situation financière personnelle... elle va s'améliorer, elle va rester stationnaire, elle va se détériorer?

Les questions sur la satisfaction ont été posées à la «personne cible», les questions sur l'évolution financière à la «personne de contact» (voir annexe A).



#### Satisfaction par rapport à la situation financière Revenus faibles Revenus moyens Revenus élevés 16 Population totale 18 80% 100% 20% 40% 60% 0% Insatisfaits Assez satisfaits Satisfaits Très satisfaits Satisfaction par rapport à la situation financière selon les catégories de revenus (moyenne sur une échelle de 0 à 10) **5,0** Sans emploi Personnes élevant seules des enfants Etrangers/étrangères 8.0 Personnes âgées de 62/65 ans ou plus Population totale 0 2 4 6 8 10 Revenus faibles Revenus moyens Revenus élevés Les valeurs statistiquement trop peu fiables ne sont pas représentées graphiquement Evaluation de la situation financière au cours des 5 dernières années (1993/94 - 1998) Personnes à bas revenus élevant seules des enfants Personnes à bas 17 revenus sans emploi Revenus faibles 23 en général Revenus moyens 37 Revenus élevés 54 Population totale 37 0% 20% 40% 60% 80% 100% Améliorée Détériorée Restée stationnaire Evolution de la situation financière personnelle dans les années à venir (estimation pour 1998 - 2002/03) Personnes à bas revenus 56 élevant seules des enfants Personnes à bas 56 revenus sans emploi Revenus faibles 35 en général 33 Revenus moyens Revenus élevés 32 51 Population totale 33 0% 20% 40% 60% 80% 100% \_\_\_\_ Amélioration Stationnaire Détérioration

© Office fédéral de la statistique, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

# Les ménages à bas revenus doivent composer avec un budget deux fois moins élevé

Les ménages à bas revenus dépensent en moyenne deux fois moins d'argent que les ménages à hauts revenus pour la consommation de biens et services. L'alimentation et le logement absorbent, à eux seuls, la moitié de leurs dépenses totales de consommation.

Le volume et la structure des dépenses de consommation sont de bons indicateurs du niveau de vie de la population. Plus le budget d'un ménage est serré, moins il reste d'argent à celui-ci pour satisfaire des besoins autres que les besoins matériels de base. Une comparaison des habitudes de consommation de catégories de revenus différentes livre par conséquent des renseignements importants sur l'écart de richesse séparant les milieux les plus pauvres et les milieux les plus riches de la population.

Etant donné que les besoins de consommation varient très sensiblement selon la composition du ménage, le volume des dépenses doit être considéré par type de ménage. Les ménages d'une personne à bas revenus dépensent en moyenne 2317 francs par mois pour la consommation de biens et services, ceux à hauts revenus près du double. Les ménages familiaux avec deux enfants de moins de 15 ans dépensent entre 4115 francs (bas revenus) et 8520 francs (hauts revenus). Pour les quatre types de ménages considérés, le rapport entre les dépenses de consommation des ménages à faibles revenus et celles des ménages à hauts revenus se situe dans un ordre de grandeur allant du simple au double. Cet écart s'explique également par le fait que les ménages d'une personne disposant de hauts revenus dépensent en moyenne plus d'argent que les ménages familiaux à bas revenus.

Contrairement au volume des dépenses, la structure de ces dernières reste largement inchangée d'un type de ménage à l'autre. Ce constat est valable aussi bien pour l'ensemble des ménages que pour les trois catégories de revenus considérées. Certes, les ménages d'une personne dépensent proportionnellement plus d'argent pour le logement, mais leurs dépenses d'alimentation sont moins élevées, de sorte que la

part de ces deux postes aux dépenses totales est égale à celle qu'elles représentent pour les autres types de ménages.

Dans les ménages à bas revenus, les dépenses consacrées à l'alimentation (17%) ainsi qu'au logement et à l'énergie (32%) absorbent à elles seules environ la moitié des dépenses totales de consommation. Si l'on tient compte des dépenses pour l'aménagement du logement, cette part dépasse même largement la barre des 50%. A l'inverse, les ménages à hauts revenus ne dépensent en moyenne que 9,3% (d'un budget certes plus important) pour l'alimentation et 25% pour le logement (sans l'aménagement du logement). La part qu'il reste pour satisfaire les autres besoins est par conséquent plus grande. Ainsi, les frais de restaurant et d'hôtellerie absorbent 12% du budget des ménages à hauts revenus, contre seulement 8,1% du budget des ménages à bas revenus. De même, les dépenses consacrées aux transports ainsi qu'aux divertissements, au repos et à la culture atteignent des parts plus importantes dans la catégorie de revenus la plus élevée.

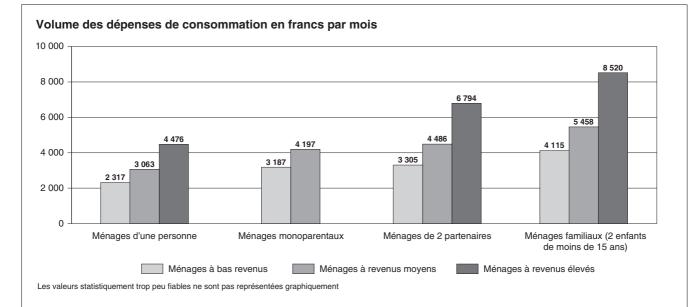
Au sein des ménages financièrement défavorisés, l'autoconsommation semble avoir une importance non négligeable, ce qui n'est pas étonnant compte tenu de la part élevée des dépenses destinées à couvrir les besoins de base. Un ménage à bas revenus sur trois se ravitaille régulièrement à partir de son propre jardin potager ou de son propre clapier ou poulailler. Les ménages à hauts revenus ne sont qu'un sur cinq à être dans ce cas. D'une manière générale, le taux d'autoconsommation est plus élevé dans les ménages familiaux que dans les petits ménages. Toutefois, il ressort d'une comparaison par type de ménages que la part d'autoconsommation est plus grande parmi les ménages pauvres.

#### Définitions et calculs

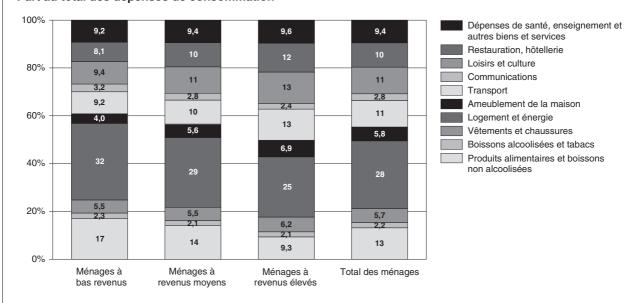
Unité d'analyse: ménages (les données de l'enquête suisse sur les revenus et la consommation ne permettent pas d'analyser les habitudes personnelles de consommation).

La classification des dépenses correspond aux groupes principaux de la nomenclature internationale COICOP (Classification of Individual Consumption by Purpose: nomenclature des fonctions de la consommation individuelle).

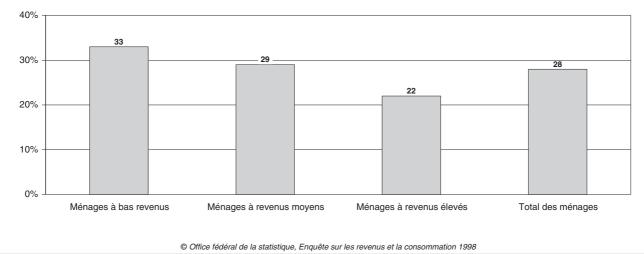




### Part au total des dépenses de consommation



## Produits alimentaires autoconsommés: proportion selon les catégories de revenus



# Un petit revenu n'oblige pas seulement à renoncer aux produits de luxe

Un faible revenu oblige souvent à renoncer à des biens qui, dans des pays riches comme la Suisse, font plus ou moins partie de l'équipement standard d'un ménage. Les PC et les lave-vaisselle sont les biens dont les ménages à bas revenus sont le plus fréquemment privés.

La possession de biens de consommation durables n'est pas seulement une question de moyens financiers. Elle est aussi liée souvent au mode de vie et aux préférences personnelles. Dans ce sens, l'absence de ces biens est moins révélatrice d'une situation défavorable que ne l'est par exemple un petit volume de dépenses. Néanmoins, en dépit des différences de goûts, il existe des biens de consommation dont l'absence est ressentie comme une privation par la grande majorité de la population. En être fortement sous-doté tend à prouver un niveau de vie limité.

Les biens de consommation mentionnés ci-après sont tous présents dans plus de 50% des ménages. On note cependant des différences sensibles en ce qui concerne leur taux de pénétration et leur rapport avec le niveau du revenu des ménages. L'accès à un lave-linge est partout garanti et fait partie en Suisse du standard minimal même dans les ménages les moins favorisés financièrement. Plus de neuf ménages sur dix possèdent un téléviseur. Comme ce taux est indépendant du revenu, on peut en conclure que les 10% de ménages restants ont, en majorité, volontairement renoncé à un téléviseur. Le déséquilibre entre ménages pauvres et ménages riches tend à s'accroître à mesure que le taux de pénétration d'un bien d'équipement diminue. Les PC sont deux fois plus répandus dans les ménages riches que dans les ménages pauvres (67% contre 38%). Le lave-vaisselle est un bien que possèdent 73% des ménages riches, mais seulement 43% des ménages pauvres. Les voitures, les chaînes stéréo et les enregistreurs vidéo sont moins répandus dans les ménages pauvres, mais les écarts observés ici sont toutefois moins marqués que dans le cas des PC et des lave-vaisselle.

L'indice d'équipement classe les ménages sur une échelle allant de 0 à 1 selon que ceux-ci possèdent ou non cinq biens

sélectionnés (voir graphique). Le chiffre 1 signifie qu'un ménage dispose de tous les biens, et 0 qu'il n'en possède aucun. Pour tenir compte du problème des préférences personnelles évoquées plus haut, l'absence de biens très courants a été davantage pondérée, dans la construction de l'indice, que celle de biens moins répandus (voir encadré). En raison de leur manque de signification pour l'indice, la possession d'un lave-linge et d'un téléviseur n'a pas été prise en compte.

L'indice met en évidence le sous-équipement des ménages pauvres. Les valeurs constatées pour les ménages d'une personne, inférieures à la moyenne, et pour les ménages familiaux, supérieures à la moyenne, révèlent par ailleurs des besoins différents selon les types de ménages. C'est ainsi qu'un lave-vaisselle pour un ménage d'une personne peut être considéré plutôt comme un luxe, alors qu'il est un appareil presque indispensable dans un ménage familial. Les différences entre les ménages riches et les ménages pauvres quant à l'équipement subsistent même à l'intérieur des différents types de ménages. Il en va de même à l'intérieur des classes d'âges. Si les ménages composés de personnes jeunes et de personnes âgées sont moins bien équipés, les différences observées entre les catégories de revenus se maintiennent cependant plus ou moins largement à l'intérieur des classes d'âges.

Parmi les plus démunis, on compte un nombre relativement important de ménages qui vivent dans un sous-équipement extrême. Un peu plus de 20% d'entre eux possèdent tout au plus un seul des cinq biens de consommation figurant dans l'indice. Seuls 10% des ménages à revenus moyens et 4,2% des ménages à hauts revenus sont dans le même cas. Ces ménages sous-équipés sont constitués en grande majorité de petits ménages de rentiers. Un sous-équipement d'une telle ampleur est nettement plus rare dans les ménages jeunes.

### Définitions et calculs

Unité d'analyse: ménages

L'indice d'équipement employé ici a été construit par analogie avec l'indice proportionnel de privation (PDI) utilisé dans les ouvrages spécialisés (voir Böhnke et Delhey 1999). Le PDI se base sur une liste très complète de biens et services pondérés en fonction de leur nécessité, appréciée subjectivement, dans le cadre d'un niveau de vie décent. Ces indications font défaut dans l'enquête suisse sur les revenus et la consommation. Par ailleurs, contrairement au PDI, l'indice d'équipement évolue sur une échelle allant de 0 à 1. Pour calculer l'indice A représentant le niveau d'équipement d'un ménage j en biens i, on utilise la formule suivante:

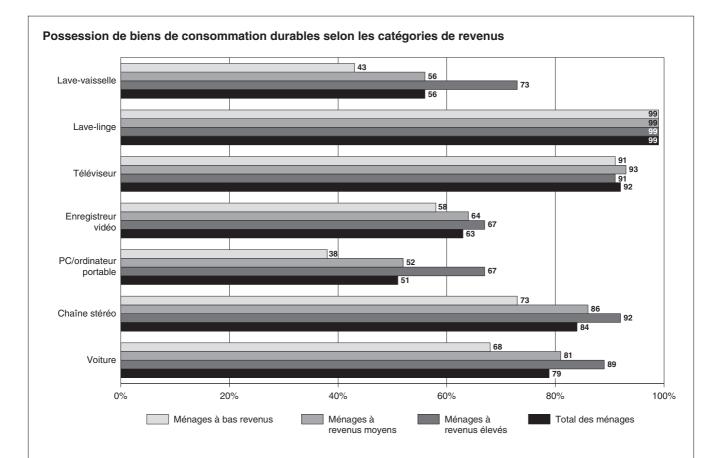
$$A_{j} = 1 - (1/M \sum_{i=1}^{5} w_{i} I_{ij})$$

 $w_i$  = Fréquence relative de i (calculée séparément pour les ménages de 1, 2, 3 et 4 personnes ou plus)

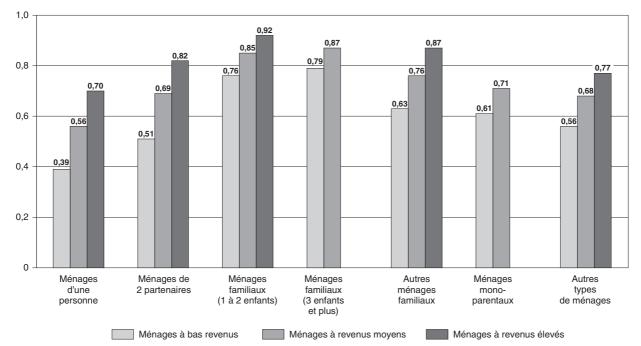
I = Variable indicatrice égale à 1 si i existe, sinon égale à 0

 $M = \sum_{i=1}^{5} w_i$  (valeur maximale de A, calculée séparément selon la taille du ménage)





### Indice d'équipement en biens de consommation durables\*



<sup>\*</sup> Biens pris en considération: lave-vaisselle, enregistreur vidéo, PC/ordinateur portable, chaîne stéréo, voiture. Une valeur proche de 1 indique un bon niveau d'équipement, une valeur proche du 0 par contre signifie que le ménage ne possède que peu de biens de consommation durables.

Les valeurs statistiquement trop peu fiables ne sont pas représentées graphiquement.

© Office fédéral de la statistique, Enquête sur les revenus et la consommation 1998



# 11% des personnes disposant d'un bas revenu ont dû renoncer à des soins dentaires en 1998

Un petit revenu se traduit plus souvent qu'en moyenne par des difficultés de paiement, et il n'est pas rare qu'il oblige à devoir renoncer à des prestations usuelles. Environ 30% des personnes à bas revenus ne sont pas parties en vacances en 1998 pour des raisons financières. Cette année-là, 11% ont renoncé à un traitement chez le dentiste.

Pour évaluer la situation matérielle, il faut considérer, outre les rentrées d'argent et les dépenses, les difficultés de paiement et les limitations financières. Ces deux derniers éléments révèlent concrètement un décalage entre les besoins ou obligations matériels et les moyens financiers. Même un revenu élevé n'empêche pas les difficultés financières. Les personnes les plus exposées sont toutefois indubitablement celles qui font partie de la catégorie des bas revenus. Les difficultés financières influent en particulier négativement sur le bien-être quand elles obligent à renoncer à des prestations et à des possibilités d'épanouissement usuelles d'une société. Ainsi, personne ne devrait être contraint de renoncer à des soins dentaires pour des raisons financières. Les vacances ou la fréquentation d'un cours de formation continue ne devraient pas non plus dépendre en premier lieu d'une question d'argent. Certes, les besoins et les exigences de consommation peuvent varier très fortement d'un individu à l'autre. Dans ce sens, l'influence de la situation matérielle ne peut pas être considérée séparément de la sensibilité de chacun.

Pour la période comprise entre 1997 et 1998, 15% des personnes interrogées ont éprouvé des difficultés à s'acquitter de certaines factures dans les délais. Cette part fluctue considérablement selon le niveau du revenu. Près d'un quart des personnes à bas revenus ont été confrontées à des difficultés

de paiement, contre seulement 6,4% chez les personnes à hauts revenus

Durant les mêmes douze mois de référence, faute de moyens financiers, 28% des personnes à bas revenus ont renoncé à partir en vacances, 11% à suivre un traitement chez le dentiste et 6,6% à fréquenter un cours de formation continue. Parmi les personnes à hauts revenus, les pourcentages correspondants sont moins élevés: 6,7% se sont privées de vacances, 1,9% de soins dentaires et 1,7% d'un cours de formation continue. Même si la fréquence moyenne des vacances, des traitements dentaires et des cours de formation continue diffère, on a pris comme référence pour ces trois paramètres une période uniforme de 12 mois. Cette méthode a une grande influence sur le niveau des taux mesurés. Le fait que les plus démunis doivent se priver des trois prestations considérées quatre à six fois plus souvent que les personnes disposant d'un revenu élevé en dit cependant davantage que le niveau des taux.

En raison de la taille limitée de l'échantillon, il n'est pas possible d'analyser les différences à l'intérieur de la catégorie des bas revenus avec toute la précision statistique nécessaire. Les familles ainsi que les étrangers tendent à être particulièrement touchés par les limitations financières.

### Questions posées

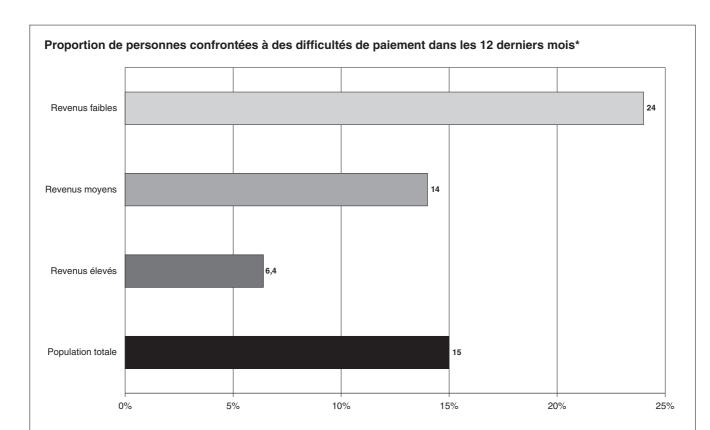
Dans les 12 derniers mois, avez-vous éprouvé des difficultés à payer certaines factures dans les délais?

Dans les 12 derniers mois, avez-vous dû personnellement vous priver pour des raisons financières...

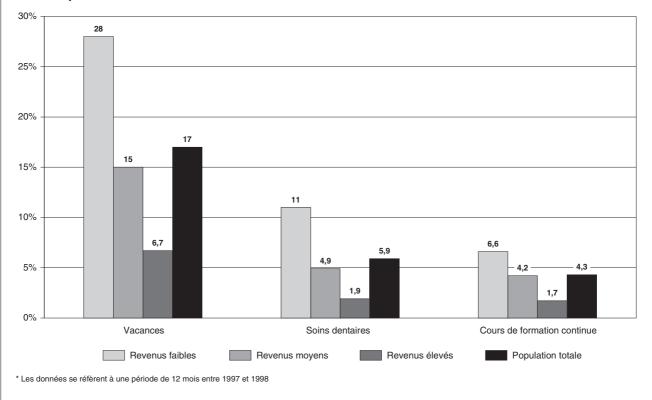
- de vacances
- de soins dentaires
- d'un cours de formation continue

Même si les questions sur les problèmes financiers ont été considérées parfois comme indiscrètes, seul un très petit nombre de personnes interrogées a refusé d'y répondre. La part des personnes aux prises avec des difficultés financières devrait néanmoins être plus élevée, car les réponses aux questions sensibles ne reflètent pas toujours fidèlement la réalité.





Proportion de personnes ayant renoncé à des vacances, des soins dentaires ou des cours de formation continue pour des raisons financières\*



© Office fédéral de la statistique, Enquête sur les revenus et la consommation 1998



# Un faible revenu n'est pas systématiquement associé à des conditions de travail dégradées

Un quart de la population active occupée considère que sa situation professionnelle s'est détériorée au cours des cinq dernières années. Ce phénomène ne touche pas plus particulièrement les personnes défavorisées financièrement.

Nous avons a priori retenu trois dimensions centrales des conditions de travail: l'autonomie au travail, les contraintes de temps et de qualité, les pénibilités et les risques liés au travail. Ne disposant pas de mesures directes de ces dimensions, il a fallu se contenter d'approximations raisonnables de celles-ci. On sait que l'autonomie au travail est liée à la « catégorie socioprofessionnelle » ; en conséquence, on a utilisé des variables de classification socioéconomique pour approcher cette notion. Quant aux contraintes de temps et de qualité, on a par défaut eu recours à des variables relatives aux heures supplémentaires. Enfin, en matière de « pénibilité et risque », on a estimé que cette dimension pouvait être approchée par l'évaluation de l'évolution de la situation de travail (amélioration/ dégradation), même si cet indicateur ne tient pas compte des situations pénibles restées inchangées.

Si l'on utilise la classification ISCO, on peut noter que la distribution de la population pauvre n'est pas systématiquement liée à la position dans l'échelle hiérarchique des groupes de professions; autrement dit, que cette population n'est pas d'autant plus représentée que la position hiérarchique est basse. L'observation montre toutefois que 57% des pauvres appartiennent à des catégories moyennes ou basses, précisément aux groupes des professions intermédiaires, du personnel des services et de la vente, des artisans et ouvriers. De fait, ils s'avèrent sous-représentés notamment au sein des professions intellectuelles et scientifiques (9%), alors qu'ils sont surreprésentés dans les groupes du bas de l'échelle tels que les agriculteurs (47%) ou les ouvriers et employés non qualifiés (28%). Le recours à une classification de type « situation dans la profession » donne une image assez similaire à ce qui précède. Ainsi, près des deux tiers des pauvres se trouvent dans les catégories des indépendants et des salariés sans fonction de chef (respectivement 24% et 40%). On observe que cette population est notablement surreprésentée parmi les indépendants et les collaborateurs familiaux et sous-représentée parmi les salariés de direction et les salariés d'encadrement. Distinguer, au sein des indépendants (y compris les propriétaires de leur propre entreprise), entre ceux qui ont des employés et ceux qui n'en ont pas, permet de préciser que 27% des pauvres sont des petits propriétaires (sans employés)/collaborateurs familiaux. Si l'on suppose que l'ensemble des indépendants, des propriétaires de leur propre entreprise, des salariés de direction et d'encadrement doivent bénéficier d'une autonomie au travail non négligeable, la situation des personnes pauvres ne diffère pas vraiment de celle des personnes de la classe des revenus moyens; ces deux catégories se distinguant «négativement» par rapport à la situation des hauts revenus.

La moitié de la population active occupée déclare travailler fréquemment davantage que la durée de travail prévue contractuellement. Les pauvres sont moins souvent dans cette situation que les autres classes de revenus. Parmi les personnes effectuant des heures supplémentaires, environ deux tiers estiment qu'il s'agit d'une charge (qu'elle soit lourde, moyenne ou légère). Ce sont les pauvres qui le plus fréquemment considèrent que travailler plus que prévu n'est pas une charge (47% d'entre eux), probablement parce que cela peut constituer une source de revenus additionnels.

Enfin, un quart de la population en emploi considère que sa situation professionnelle s'est détériorée au cours des cinq dernières années. On ne constate pas de différences marquées suivant les classes de revenus.

### Définitions et questions posées

La classification internationale des types de professions (CITP ou ISCO en anglais) classe les personnes actives occupées selon les catégories suivantes: dirigeants, cadres supérieurs; professions intellectuelles et scientifiques; professions intermédiaires; employés de type administratif; personnel des services et vente; agriculteurs; artisans et ouvriers; conducteurs et assembleurs; ouvriers et employés non qualifiés. La classification de type "situation dans la profession" distingue entre les indépendants, les collaborateurs familiaux, les salariés de direction, les salariés avec fonction de chef, les salariés sans fonction de chef et enfin une catégorie résiduelle "autre situation".

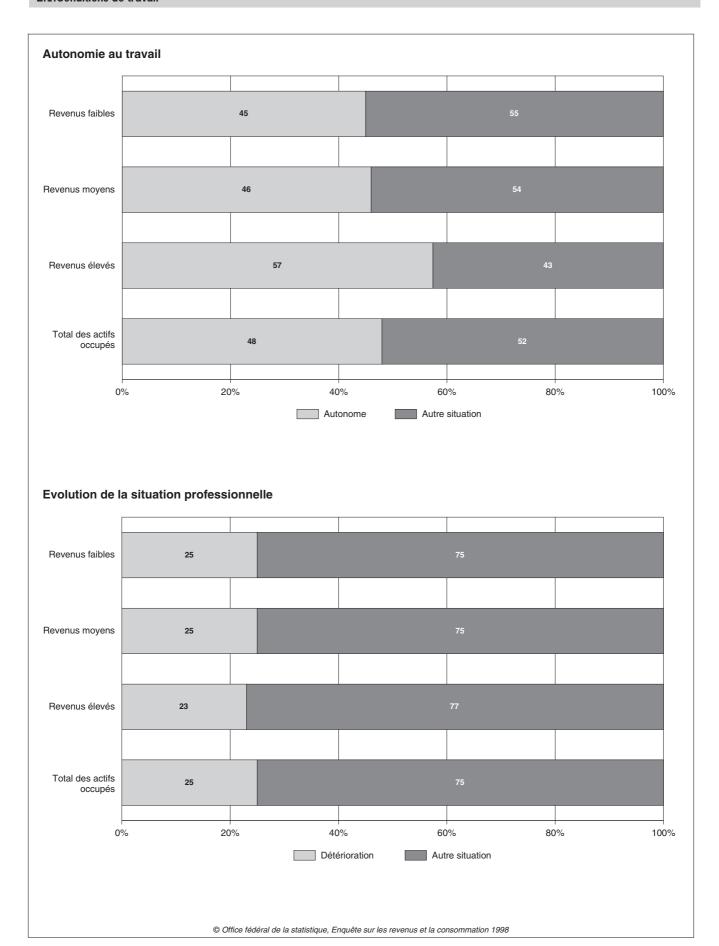
Autonomie: on a supposé que l'ensemble des indépendants, des propriétaires de leur propre entreprise, des salariés de direction et d'encadrement bénéficient d'une autonomie au travail non négligeable.

Vous arrive-t-il fréquemment de travailler davantage que la durée de travail prévue dans votre contrat oral ou écrit ? Si oui: Considérez-vous cela comme une charge plutôt lourde, plutôt moyenne, plutôt légère ou comme n'étant pas une charge ?

Si vous comparez votre situation professionnelle actuelle à celle d'il y a 5 ans, diriez-vous que votre situation s'est améliorée, est restée la même ou s'est détériorée ?



## 2.1.Conditions de travail



# Un faible revenu n'est pas systématiquement synonyme d'insatisfaction au travail

De manière générale, la population est assez satisfaite vis-à-vis de son travail. Seul le score moyen de satisfaction en matière de rémunération du travail varie systématiquement selon les groupes de revenus: 6,7 chez les pauvres, 7,2 chez les personnes de revenus moyens et enfin 7,6 chez les riches.

En matière de satisfaction, on peut distinguer au moins trois paradigmes: l'homo faber, l'homo oeconomicus et l'homo sociologicus. L'homo faber renvoie à l'acte de travail luimême; la satisfaction vis-à-vis des conditions de travail traduit approximativement cette dimension. L'homo oeconomicus implique une attitude instrumentale au travail, la satisfaction dépend alors de la rétribution de celui-ci. Nous considérons en conséquence la satisfaction vis-à-vis de la rémunération. Enfin, l'homo sociologicus postule que tout travail s'exerce dans un cadre social. Dans ce cas, la qualité des relations et la reconnaissance que l'on retire du travail constituent un facteur central de satisfaction. Nous utilisons ici la variable de satisfaction vis-à-vis de la vie professionnelle en général.

Approximativement 24% des personnes actives occupées sont très satisfaites de leur travail en lui-même (mesuré par les conditions de travail). Cette proportion varie selon la classe de revenus. Ainsi, 29% des pauvres se disent très satisfaits de leurs conditions de travail, alors que cela n'est le cas que d'environ 23% des revenus moyens et de 21% des personnes au bénéfice de revenus élevés. Si l'on considère avec plus de précision le score moyen de satisfaction – qui s'établit à 7,9 points pour l'ensemble de la population considérée –, on n'observe que peu de différence en fonction des groupes de revenus. On peut malgré tout relever, une fois encore, que l'on observe le score moyen de satisfaction le plus élevé chez les personnes à bas revenus.

La proportion de personnes très satisfaites de leur rémunération est moindre qu'en ce qui concerne les conditions de travail, elle est en effet d'environ 15%. De plus, elle varie suivant le niveau des revenus, mais non systématiquement. Ainsi,

presque 16% des pauvres sont malgré tout très satisfaits de leurs rémunérations, alors que cela n'est le cas que d'environ 13% des personnes ayant un revenu moyen. Les plus riches sont aussi ceux qui se disent le plus souvent très satisfaits visà-vis de leur rémunération (17%). Cette image est précisée si l'on tient compte des scores moyens de satisfaction. Pour l'ensemble de la population active occupée, le score moyen de satisfaction s'élève en l'occurrence à 7,2 points. Le score est alors d'autant plus fort que la classe de revenus est élevée. Soit de 6,7 chez les pauvres, de 7,2 chez les personnes de revenus moyens et enfin de 7,6 chez les riches.

La dernière dimension retenue, la satisfaction vis-à-vis de la vie professionnelle en général, est plus globale et peut être considérée comme un indice qui renvoie à l'intégration de l'individu dans la vie active. Dans l'ensemble, la proportion de personnes très satisfaites de leur travail s'établit à 24%. Cette pleine satisfaction varie selon les groupes de revenus: 27% de personnes très satisfaites parmi les pauvres, 23% parmi les personnes ayant un revenu moyen, enfin 24% parmi les riches. Plus précisément, on observe un score moyen de satisfaction de 7,9 points pour l'ensemble des actifs occupés. Les scores ne varient que très peu suivant les groupes de revenus.

En somme, quand des différences sont observables, excepté pour l'aspect rémunération, les plus pauvres se disent aussi les plus pleinement satisfaits, traduisant par là probablement un phénomène de réduction des aspirations (ou d'adaptation). En quelque sorte, une part des plus désavantagés fait de nécessité vertu. Il n'en reste pas moins qu'une proportion importante des pauvres est insatisfaite vis-à-vis de sa situation professionnelle.

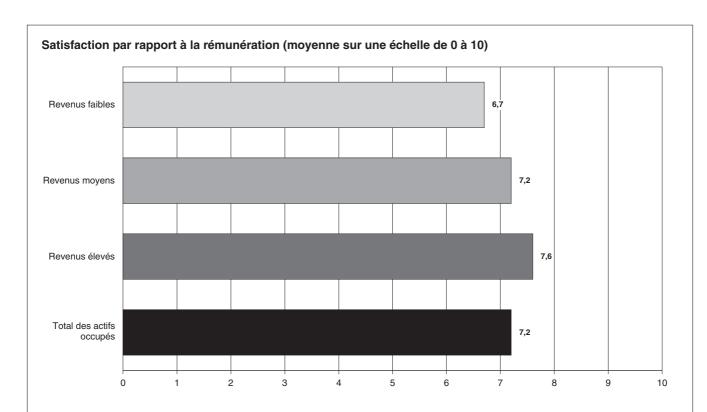
### Définitions et questions posées

Personnellement, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de vos conditions de travail? ... de votre salaire? ; Quel est votre degré de satisfaction par rapport à votre vie professionnelle?

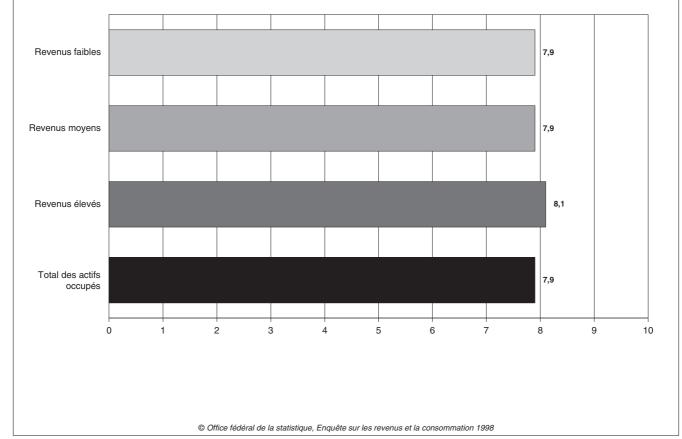
Les échelles de satisfaction utilisées ont des valeurs allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (tout à fait satisfait). Les réponses ont été d'une part regroupées comme suit: de 0 à 5 (insatisfait), 6 et 7 (assez satisfait), 8 et 9 (satisfait) et 10 (très satisfait). D'autre part, nous avons utilisé les scores moyens de satisfaction (moyenne de l'ensemble des valeurs mentionnées par la population considérée, soit les personnes ayant une activité professionnelle).



## 2. 2 Satisfaction au travail



# Satisfaction par rapport à la vie professionnelle en général (moyenne sur une échelle de 0 à 10)



# Les personnes dont le revenu est faible manifestent plus souvent un sentiment d'insécurité face à l'emploi

Près de 20% des actifs occupés estiment qu'ils risquent de perdre leur emploi dans les années qui viennent. Ce sentiment varie selon les groupes de revenus. Ainsi, 25% des personnes ayant un bas revenu contre 13% de celles qui ont un revenu élevé estiment courir un risque de chômage.

Depuis les années 1990, au moins, on a pu observer une diversification des situations par rapport à l'emploi, notamment le développement de formes particulières d'emploi. Ces dernières s'écartent de la norme traditionnelle qui correspond en principe aux éléments suivants : la durabilité de la relation d'emploi, l'unicité de l'employeur, le temps plein avec salaire correspondant à l'activité normale et permanente dans l'entreprise. Les éléments relatifs aux nouvelles formes d'emploi (plus précaires) ne doivent pas occulter un autre phénomène : celui de la (possible) déstabilisation des emplois stables. Ne disposant pas d'informations sur les contrats de travail, nous avons dû aborder la question des emplois à statut précaire en utilisant des variables pouvant avec précaution être interprétées comme des indices d'instabilité professionnelle (changement de métier ou d'employeur, expérience du chômage). Nous utilisons également des informations relatives au travail à temps partiel. Concernant la déstabilisation des emplois stables, on a recouru à la perception du risque de licenciement.

La mobilité professionnelle (qui n'est certes pas en soi un signe d'instabilité) concerne un tiers des personnes actives occupées. Elle s'avère d'autant plus importante que le groupe de revenus est élevé, passant de 29% au sein des pauvres à 38% chez les riches. 14% de la population en emploi a connu une période de chômage au cours des cinq dernières années. Les pauvres ont plus souvent que les deux autres groupes de revenus connu une telle période. Ils sont en effet 18% à avoir fait l'expérience du chômage, contre 14% des personnes ayant un revenu moyen et 12% des personnes ayant un revenu élevé. Parmi les personnes ayant l'expérience du chômage, 23% ont en outre connu un chômage répétitif, soit plus d'une période de chômage au moins. Dans ce dernier cas également, il semble que les pauvres soient le groupe

de revenus le plus touché par cette répétition de périodes de chômage (28% d'entre eux contre 17% au sein des personnes ayant un revenu élevé).

66% des personnes actives occupées travaillent à temps plein, le reste de la population exerce son activité de manière égale (environ 17%) au sein des deux catégories de travail à temps partiel (temps partiel 1: 50-90%, temps partiel 2 : moins de 50%). Les personnes pauvres sont celles qui travaillent le moins fréquemment à temps plein (59% contre, par exemple, 72% des personnes ayant un revenu élevé). Aucune différence significative, selon les groupes de revenus, n'est observée en ce qui concerne le temps partiel 1. Par contre, la population pauvre se trouve nettement plus souvent en situation de travailler dans des emplois à temps partiel 2 (moins de 50%). Environ 5% des personnes travaillant à temps partiel sont en situation de sous-emploi, soit souhaiteraient travailler plus. Les pauvres sont ceux qui déclarent le plus souvent être en situation de temps partiel contraint (environ 9%).

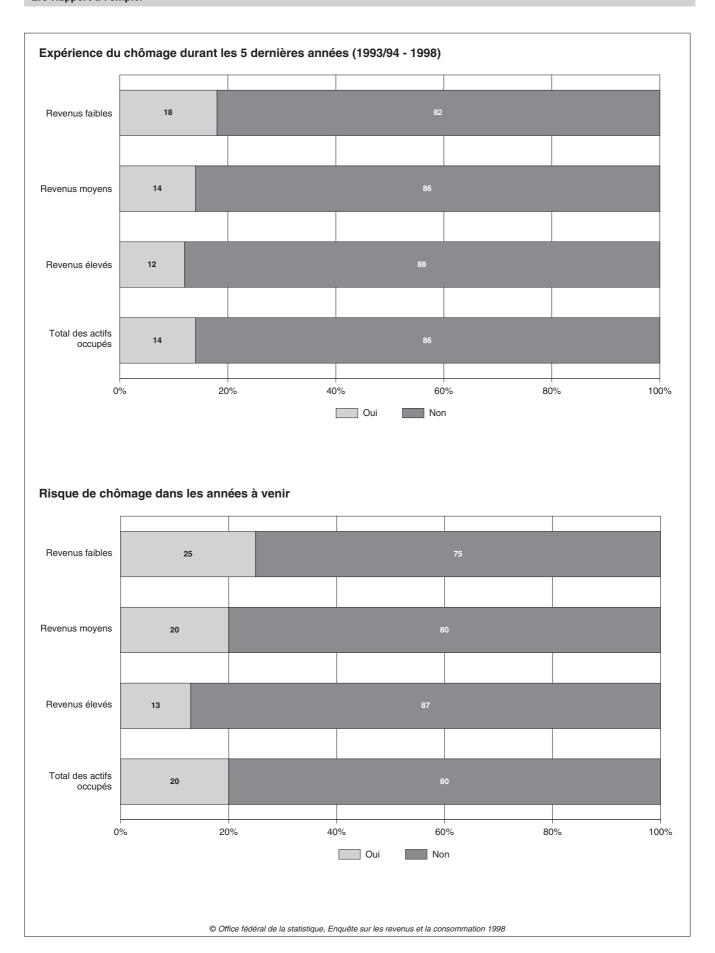
Près de 20% des actifs occupés estiment qu'ils risquent d'être au chômage dans les années qui viennent. Les pauvres perçoivent davantage ce risque que les autres catégories de revenus. Ainsi, 25% des personnes ayant un bas revenu contre 13% de celles qui sont au bénéfice d'un revenu élevé estiment courir un risque de chômage. Si l'on considère les scores moyens d'estimation du risque en question (sur une échelle de 0 à 10, 0 signifiant aucun risque et 10 un risque très important), on constate que la moyenne s'élève à 3,2 pour l'ensemble des actifs occupés. Le score (donc le risque estimé) est d'autant plus élevé, bien que les écarts ne soient pas particulièrement importants, que le groupe de revenus est bas. Ainsi, il s'élève à 3,5 points pour les pauvres, 3,3 pour les revenus moyens et enfin 2,8 pour les personnes aux revenus élevés.

## Définitions et questions posées

Temps partiel contraint (sous-emploi): situation d'une personne travaillant à temps partiel sans le désirer.

Comment appréciez-vous le risque d'être personnellement au chômage dans les prochaines années? Réponse sur une échelle allant de 0 (aucun risque) à 10 (risque très important). Les réponses ont été regroupées comme suit: de 0 à 4 (pas de risque), 5 (valeur neutre), de 6 à 10 (risque). Nous avons également utilisé les scores moyens d'estimation du risque.





# A un faible revenu correspond une distance plus grande à l'idéal de l'intégration professionnelle assurée

La distribution de la population dans les différents types d'intégration professionnelle varie fortement selon la méthode utilisée. Toutefois, la proportion de personnes proches du type idéal de l'intégration assurée est tendanciellement plus faible pour les personnes pauvres.

Nous avons précédemment abordé les questions du rapport au travail et du rapport à l'emploi de manière séparée. Il s'agit maintenant d'utiliser une typologie des formes d'intégration professionnelle liant ces deux dimensions. Pour cela, on définit le type idéal de l'intégration professionnelle comme la double assurance de la reconnaissance matérielle et symbolique du travail et de la protection sociale qui découle de l'emploi. La première condition est considérée comme remplie lorsque les personnes disent éprouver de la satisfaction au travail. La deuxième sera remplie si l'emploi exercé implique une certaine durée permettant de planifier son avenir. Ce type idéal qui conjugue satisfaction dans le travail et stabilité de l'emploi sera qualifié d'intégration assurée. A partir de là, on peut distinguer trois types de déviations: l'intégration incertaine (rapport positif au travail, rapport négatif à l'emploi), l'intégration laborieuse (rapport négatif au travail, rapport positif à l'emploi), enfin l'intégration disqualifiante (rapport doublement négatif au travail et à l'emploi).

Pratiquement, nous avons classé les individus selon leur score sur deux dimensions: la satisfaction vis-à-vis de la vie professionnelle (traduisant approximativement le rapport au travail) et la perception du risque de chômage (approchant le rapport à l'emploi). Compte tenu de l'importante sensibilité des résultats aux seuils utilisés, nous présentons deux séries de chiffres. Tout d'abord, nous avons eu recours aux seuils suivants : si la personne a un score supérieur ou égal à 6 sur l'échelle de satisfaction vis-à-vis de sa vie professionnelle, nous considérons qu'elle est globalement satisfaite quant à son travail. De même, si l'individu a un score inférieur à 6 en matière d'estimation du risque de chômage, nous considérons qu'il a un emploi stable. Ensuite, nous avons établi des seuils «relatifs», c'est-à-dire fonction des scores moyens obtenus pour l'ensemble de la population. Le score moyen de satisfaction vis-à-vis de la vie professionnelle étant de 7,9 points, nous considérons que toute personne obtenant un score supérieur ou égal à 8 est globalement satisfaite de son travail. Le score moyen quant au risque de licenciement s'établissant à un peu plus de 3 points, nous considérons alors que toute personne obtenant un score inférieur à cette valeur est au bénéfice d'un emploi stable.

Suivant la première démarche (« absolue » en quelque sorte), les individus proches de l'intégration assurée représentent 73% de la population active occupée, ceux proches de l'intégration incertaine 16%, ceux qui se rapportent à l'intégration laborieuse 8% environ et, enfin, ceux qui se rapprochent de l'intégration disqualifiante seulement 3% environ. On constate des différences selon les groupes de revenus. Ainsi, la proportion de personnes proches du type idéal (intégration assurée) est d'autant plus faible que le groupe de revenus est bas (environ 67% des pauvres, 72% des personnes ayant un revenu moyen, enfin 81% des riches). En outre, les pauvres sont plus souvent que les autres groupes de revenus proches des formes d'intégration professionnelle déviant du type idéal, en particulier en ce qui concerne l'intégration incertaine et l'intégration disqualifiante.

La seconde démarche («relative» et plus restrictive) implique une distribution de la population dans les différents types d'intégration bien différente. Dès lors, seuls 38% des actifs occupés sont proches de l'intégration assurée, 30% se rapprochent de l'intégration incertaine, 12% se classent au sein de l'intégration laborieuse, enfin 20% sont proches de l'intégration disqualifiante. Ici, les différences entre les groupes de revenus sont moins marquées. Ainsi la distribution dans les différents types d'intégration est presque similaire pour les groupes de revenus bas et moyen. Seuls les riches se distinguent alors avec une proportion supérieure de personnes proches de l'intégration assurée (42% contre 38% pour l'ensemble de la population), et une part moindre d'individus classés dans le type de l'intégration disqualifiante (17% contre 20% au total).

### Définitions et questions posées

Pour la typologie, voir Serge Paugam, Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle, Paris: Presses universitaires de France, 2000.

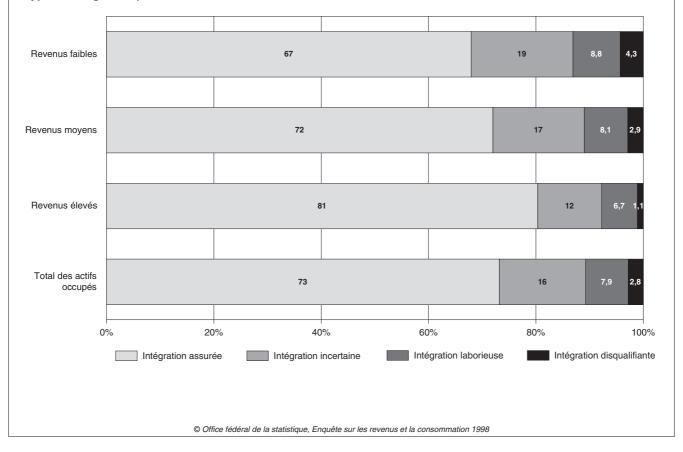
Quel est votre degré de satisfaction par rapport à votre vie professionnelle? Réponse sur une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (tout à fait satisfait). Comment appréciez-vous le risque d'être personnellement au chômage dans les prochaines années? Réponse sur une échelle allant de 0 (aucun risque) à 10 (risque très important).

## 2.4 Intégration professionnelle

Typologie de l'intégration professionnelle							
Satisfaction dans le travail	Stabilité de l'emploi						
+	+						
+	-						
-	+						
-	-						
	+						

Source de la typologie: Paugam (2000)

# Types d'intégration professionnelle



# Les recettes provenant des assurances et prestations sociales représentent un tiers du revenu des ménages à bas revenus

Dans le revenu brut du ménage, les recettes provenant de la protection sociale représentent une part de 12% pour les ménages aisés et de 35% pour les ménages démunis. Ces derniers dépensent en moyenne 1000 francs par mois pour la protection sociale, autrement dit un quart du revenu du ménage mais la moitié seulement de ce que consacrent à ce titre les ménages aisés (2000 francs, soit 14% du revenu du ménage).

Pour les ménages et pour tout un chacun, la protection sociale est liée à des recettes et à des dépenses. Au chapitre des dépenses, on peut mentionner les cotisations aux assurances sociales prélevées sur les salaires et les primes que chaque personne doit payer pour l'assurance-maladie obligatoire. Au plan des recettes, on peut citer les prestations sociales conditionnées ou non aux ressources des bénéficiaires. La structure des recettes et des dépenses de protection sociale varie en fonction du cycle de vie et de la situation personnelle.

Les rentes de l'AVS et de l'AI représentent la plus grande partie des recettes de protection sociale pour les ménages à bas revenus. En revanche, les versements des caisses de pensions occupent cette place pour les ménages à hauts revenus. Comme les groupes-cible des différentes assurances et prestations sociales diffèrent parfois fortement, il est nécessaire de présenter la structure des recettes de manière séparée selon les types de ménages. Pour les ménages de rentiers à bas revenus, les recettes de protection sociale (principalement la prévoyance-vieillesse) forment plus de 80% du revenu du ménage. La part correspondante dépasse à peine 50% pour les ménages de rentiers aisés. On observe aussi des écarts importants entre les catégories de revenus pour les autres types de ménage sélectionnés. Si l'on considère par exemple les ménages d'une personne (non compris les rentiers et rentières), la part des recettes de protection sociale constitue un tiers du revenu des ménages démunis, alors que cette proportion tombe à 5,4% pour les ménages aisés. On retrouve des proportions semblables dans les ménages monoparentaux.

Les dépenses moyennes consacrées par les ménages à la protection sociale se montent à environ 1400 francs par mois. Ce montant représente 18% du revenu brut du ménage et 19% de l'ensemble des dépenses mensuelles d'un ménage. En chiffres absolus, les dépenses mensuelles des ménages à bas revenus pour la protection sociale (1000 francs) n'atteignent que la moitié de celles qu'y consacrent les ménages aisés. Mais si l'on compare ces dépenses au revenu du ménage, il apparaît clairement qu'elles occasionnent une charge financière relativement importante pour les ménages à bas revenus: un quart du revenu est dépensé pour la protection sociale. En comparaison, cette charge atteint 16% pour les ménages à revenus moyens et 14% pour ceux à revenus élevés. Rapportées aux dépenses globales d'un ménage, les dépenses pour les assurances sociales ne varient pas beaucoup selon les catégories de revenus (entre 17% et 20%), car elles sont adaptées aux possibilités financières du ménage (voir 3.2).

Ces résultats traduisent le lien étroit entre les recettes et dépenses de protection sociale et la situation financière générale des ménages mesurée par les trois catégories de revenus.

#### **Définitions**

La protection sociale est l'ensemble des mesures prises par des institutions publiques ou privées pour protéger les personnes et les ménages contre certains risques sociaux et pour assurer leur subsistance. Le terme «protection sociale» utilisé dans ce rapport ne couvre que partiellement la définition donnée par Eurostat (SESPROS: système européen de statistiques intégrées de la protection sociale). SESPROS se réfère à un niveau macro-économique dans l'optique des comptes nationaux de la protection sociale, alors que dans le présent rapport, l'accent est mis sur le niveau micro-économique: la protection sociale est considérée dans la perspective des ménages.

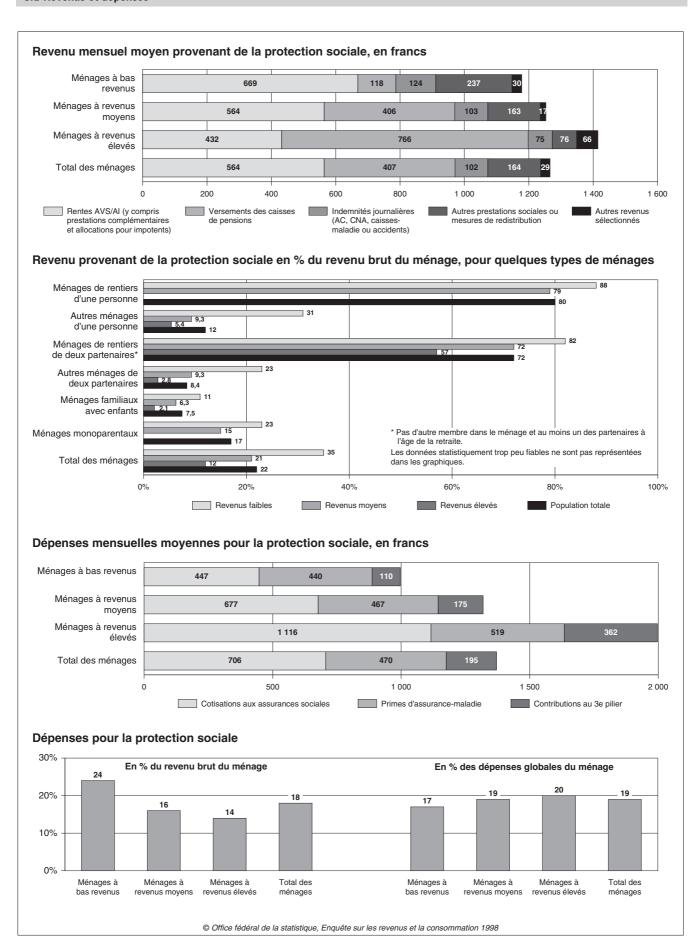
Le revenu des ménages provenant de la protection sociale comporte les éléments suivants: rentes AVS/AI (ordinaires, extraordinaires, prestations complémentaires et allocations pour impotents), versements des caisses de pensions (uniquement les rentes, pas les prestations de sortie), indemnités journalières (AC, CNA, autres caisses-maladie et accidents), autres prestations sociales ou mesures de redistribution (allocations familiales de la Confédération pour l'agriculture, allocations cantonales pour enfants, allocations de maternité, aide aux chômeurs en fin de droit, réductions des primes d'assurance-maladie, allocations de logement, allocations pour perte de gain en cas de service militaire, protection civile et service civil (APG), versements de l'assurance militaire, autres prestations communales et cantonales telles que l'aide sociale et l'aide aux victimes), sélection d'autres revenus (assurances complémentaires privées et bourses).

Les dépenses des ménages pour la protection sociale comportent les éléments suivants:

cotisations aux assurances sociales, autrement dit, déductions sociales sur les salaires des employés (AVS/AI/APG, AC, assurance-accidents et autres) et cotisations AVS/AI/APG des indépendants, cotisations des salariés et des indépendants aux caisses de pensions (prévoyance professionnelle ou 2e pilier) et assurances facultatives des indépendants;

primes d'assurance-maladie (assurance de base obligatoire et assurances complémentaires facultatives); versements au 3e pilier ou prévoyance individuelle (pilier 3a et 3b: assurance-vie liée et non liée).





# La précarité économique se répercute sur la protection sociale individuelle

Au-delà des prestations de base du système de sécurité sociale, les personnes démunies sont nettement moins bien assurées que les personnes aisées. Seuls 37% ont contracté des assurances-maladie complémentaires et 25% une assurance-vie; dans la catégorie des hauts revenus, les parts correspondantes atteignent 62% et 45%.

Le présent chapitre s'intéresse en premier lieu au nombre de ménages touchant des prestations sociales et aux différents types de ces dernières. En plus des prestations de base considérées dans le système de sécurité sociale telles que les contributions de l'AVS, des caisses de pensions et de l'assurance-maladie obligatoire, il existe dans notre pays de nombreuses offres d'assurances complémentaires individuelles. Partant de l'hypothèse que ces possibilités ne peuvent pas être utilisées de manière égale par tous les groupes de revenus, nous avons aussi déterminé combien de personnes disposent d'une assurance complémentaire à l'assurance-maladie obligatoire ou d'une assurance-vie.

Comme le prescrit le système suisse de prévoyance-vieillesse, presque tous les ménages comptant au moins une personne à l'âge de la retraite bénéficient de rentes AVS/AI ordinaires. Parmi ces ménages, 4,9% touchent des prestations complémentaires. Les ménages de rentiers aisés (80%) sont près de trois fois plus nombreux que les ménages de rentiers démunis (30%) à toucher des prestations d'une caisse de pensions (2e pilier). 1% au plus des ménages, quelle que soit la catégorie de revenus, bénéficient de rentes AVS/AI extraordinaires, d'allocations pour impotents de l'AVS/AI, d'indemnités journalières de la CNA ou d'autres caisses-maladie ou accidents, d'allocations de maternité ou d'aides aux chômeurs en fin de droit. Ils ne sont pas représentés graphiquement compte tenu du nombre trop faible de cas observés. La part des ménages touchant des allocations pour enfants ou des allocations familiales pour l'agriculture atteint 32%. Elle est plus faible dans la catégorie des bas revenus que dans celle des moyens revenus du fait que la première catégorie citée compte un nombre proportionellement plus important d'indépendants, lesquels reçoivent beaucoup moins souvent des allocations pour enfants que les personnes salariées. Les ménages à faible revenu recourent plus fréquemment aux indemnités de chômage ainsi qu'à diverses prestations sociales liées au besoin telles que les réductions de primes d'assurance-maladie ou les prestations de l'aide sociale ou de l'aide aux victimes.

Près de la moitié de la population résidante dispose d'assurances complémentaires à l'assurance-maladie obligatoire. Comme on s'y attend, la part des personnes à bas revenus (37%) est ici plus faible que celle des représentants des catégories de revenus moyens (48%) et supérieurs (62%). La part de personnes ayant contracté de telles assurances tend à s'accroître avec l'âge, mais la progression est moins marquée pour les plus démunis. Dans les trois catégories de revenus considérées, les étrangers ont nettement moins souvent recours à cette offre.

Si l'on considère non pas les personnes mais les ménages, les différences en fonction du niveau des revenus restent importantes: près de la moitié des ménages à bas revenus (49%) ne disposent d'aucune assurance complémentaire, ce qui n'est le cas que d'un bon quart des ménages aisés (28%) et de 41% des ménages à revenus moyens (moyenne de l'ensemble des ménages: 41%).

Un tiers de la population résidante a conclu une assurance-vie. Cette proportion, comme pour les assurances complémentaires, varie selon le niveau du revenu: 45% des personnes à hauts revenus disposent d'une assurance-vie, contre 34% de celles à revenus moyens et seulement 25% de celles à bas revenus. Les assurances-vie sont particulièrement fréquentes parmi les hommes, les personnes entre 25 et 61/64 ans, les personnes vivant dans des ménages familiaux avec enfants ainsi que parmi les travailleurs indépendants, qui bénéficient, ceci expliquant cela, d'une moins bonne couverture de prévoyance professionnelle que les salariés. Les parts varient dans tous les groupes selon le niveau du revenu.

Une personne au moins a contracté une assurance-vie dans quatre ménages pauvres sur dix; ce rapport est de cinq sur dix pour les ménages de condition moyenne et de six sur dix pour les ménages aisés.

#### Définitions et questions posées

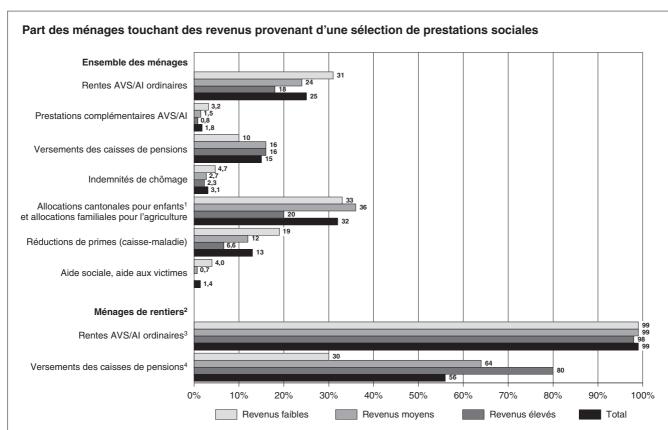
Ont été ici considérés comme prestations sociales les rentes AVS/AI ordinaires et extraordinaires, les prestations complémentaires à l'AVS/AI, les allocations pour impotents de l'AVS/AI, les versements des caisses de pensions (prévoyance professionnelle), les indemnités de chômage, les indemnités journalières de la CNA (accidents et maladies professionnelles), les indemnités journalières des caisses-maladie et accidents, les allocations familiales de la Confédération pour l'agriculture, les allocations cantonales pour enfants, les allocations de maternité, l'aide aux chômeurs en fin de droit, les réductions de primes (caisses-maladie), l'aide sociale et l'aide aux victimes.

Les ménages de rentiers sont des ménages comptant au moins une personne à l'âge de la retraite.

En plus de votre assurance-maladie obligatoire, avez-vous encore des compléments d'assurance-maladie?

Avez-vous un troisième pilier ou une assurance-vie (pilier 3a ou 3b)?

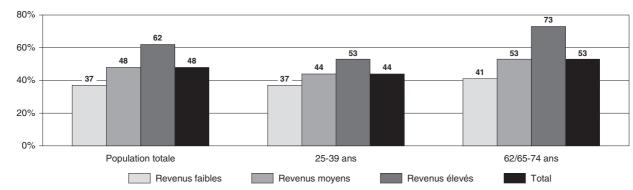




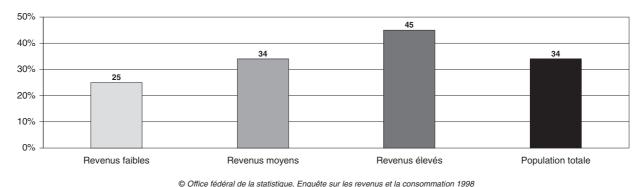
- 184% des familles et familles monoparentales avec enfants de moins de 15 ans touchent des allocations pour enfants ou des allocations familiales pour l'agriculture

- Ménages comptant au moins une personne à l'âge de la retraite
   Les ménages de rentiers ne touchant pas une rente AVS/AI ordinaire (1%) sont formés de personnes exerçant encore une activité professionnelle
   Le 2 e pilier (caisse de pensions) n'est pas obligatoire pour les travailleurs indépendants et les employés ayant un salaire très bas ou un contrat de courte durée Les valeurs statistiquement trop peu fiables ne sont pas représentées graphiquement

#### Assurances-maladie complémentaires selon une sélection de groupes d'âges



#### **Assurances-vie**



## La détérioration du niveau de vie après la retraite touche surtout les rentiers ne disposant que de faibles revenus

Chez les non-retraités, les personnes aisées sont plus nombreuses que celles de la catégorie des bas revenus à s'attendre à une diminution de leur niveau de vie après la retraite. Quant aux retraités, le nombre de ceux qui estiment que leur niveau de vie a reculé après la retraite est beaucoup plus grand parmi les personnes à bas revenus: 41% contre 11% de celles de condition aisée. Les personnes à bas revenus sont en conséquence moins satisfaites du système de sécurité sociale.

Pour analyser la sécurité sociale dans une perspective subjective, on peut utiliser comme indicateurs l'appréciation portée sur le niveau de vie après la retraite ainsi que l'évaluation générale du système de sécurité sociale. Dans le cas du premier indicateur, les personnes retraitées ont été invitées à apprécier leur situation actuelle, tandis que les personnes non retraitées ont été interrogées sur le niveau de vie attendu à la retraite.

Une personne pauvre sur dix s'attend à une élévation de son niveau de vie après la retraite, tandis que 44% estiment qu'elles devront vivre avec moins d'argent. La moitié des personnes aisées pensent de même, et seules 5% environ s'attendent à une élévation de leur niveau de vie. Tant chez les personnes pauvres que chez les personnes aisées, 45% estiment qu'elles pourront maintenir leur niveau de vie à la retraite. Les personnes retraitées jugent leur niveau de vie de la manière suivante: la plupart ont pu conserver leur niveau de vie, mais des disparités importantes existent selon les revenus. Les personnes à bas revenus ont été 41% à voir leur niveau de vie reculer, les représentants de la catégorie moyenne 28% et les personnes aisées 11%. Il n'est pas possible de savoir si les rentiers disposant d'un faible revenu font partie de cette catégorie depuis la retraite ou s'ils étaient déjà pauvres auparavant.

Les familles monoparentales et les Suisses romands se montrent nettement plus pessimistes que les autres groupes: deux tiers des premières et 57% des seconds croient que leur niveau de vie sera moins élevé à l'âge de la retraite (moyenne globale de la population: 47%).

Les informations présentées au chapitre 10.1 montrent que les personnes pauvres sont, sans surprise, moins satisfaites de leur situation financière que les personnes aisées. Les réponses sont similaires en ce qui concerne le système de sécurité sociale: 31% des personnes pauvres, 24% des personnes de la catégorie moyenne et 22% des personnes aisées en sont mécontentes.

Parmi les non-retraités, les personnes les plus satisfaites de la sécurité sociale sont celles qui estiment que leur niveau de vie restera inchangé après leur retraite. Viennent ensuite les personnes qui tablent sur une élévation et enfin celles qui pensent que leur niveau de vie baissera. Ce résultat se répète dans les trois catégories de revenus.

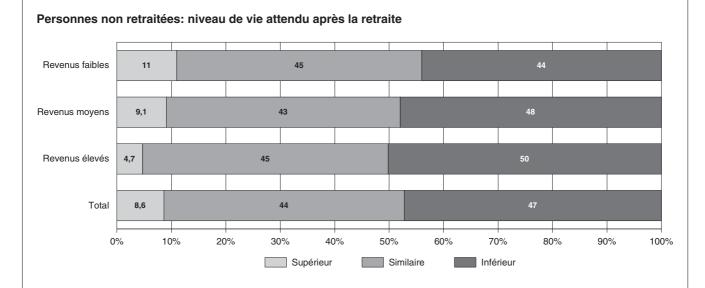
Sans surprise, les rentiers dont le niveau de vie a augmenté sont plus satisfaits du système de sécurité sociale (part de satisfaits: 86%) et aussi de leur situation financière (96%) que les personnes qui ont connu une détérioration de leur situation (64% de personnes satisfaites du système de sécurité sociale, 77% de personnes satisfaites de leur situation financière). La tendance semble être similaire dans les trois catégories de revenus, mais compte tenu du petit nombre d'observations, on ne peut l'attester statistiquement que dans la catégorie des revenus moyens.

#### Questions posées

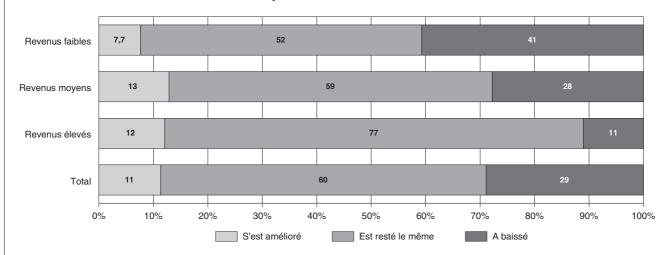
Les personnes non retraitées ont dû répondre à la question suivante: Pensez-vous que votre niveau de vie après votre retraite sera supérieur, similaire ou inférieur à votre niveau de vie actuel? La question posée aux rentiers était formulée ainsi: Depuis votre retraite, estimez-vous que votre niveau de vie s'est amélioré, est resté le même ou a baissé?

La question portant sur l'appréciation générale de la sécurité sociale est extraite d'une série de questions concernant la satisfaction par rapport aux conditions de vie et à la qualité de vie (voir chapitre 10.1): Quel est votre degré de satisfaction par rapport à votre AVS, à votre assurance-maladie, à votre assurance-chômage, à ce que l'on peut donc appeler le système de sécurité sociale? Pour le regroupement des modalités de réponses, prière de se référer au chapitre 10.1.

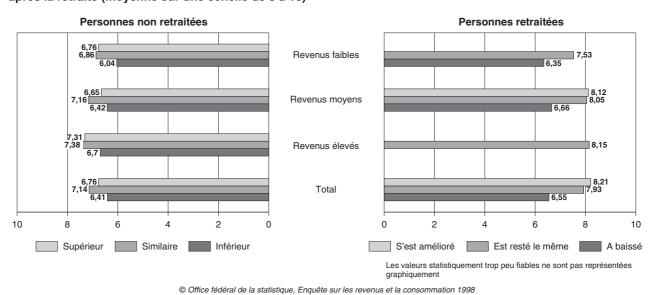




#### Personnes retraitées: niveau de vie effectif après la retraite



Satisfaction par rapport au système de sécurité sociale en fonction du niveau de vie (attendu) après la retraite (moyenne sur une échelle de 0 à 10)



## La faiblesse du revenu: un phénomène qui touche d'abord les familles nombreuses et les familles monoparentales

La part des ménages à bas revenus s'accroît à mesure que le nombre d'enfants augmente. Les familles monoparentales et celles comptant trois enfants ou plus sont davantage concernées. Près de la moitié d'entre elles font partie des plus démunis. Les personnes aisées tendent à être moins satisfaites de leur vie familiale que celles financièrement défavorisées.

Les groupes de population comptant les plus fortes proportions de personnes à bas revenus ont été présentés au chapitre 1.1. L'analyse montre que la pauvreté touche d'abord les personnes sans emploi, les indépendants sans employé, les personnes veuves ou âgées de 75 ans ou plus, les étrangers, les personnes sans formation postobligatoire et celles encore en formation. Mais ce sont surtout les familles nombreuses et les familles monoparentales qui sont victimes de ce phénomène. Les personnes vivant seules et les couples faisant ménage commun ne semblent, au premier abord, pas particulièrement concernés.

Nous examinons ici comment le revenu évolue quand le nombre d'enfants augmente. Il est vraisemblable que les ménages où le père et la mère ont une activité lucrative connaissent moins de problèmes d'argent que ceux où seul un des parents est dans ce cas. Par contre, on peut supposer que ces ménages se plaignent plus souvent de manquer de temps pour leur famille. L'impact du revenu sur la satisfaction procurée par la vie familiale permet de compléter l'image de la situation familiale.

25% des ménages avec un enfant ne disposent que d'un faible revenu. Cette part est à peu près identique dans les ménages de deux enfants. Elle grimpe toutefois à 48% dans les familles de trois enfants ou plus. Elle est aussi importante dans les familles monoparentales (41%). Lorsque les familles comptent deux enfants ou plus, des différences sensibles apparaissent entre la ville et la campagne, car dans cette dernière la part des ménages familiaux à bas revenus est beaucoup plus élevée. Quand un couple n'a (encore) qu'un enfant, les différences entre zones urbaines et rurales sont minimes.

Comme on s'y attend, les ménages familiaux où les deux partenaires exercent une activité lucrative se rencontrent plutôt

dans les catégories de revenus moyens et supérieurs: un tiers des ménages disposant d'un seul revenu vit dans la pauvreté, contre seulement un bon cinquième des ménages bénéficiant de deux revenus. Dans l'ensemble, les deux partenaires exercent une activité lucrative dans quatre ménages familiaux sur dix. Ce n'est le cas que dans trois ménages de trois enfants ou plus sur dix. Le nombre de ménages disposant de deux revenus diminue donc quand le nombre d'enfants augmente, ce qui peut expliquer entre autres pourquoi les familles nombreuses sont fortement représentées dans les catégories de revenus inférieurs. Selon un rapport récent sur les «working poor», la part des personnes actives occupées a progressé durant les années nonante, en particulier dans les ménages familiaux à bas revenus. Dans les familles nombreuses et les familles monoparentales, cependant, la hausse est nettement plus faible en raison de leurs possibilités limitées d'accroître le temps de travail (voir Streuli, Bauer 2001).

Le nombre des enfants n'a manifestement aucune influence majeure sur la satisfaction procurée par la vie familiale. Les personnes aisées ont tendance à être moins satisfaites que les défavorisées. En moyenne, les chiffres enregistrés dans les familles monoparentales sont nettement plus bas (7,5) que pour les couples avec enfants (9,0).

Enfin, six personnes sur dix vivant dans un ménage familial souhaiteraient avoir plus de temps à consacrer à la famille. Cette proportion est tout aussi forte dans les familles monoparentales. Elle tend à se réduire légèrement chez les personnes aisées. Le nombre d'enfants ne semble pas jouer un rôle en la matière. Dans les ménages où le père et la mère travaillent, les personnes interrogées ont indiqué plus souvent qu'elles souhaiteraient avoir plus de temps pour leur famille. Ce souhait émane avant tout de mères exerçant une activité lucrative.

#### Définitions et questions posées

Ménages bénéficiant de deux revenus: l'homme et la femme exercent une activité lucrative (le taux d'occupation étant indifférent). Il n'a pas été tenu compte des personnes sans emploi, car leurs habitudes en matière de tâches familiales et ménagères ne sont pas les mêmes que celles des personnes actives occupées.

Quel est votre degré de satisfaction par rapport à votre vie de famille? (échelle de 0 «pas du tout satisfait» à 10 «tout à fait satisfait»)

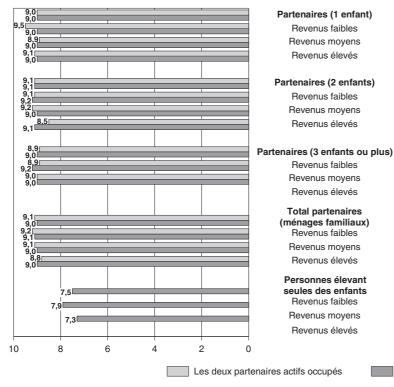
Si vous pouviez modifier votre emploi du temps, consacreriez-vous à la famille plus de temps, le même temps ou moins de temps qu'actuellement?

Elisa Streuli, Tobias Bauer: Les working poor en Suisse, étude de la problématique, de l'ampleur du phénomène et de ses causes, dans info: social n° 5, 2001.

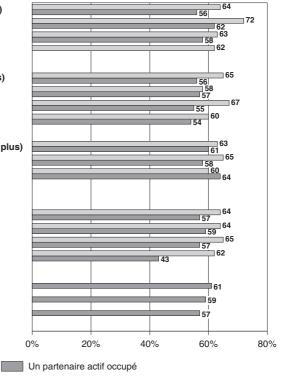


#### Types de ménages par catégories de revenus Ménages familiaux (1 enfant) Régions urbaines Régions rurales 25 Un partenaire actif occupé Les deux partenaires actifs occupés 13 Ménages familiaux (2 enfants) 25 19 Régions urbaines Régions rurales Un partenaire actif occupé Les deux partenaires actifs occupés 22 Ménages familiaux (3 enfants +) Régions urbaines Régions rurales 52 Un partenaire actif occupé Les deux partenaires actifs occupés Total des ménages familiaux Régions urbaines 23 37 Régions rurales 33 Un partenaire actif occupé Les deux partenaires actifs occupés Ménages monoparentaux 0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 80% 90% 100% 70% Revenus faibles Revenus moyens Revenus élevés

# Satisfaction moyenne par rapport à la vie de famille (échelle de 0 à 10)



# Proportion de personnes désirant consacrer davantage de temps à la famille



© Office fédéral de la statistique, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

Les valeurs statistiquement trop peu fiables ne sont pas représentées graphiquement

### Plus d'un tiers de tous les enfants vivent dans des ménages à bas revenus

Les ménages familiaux à bas revenus ont en moyenne 1,9 enfants, les familles aisées 1,6 enfants. Si l'on inverse la perspective, ces chiffres signifient que 35% de tous les enfants vivent dans des ménages à bas revenus et 6% seulement dans des ménages à revenus élevés.

Comme le montre le chapitre 4.1, le nombre d'enfants influe de manière déterminante sur l'état du revenu des ménages familiaux. Ainsi, les ménages de trois enfants ou plus sont nettement plus touchés par la pauvreté que les ménages comptant un ou deux enfants. Mais quelle est la situation des enfants? Combien d'entre eux sont-ils touchés par la pauvreté? Et dans quelle mesure le cadre de vie en souffre-t-il? Pour répondre à cette dernière question, plusieurs facteurs ont été examinés: l'espace offert aux enfants dans les environs du logement et la proximité du terrain de jeu, du jardin d'enfants, de l'école primaire et du centre de rencontre pour adolescents. Comme les enfants de moins de 15 ans n'ont pas été interrogés, seules des affirmations indirectes sont possibles.

Environ 40% des ménages familiaux en Suisse ont un enfant, 45% deux enfants, 13% trois enfants et à peine 3% quatre enfants et plus. On compte plus d'enfants par ménage dans les familles défavorisées que dans les familles aisées: en moyenne 1,9 dans les premières et 1,6 dans les secondes. Si l'on inverse la perspective, ces chiffres signifient que 35% de tous les enfants de moins de 15 ans vivent dans des ménages à bas revenus, 59% dans des ménages à revenus moyens et 6% seulement dans des ménages à hauts revenus. Il n'y a pas lieu de s'en étonner compte tenu des coûts indirects relativement élevés liés à l'éducation des enfants (renoncement au travail rémunéré pour s'occuper des enfants). Dans une étude de 1998 commandée par l'Office fédéral des assurances sociales, les coûts directs assumés par un couple marié pour le premier enfant jusqu'à sa vingtième année étaient estimés à environ 340'000 francs. L'arrivée d'autres enfants entraîne des dépenses variant entre 150'000 et 180'000 francs. A ces dépenses viennent cependant s'ajouter des coûts indirects. Ils correspondent au temps supplémentaire consacré aux tâches familiales et ménagères ou à la perte de revenu qui s'ensuit. Dans le cas d'un couple avec un enfant, la perte de revenu a été évaluée à environ 480'000 francs (voir Bauer 1998).

L'appréciation de l'espace offert aux enfants est caractérisée par une opposition ville/campagne: dans les zones urbaines, les familles défavorisées jugent moins bonne, pour leurs enfants, la qualité de leur logement et de ses alentours que les familles aisées. A la campagne, la tendance est exactement inversée: les ménages à bas revenus sont nettement plus satisfaits que les ménages aisés de l'espace offert à leurs enfants. En ce qui concerne l'aptitude du logement à satisfaire les besoins d'une famille avec enfants, les différences sont quelque peu plus faibles.

Les distances moyennes à parcourir jusqu'à certaines infrastructures, comme l'aire de jeu, le jardin d'enfants ou la crèche, l'école primaire et le centre de rencontre peuvent constituer un certain inconvénient: pour les parents, elles peuvent se traduire par une grande perte de temps passé à accompagner ou à conduire les enfants; pour les enfants euxmêmes, elles signifient soit qu'ils ont besoin d'être accompagnés par un adulte, soit qu'ils doivent parcourir seuls un long chemin éventuellement dangereux.

Dans les zones urbaines, nous ne constatons pratiquement aucune différence entre les catégories de revenus. La distance jusqu'à l'aire de jeu la plus proche est la plus courte, puisqu'il ne faut en moyenne que six minutes à pied pour y accéder. Le jardin d'enfants et l'école primaire sont à peine à dix minutes à pied en moyenne. Enfin, le centre de rencontre le plus proche se situe à 15 minutes à pied du logement. A la campagne, les distances sont partout plus longues. Il faut donc compter plus de temps pour accéder à pied à ces infrastructures. De plus, les enfants provenant de ménages défavorisés doivent parcourir un plus long chemin. De toute évidence, les familles pauvres vivent rarement au centre d'un village, mais plutôt un peu à l'écart.

#### Définitions et questions posées

Le nombre moyen d'enfants de moins de 15 ans par ménage ne doit pas être confondu avec l'indicateur conjoncturel de fécondité. Ce dernier exprime le nombre moyen d'enfants mis au monde par les femmes âgées de 15 à 49 ans. Ce chiffre était estimé à 1,48 pour 1999.

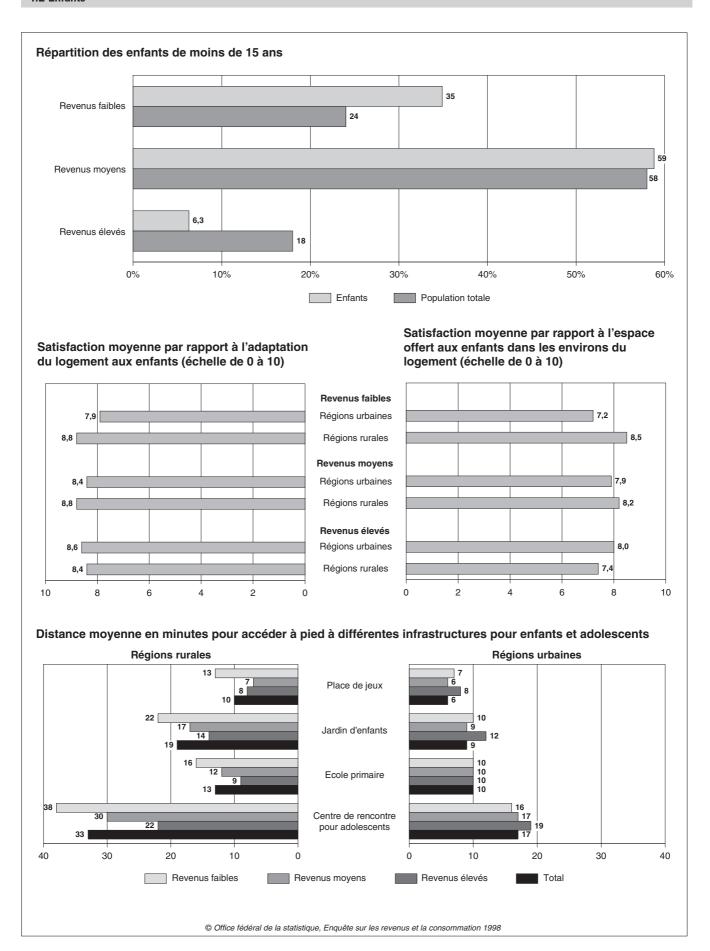
Personnellement, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de l'espace offert aux enfants dans les environs de votre logement? (échelle de 0 «pas du tout satisfait» à 10 «tout à fait satisfait»)

Personnellement, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de l'aptitude de votre logement ou de votre maison à satisfaire les besoins d'une famille avec enfants? (échelle de 0 «pas du tout satisfait» à 10 «tout à fait satisfait»)

Combien de minutes faut-il pour aller à pied de votre logement jusqu'aux endroits suivants? (place de jeux la plus proche, jardin d'enfants le plus proche, école primaire la plus proche, centre de rencontre pour adolescents le plus proche)?

Tobias Bauer: Les enfants, le temps et l'argent, dans Famille & Société n° 1, 1998.





# Temps: la charge effective et la charge subjective évoluent en sens contraire

Les ménages à bas revenus consacrent plus de temps aux tâches familiales et ménagères que les ménages aisés. Pourtant, ceux-ci ressentent cette charge de manière beaucoup plus forte et expriment également plus souvent le souhait de passer moins de temps à s'occuper des tâches ménagères. Dans toutes les situations familiales, les hommes investissent moins de temps dans les tâches familiales et ménagères que les femmes, mais se sentent proportionnellement davantage chargés que les femmes.

Le présent chapitre analyse la relation entre le temps subjectif et le temps effectif requis par les tâches familiales et ménagères. L'analyse part de l'hypothèse suivante: les ménages pauvres sont, objectivement, davantage accaparés par les tâches familiales et ménagères que les ménages aisés, car ils possèdent moins d'appareils ménagers, achètent plus rarement des produits finis ou semi-finis coûteux, mangent moins souvent à l'extérieur et bénéficient plus rarement d'une aide pour s'occuper des tâches ménagères ou garder les enfants. Dans quelle mesure cette charge de travail objectivement plus grande se répercutet-elle sur la charge de travail subjective?

Dans les ménages à bas revenus, les femmes consacrent en moyenne un peu plus de temps aux tâches familiales et ménagères que dans les ménages aisés. Chez les hommes, les différences entre les catégories de revenus sont très petites. Ce premier constat est valable pour les personnes vivant seules et les couples sans enfants. Dans les ménages comptant des enfants de moins de 15 ans, la charge de travail est à peu près la même dans toutes les catégories de revenus. Quel que soit le type de famille, les femmes investissent plus de temps dans les tâches familiales et ménagères que les hommes. C'est dans les ménages avec des enfants de moins de 15 ans que la différence est la plus nette.

La charge subjective représentée par les tâches familiales et ménagères ne correspond pas à la charge effective en temps. Dans les ménages aisés avec des enfants de moins de 15 ans, sept femmes sur dix et quatre hommes sur dix considèrent que les tâches familiales et ménagères représentent une charge moyenne ou lourde. Dans les ménages pauvres avec enfants, seulement cinq femmes sur dix et trois hommes sur dix estiment devoir faire face à une charge de travail moyenne ou lourde. Comment expliquer ces différences de perception? Il est possible que la part, supérieure à la moyenne, d'hommes et de femmes menant une activité lucrative dans les ménages aisés

en soit en partie à l'origine (voir 4.1). Il est aussi probable que cette perception soit influencée par les exigences plus élevées des personnes aisées en matière de niveau de vie, par exemple leur volonté d'avoir plus de temps libre.

La comparaison entre la charge objective et la charge subjective chez les personnes vivant seules fournit également des renseignements intéressants. Le temps consacré aux tâches ménagères est nettement moins élevé dans la catégorie de revenus supérieure. On relèvera en particulier les différences en la matière observées entre les femmes et les hommes vivant seuls. Dans les deux catégories de revenus inférieures, les hommes passent environ deux fois moins de temps à s'occuper des tâches ménagères, mais ils se sentent nettement plus souvent surchargés que les femmes. Charge subjective et charge objective sont davantage équilibrées pour les personnes vivant seules faisant partie de la catégorie de revenus supérieure. Dans les ménages d'une personne, la charge effective évolue en sens contraire de la charge subjective. L'opposition est moins marquée dans les autres types de ménage. Il n'en demeure pas moins que les personnes aisées investissent moins de temps pour accomplir ces tâches, mais qu'elles se sentent plus souvent surchargées.

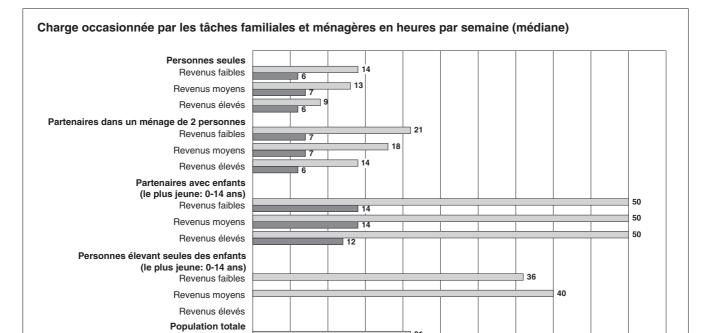
La charge subjective peut aussi être mesurée par le souhait des personnes de consacrer plus, autant ou moins de temps aux tâches familiales et ménagères – ce qui est, notons-le, autre chose que de passer plus ou moins de temps avec sa famille (voir 4.1). Les mêmes schémas se répètent dans ce cas: les personnes aisées expriment plus souvent le souhait de consacrer moins de temps à ces tâches que les personnes vivant dans des ménages à revenus faibles. Les femmes affirment également plus fréquemment que les hommes vouloir passer moins de temps à s'occuper des tâches familiales et ménagères. Ce souhait revient le plus souvent dans la bouche des femmes vivant dans des ménages familiaux aisés (64%). Mais il est aussi formulé par 42% des femmes vivant dans des ménages familiaux à bas revenus.

#### Définitions et questions posées

La charge objective est mesurée par la valeur médiane du temps de travail en heures par semaine, car les données disponibles pour une semaine moyenne donnent systématiquement des valeurs trop basses. Les calculs basés sur un jour de référence conviendraient nettement mieux pour des données moyennes en heures. Cf. «Du travail, mais pas de salaire», OFS 1999.

Charge subjective: Considérez-vous la prise en charge des enfants et les tâches ménagères (p.ex. cuisiner, nettoyer, faire les achats, des réparations, des travaux administratifs ou d'organisation) dont vous vous occupez personnellement comme une charge plutôt lourde, plutôt moyenne, plutôt légère ou comme n'étant pas une charge?





21

Femmes

25

30

35

Hommes

20

20

15

10

Proportion de personnes estimant devoir faire face à une charge de travail familial et ménager moyenne ou forte

Revenus faibles

Revenus moyens Revenus élevés

0

5

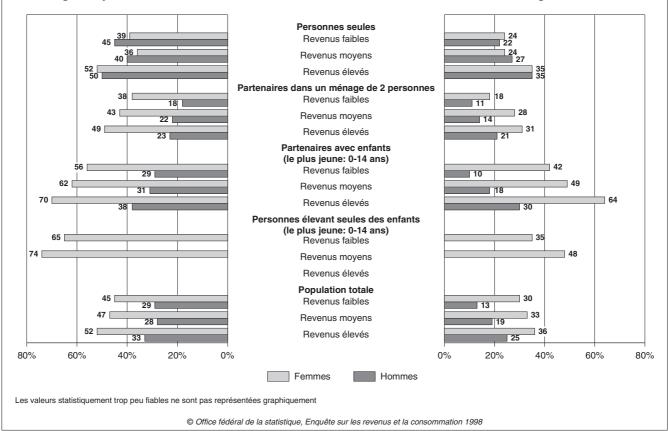
Proportion de personnes désirant consacrer moins de temps aux tâches familiales et ménagères

40

45

50

55



# Le revenu n'influence guère le partage des rôles entre l'homme et la femme

Dans toutes les catégories de revenus, les tâches familiales et ménagères sont assumées en majorité par les femmes. Quelle que soit la situation familiale, la part dont l'homme s'acquitte est nettement inférieure à 40%, alors que celle de la femme dépasse largement 60%. Les ménages aisés recourent proportionnellement deux fois plus souvent à une aide de ménage extérieure que les ménages à bas revenus.

L'un des arguments souvent avancés pour expliquer pourquoi les tâches ménagères et familiales sont dévolues en majorité aux femmes est le suivant: le revenu du ménage est plus élevé si l'homme exerce une activité lucrative à plein temps que si l'homme et la femme se répartissent équitablement les tâches familiales et ménagères et les activités lucratives. Comme le nombre de familles qui connaissent un partage équitable des tâches est encore relativement restreint, cette relation ne peut pas être vérifiée directement compte tenu de la taille réduite de notre échantillon. La part des tâches familiales et ménagères que l'homme effectue permet cependant de savoir si, par exemple, l'homme contribue davantage à ces tâches quand sa compagne exerce une activité lucrative. Des données sont certes disponibles sur les parts respectives assumées par les différents membres du ménage, mais nous ne nous intéresserons ici qu'aux parts des deux partenaires. Par ailleurs, lorsqu'un ménage peut recourir à une aide de ménage extérieure, il peut aménager plus souplement les tâches familiales et ménagères et les activités lucratives. Le thème de la garde des enfants en dehors de la famille fait l'objet d'un chapitre spécifique (voir 4.5).

Dans toutes les catégories de revenus, les femmes accomplissent beaucoup plus de tâches ménagères et familiales que les hommes. Sur l'ensemble des ménages considérés, la part des femmes diminue légèrement et la part des hommes s'accroît quelque peu à mesure que le revenu du ménage augmente.

Dans les ménages aisés où un seul des partenaires exerce une activité lucrative, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à s'occuper des tâches familiales et ménagères que dans les ménages à bas revenus ; pour les hommes, l'investissement est le même quel que soit le revenu. Dans les ménages bénéficiant de deux revenus, la situation est différente: chez les personnes aisées, la part de la femme est inférieure et la part de l'homme supérieure à celles observées

dans les ménages à bas revenus. Les tâches ménagères et familiales dans les ménages comptant deux revenus sontelles donc réparties un peu moins unilatéralement que dans les ménages qui connaissent une répartition traditionnelle des rôles? Cette situation n'est vraie que pour les ménages à deux revenus faisant partie des catégories de revenus moyens et supérieurs. Dans les ménages à bas revenus, au contraire, le fait que les deux partenaires exercent ou non une activité lucrative ne joue aucun rôle sur la répartition des tâches familiales et ménagères.

On peut aussi penser que les ménages aisés délèguent plus souvent une partie des tâches familiales et ménagères à une personne de l'extérieur. De fait, les ménages aisés recourent proportionnellement deux fois plus aux services d'une aide de ménage extérieure que les ménages à bas revenus. Ce constat est valable tant pour les personnes vivant seules que pour les couples. Dans les ménages familiaux, la différence entre les catégories de revenus est encore plus marquée: 30% des ménages aisés recourent à une aide de ménage, contre seulement 4,6% de ceux à bas revenus. Si l'on prend en considération tous les ménages indépendamment de leur revenu, on constate que ce sont surtout les personnes vivant seules et les couples sans enfants qui emploient une aide de ménage. Près de 14% de toutes les personnes vivant seules – surtout des personnes âgées - bénéficient d'un tel soutien. Cette part tombe à environ 9% dans le cas des parents d'enfants de moins de 15 ans.

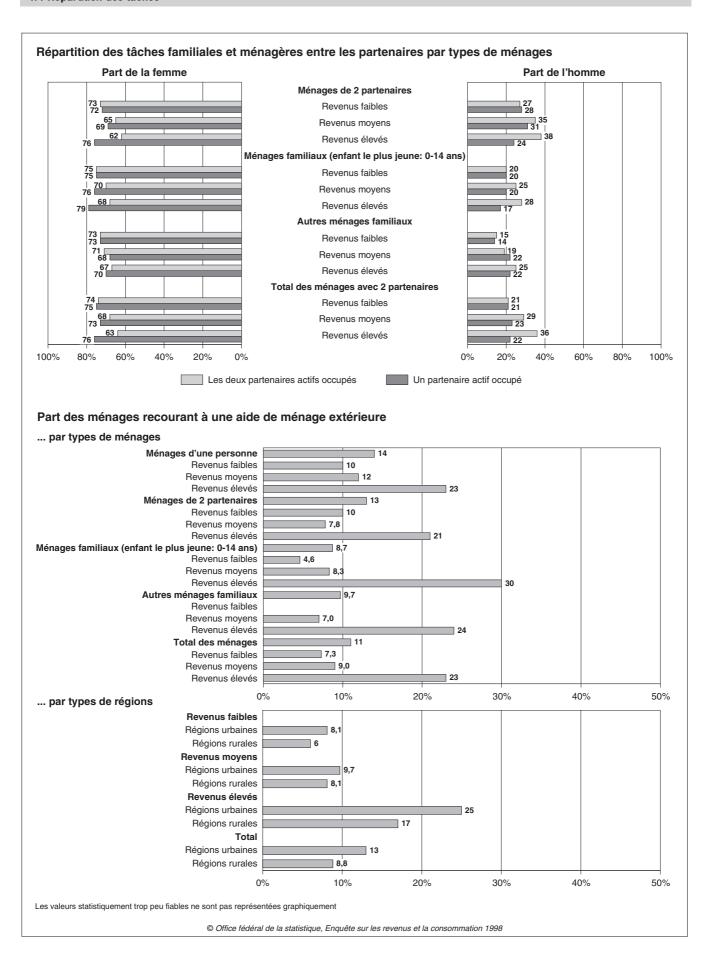
Aucune différence structurelle n'apparaît sur ce plan entre la ville et la campagne. Dans les zones urbaines, les ménages aisés sont proportionnellement trois fois plus nombreux à disposer d'une aide de ménage que ceux à bas revenus (25% contre 8%); dans les zones rurales, les parts correspondantes atteignent respectivement 17% et 6%.

#### Définitions et questions posées

Ménages disposant de deux revenus: l'homme et la femme exercent une activité lucrative (le taux d'occupation étant indifférent). Il n'a pas été tenu compte des personnes sans emploi, car leurs habitudes en matière de tâches ménagères et familiales ne sont pas les mêmes que celles des personnes actives.

Chez vous, comment sont réparties les tâches ménagères entre les membres du ménage, comme par exemple cuisiner, nettoyer, faire les achats, s'occuper des réparations, des travaux administratifs ou d'organisation, et le soin des enfants? Pourriez-vous estimer en gros quel est le pourcentage du temps consacré à tous ces travaux pris en charge par chacun des membres de votre ménage?





# Les ménages aisés confient plus souvent la garde des enfants à l'extérieur

Les parents à l'aise financièrement sont plus de deux fois plus nombreux que les parents ne disposant que d'un faible revenu à confier régulièrement la garde de leurs enfants à des tiers. La différence se manifeste au niveau des modèles de garde institutionnalisés (mamans de jour ou crèches), qui sont surtout à la portée financière des ménages aisés. Par contre, les ménages à bas revenus cherchent plutôt des solutions de garde dans leur entourage (parents ou connaissances).

La garde des enfants est un thème qui suscite des controverses dans la politique familiale actuelle. D'un côté, le marché du travail semble actuellement très désireux d'engager davantage de femmes, ce qui répond à une certaine volonté d'émancipation. De l'autre, les nouveaux modèles destinés à concilier travail et famille soulèvent des questions qui dépassent largement le cadre de la promotion des modèles de garde des enfants. D'un point de vue féministe, en particulier, les propositions qui visent à créer davantage de places de crèche paraissent quelque peu unilatérales aussi longtemps que le rôle des pères, qui travaillent aujourd'hui la plupart du temps à plein temps, n'aura pas été davantage pris en considération dans les discussions.

Le moment et l'endroit ne sont guère propices à des propositions de solutions. Notre propos ici est d'examiner dans quelle mesure le revenu influence le choix du modèle de garde des enfants. L'hypothèse de base est la suivante: les ménages à bas revenus confient moins régulièrement la garde de leurs enfants à l'extérieur que les ménages aisés. Dans les catégories de revenus inférieurs, en effet, il est plus fréquent qu'un seul des partenaires exerce une activité lucrative (voir 4.1), alors que dans les ménages plus à l'aise financièrement, il arrive nettement plus souvent que l'homme et la femme exercent une telle activité. En fin de compte, le recours à un modèle de garde extérieure est souvent fonction des possibilités financières.

La garde des enfants par des tiers présente des schémas analogues à ceux observés pour l'aide de ménage extérieure. Les ménages aisés sont proportionnellement plus de deux fois plus nombreux que les ménages à bas revenus à confier régulièrement la garde de leurs enfants à des personnes de l'extérieur. La situation familiale a également une grande importance. Ainsi, les familles monoparentales font plus fréquemment appel à une aide extérieure que les ménages biparentaux.

Les citadins se tournent plus souvent vers une garde extérieure que les habitants des campagnes (32% contre 24%). Mais les écarts constatés sur ce plan entre les catégories de revenus sont les mêmes en ville et à la campagne.

Le modèle de garde dépend aussi dans une large mesure du niveau du revenu. Un peu plus de la moitié des parents vivant dans des ménages à bas revenus confient la garde de leurs enfants à des membres de leur famille, alors que les ménages aisés ne sont que 27% à être dans ce cas. Ce type de garde est probablement gratuit la plupart du temps et il traduit l'existence d'un réseau d'entraide. 41% des parents riches et 23% des parents pauvres recourent à une aide extérieure de type maman de jour, crèche, cantine scolaire, etc.

En ce qui concerne les dépenses consacrées à la garde externe des enfants, les ménages qui utilisent ces services y consacrent environ 340 francs par mois en moyenne (210 francs dans les ménages à bas revenus et 430 francs dans les ménages aisés). Cette dépense représente 5,4% du revenu disponible d'un ménage de condition moyenne ou modeste. Les ménages aisés y consacrent en moyenne 3,7% de leur revenu disponible.

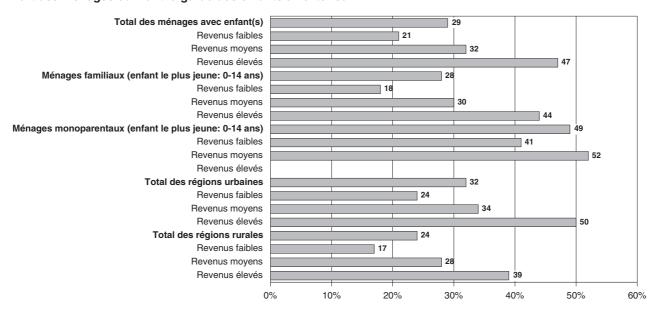
#### Définitions et questions posées

Les informations sur la garde extérieure régulière des enfants à côté du jardin d'enfants ou de l'école se basent sur une question directe; il en va de même du modèle de garde.

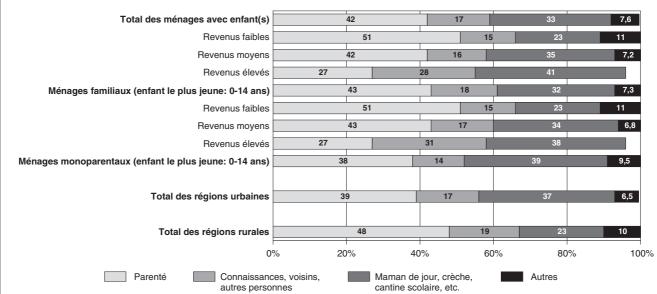
Les résultats sur les dépenses de garderie d'enfants sont tirés du carnet mensuel de ménage, où une rubrique spéciale est réservée à ce titre. Cette catégorie de dépenses ne contient toutefois pas nécessairement toutes les dépenses pour la garderie ou la crèche; les frais de nourriture figurent en partie dans d'autres rubriques.



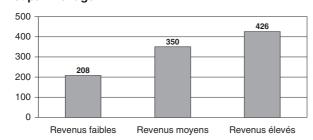
#### Part des ménages confiant la garde des enfants à l'extérieur



#### Modèle de garde extérieure

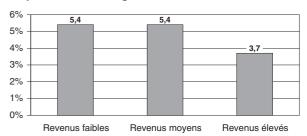


#### Dépenses pour les crèches en francs par mois et par ménage\*



\*Seuls les ménages confiant la garde des enfants à l'extérieur Les valeurs statistiquement trop peu fiables ne sont pas représentées graphiquement

#### Dépenses pour les crèches en % du revenu disponible du ménage\*



© Office fédéral de la statistique, Enquête sur les revenus et la consommation 1998



### Les personnes démunies ont des logements plus petits et plus rarement une résidence secondaire

La moitié des personnes aisées possède une maison ou un appartement et un quart un logement de vacances. En comparaison, un tiers des personnes à bas revenus sont propriétaires de leur logement, et seule une personne de condition modeste sur dix a un logement de vacances. En outre, les personnes aisées ont des appartements plus spacieux et seulement 0,7% vivent dans des ménages comptant moins d'une pièce par personne. La part correspondante atteint 13% chez les personnes à bas revenus.

La situation financière d'un ménage influence très fortement le domaine du logement. Tous les ménages n'ont par exemple pas la possibilité de posséder une maison ou un appartement, et encore moins un logement de vacances. De plus, les personnes pauvres ne trouvent souvent à se loger que dans des appartements beaucoup plus petits que les représentants des catégories de revenus moyenne et supérieure. Les indicateurs utilisés pour mesurer les conditions de logement sont le statut d'occupation (propriétaire ou locataire), la possession d'une résidence secondaire et l'espace habitable disponible, exprimé par la densité d'occupation et la surface habitable.

Deux tiers (66%) des personnes à bas revenus sont locataires de leur logement. Ce taux recule à 58% dans la catégorie de revenus moyenne, et à près de la moitié (52%) dans la catégorie de revenus supérieure. En toute logique, la proportion de personnes qui vivent dans leur propre appartement ou maison s'accroît lorsque le revenu augmente.

Outre la proportion, supérieure à la moyenne, de locataires dans la population pauvre et de propriétaires dans la population aisée, la part de locataires est légèrement, voire beaucoup plus élevée parmi les 15-39 ans, les citadins, les habitants de la Suisse latine, les familles monoparentales, les personnes seules et les étrangers.

En moyenne, 14% des habitants ont une résidence secondaire. Il s'agit la plupart du temps d'une maison ou d'un appartement de vacances, dont les trois quarts sont situés en Suisse et un quart à l'étranger. 24% des personnes au bénéfice d'un revenu supérieur possèdent une résidence secondaire. Les parts correspondantes se situent à 12% pour les revenus moyens et à 10% pour les bas revenus. A cet égard, les 55-74 ans ainsi que les ressortissants étrangers sont plus nom-

breux que la moyenne à posséder une résidence secondaire, même lorsqu'ils font partie de la catégorie de revenus inférieure. Chez les étrangers, la résidence secondaire est généralement située à l'étranger, probablement dans leur pays d'origine.

Les personnes pauvres vivent nettement plus à l'étroit que les représentants des catégories moyenne et supérieure. La densité d'occupation (voir encadré) permet de calculer le souséquipement en espace habitable. On admet qu'un ménage est sous-équipé quand il dispose de moins d'une pièce habitable par personne. 13% de la population pauvre connaissent cette situation peu confortable. Il en va de même pour 4,4% des personnes à revenus moyens et pour 0,7% seulement des personnes aisées.

A l'instar de la densité d'occupation, la surface habitable par personne permet de mettre en évidence les conditions d'habitation nettement plus difficiles de la population de condition modeste. Les personnes aisées disposent en moyenne de 61 m² d'espace habitable, les personnes à revenus moyens de 47 m² et les personnes à bas revenus de 43 m².

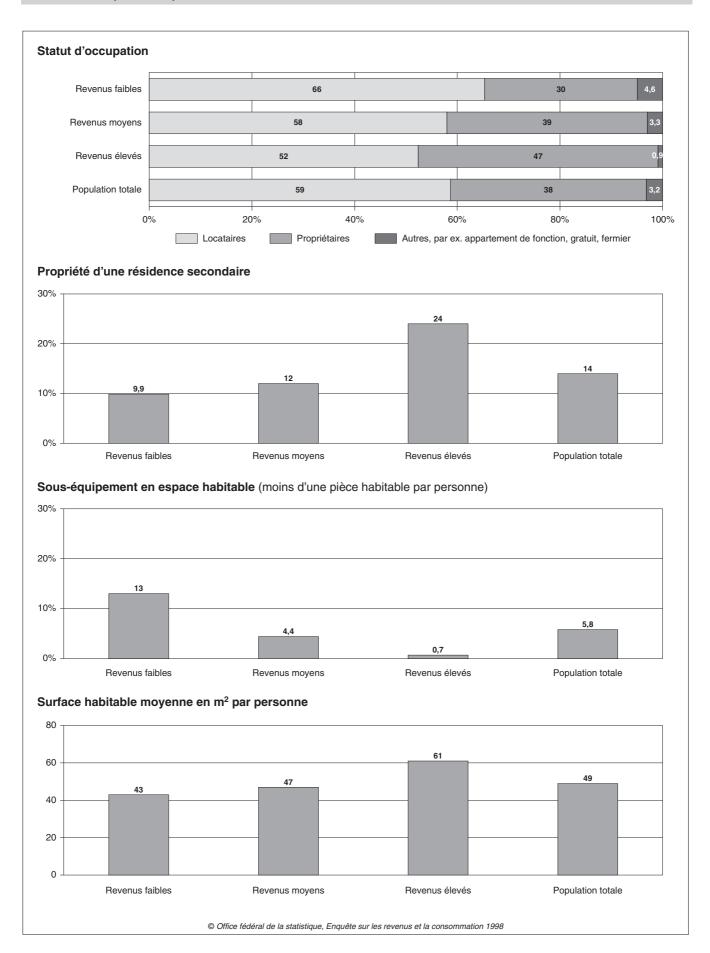
Dans les trois catégories de revenus considérées, les ressortissants étrangers vivent dans des logements nettement plus étroits que les Suisses. De plus, la population de la Suisse latine a moins d'espace habitable disponible que la population de la Suisse alémanique. L'espace habitable dépend évidemment directement du statut d'occupation (propriétaire ou locataire) et aussi indirectement du niveau du revenu. Les personnes qui possèdent une maison ou un appartement connaissent une situation financière privilégiée et peuvent aussi s'offrir davantage d'espace habitable. Les groupes de population vivant à l'étroit sont en majorité des locataires.

#### **Définitions**

Par propriétaires, on entend les personnes qui possèdent le logement dans lequel elles vivent. Cette part, de 38%, est nettement plus élevée que le taux de propriétaires relevé lors du recensement de 1990 (31,3%). Cette différence s'explique surtout par la différence de total: le taux de propriétaires se réfère à des appartements (en 1990, 31,3% des logements étaient occupés par leurs propriétaires), alors que les chiffres présentés ici se rapportent à des personnes (en 1998, 38% des personnes résidant en Suisse de manière permanente vivaient dans des appartements ou des maisons qui appartenaient à elles-mêmes ou à un membre du ménage).

La densité d'occupation est égale au nombre de membres du ménage divisé par le nombre de pièces (sans la cuisine, la salle de bain, les WC, le garage, les locaux commerciaux ou de rangement). Une densité d'occupation de 0,5 personne par pièce correspond à 2 pièces par personne, une densité d'occupation de 1,0 à une pièce par personne.





# L'équipement couvre partout les besoins de base, mais les coûts du logement représentent une lourde charge pour les ménages à bas revenus

Les coûts du logement pèsent sur le budget des ménages à bas revenus dans des proportions beaucoup plus grandes que pour les ménages aisés. L'équipement des logements couvre les besoins de base dans presque tous les cas. Des différences apparaissent au-delà: c'est au niveau du nombre de baignoires, de douches et de WC que les personnes aisées se distinguent de celles à revenus moyens et, surtout, de celles à bas revenus.

Les coûts du logement influencent fortement la qualité de vie. En effet, les coûts supportés par un ménage pour le loyer et les charges déterminent la somme qui reste du revenu pour couvrir les autres besoins. La qualité du logement dépend de l'environnement extérieur, de la situation ainsi que de l'équipement du logement. Pour mesurer ce dernier paramètre, nous nous référons à l'équipement de base, comme la cuisine, le galetas ou la cave, le balcon ou la terrasse. L'équipement en biens de consommation durables (lave-vaisselle, téléviseur, etc.) fait l'objet du chapitre 1.4. Pour apprécier la situation du logement, nous avons tenu compte de la desserte du quartier par les transports publics et du nombre de minutes à parcourir à pied pour se rendre dans la nature et dans différents lieux publics comme la poste et les magasins d'alimentation. Nous ne disposons pas de données objectives pour évaluer les inconvénients représentés par les facteurs environnementaux, également déterminants pour apprécier la situation du logement. Ils seront traités via leur perception subjective dans le chapitre suivant.

En Suisse, les coûts du logement absorbent 20% du revenu brut des ménages. Dans les ménages à bas revenus, cette part s'élève à 36%, soit nettement plus que dans les ménages à revenus moyens et hauts (17% et 12%). Selon une définition plus restrictive de la pauvreté (moins de 50% du revenu médian; voir introduction), la part des coûts du logement s'élève même à 59% chez les plus démunis, obligés parfois de consentir à d'importants sacrifices dans d'autres domaines de l'existence.

En Suisse, l'équipement de base d'un appartement ou d'une maison ne permet pas de différencier les personnes selon leurs revenus. Presque tous les ménages ont une cuisine et un galetas ou une cave (97% ou plus). Neuf personnes sur dix ont des fenêtres à double vitrage et disposent d'un balcon, d'une terrasse,

d'une pergola ou d'une place à l'extérieur réservée à elles seules. La majorité de la population (85%) peut également profiter d'un jardin, d'un terrain de jeu ou d'un endroit en plein air réservé à son usage exclusif ou partagé avec d'autres ménages.

Les différences entre catégories de revenus apparaissent seulement au niveau des commodités allant au-delà des besoins de base. Ainsi, le nombre de WC, de baignoires et de douches par appartement augmente quand le revenu des ménages s'accroît: près des deux tiers des bas revenus ont un WC, près d'un tiers en ont deux et 5% en ont trois ou plus. Parmi les personnes aisées, 39% ont un WC, 47% en ont deux et 14% en ont trois ou plus. La situation est similaire pour ce qui est du nombre de baignoires et de douches. Ce résultat dépend en partie du statut d'occupation (propriétaire ou locataire): si l'on tient compte du nombre de salles d'eau, les locataires vivent généralement dans un moins grand confort que les personnes habitant dans leur propre logement. Le statut d'occupation n'explique cependant pas à lui seul les différences observées entre les trois catégories de revenus. Dans les familles nombreuses, la présence d'un seul WC peut être restreignant et, comme constaté au chapitre 4.1, ce type de famille est davantage touché par la pauvreté.

A la campagne, les bas revenus prennent en moyenne quelques minutes de plus que les personnes aisées pour atteindre à pied, depuis leur logement, les transports publics, les lieux publics et les zones vertes (voir aussi 4.2). Même si les différences de temps sont minimes, elles sont toujours au désavantage des personnes à bas revenus. En ville, les distances sont plus courtes, de sorte qu'il n'y a guère de différence entre les catégories de revenus. On peut en conclure qu'à la campagne, les personnes à bas revenus vivent davantage à l'écart des centres que les catégories de revenus moyenne et supérieure.

#### Définitions et questions posées

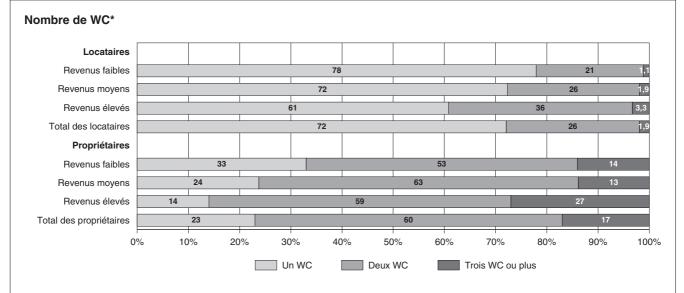
Les coûts du logement comprennent le loyer ou l'hypothèque ainsi que les charges, telles que l'eau, l'électricité, le chauffage, les réparations et l'entretien, les taxes déchets et sur les eaux usées. Ils sont exprimés en pour-cent du revenu brut du ménage.

Dans l'appartement où vous habitez actuellement, disposez-vous... d'une cuisine, d'une cuisine habitable ou d'une cuisinette; de fenêtres à double vitrage; d'un balcon, d'une terrasse, d'une pergola ou d'une place à l'extérieur réservée uniquement à votre ménage; d'un local de rangement tel que galetas, cave, réservés uniquement à votre ménage; rien de cela?

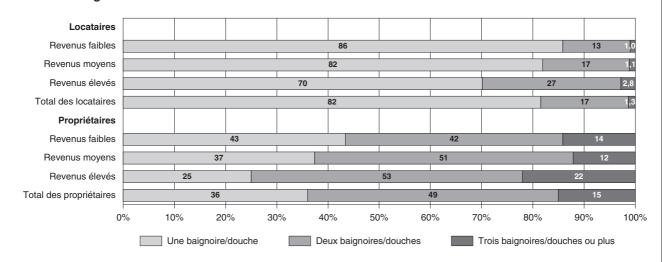
Combien de WC y a-t-il dans votre logement? Combien de baignoires ou de douches y a-t-il dans votre logement?

Combien de minutes faut-il pour aller à pied de votre logement jusqu'aux endroits suivants: l'arrêt de bus ou du tram le plus proche? L'arrêt de train ou la gare la plus proche? Le magasin d'alimentation le plus proche? Le bureau de poste le plus proche? Le parc, la forêt ou la zone verte la plus proche? L'arrêt de bus ou du tram et l'arrêt de train ou la gare ont été regroupés pour former un indicateur reflétant la distance jusqu'à l'arrêt le plus proche des transports publics (bus, tram et train).



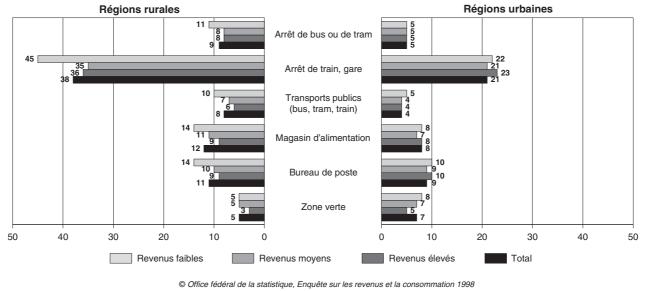


#### Nombre de baignoires et/ou douches\*



<sup>\*</sup> La part minime (<0,5%) de personnes habitant dans des appartements sans WC ou sans baignoire/douche n'est pas représentée graphiquement

### Distance depuis le logement en minutes à pied



## Les personnes à bas revenus sont davantage exposées à des nuisances environnementales fortes et plus insatisfaites de leur logement

Si les personnes à bas revenus se sentent plus souvent fortement incommodées par les nuisances environnementales sur leur lieu d'habitation, la part des personnes aisées se plaignant de tels problèmes est plus grande. La satisfaction par rapport au logement en général et à différents aspects de ce dernier reflète les conditions de logement objectives: les personnes à bas revenus sont moins satisfaites que les autres groupes de population.

Le présent chapitre porte sur différents aspects subjectifs en matière de logement. Ont été utilisés comme indicateurs les désagréments causés par des problèmes environnementaux tels que le bruit et la pollution, ainsi que la satisfaction par rapport au logement. Ces indicateurs subjectifs sont tout autant importants que les indicateurs objectifs présentés aux chapitres 5.1 et 5.2 pour apprécier la qualité de logement de la population. Le sentiment de sécurité, tant dans l'appartement que dans le quartier, représente un autre facteur influent (voir 9.1).

L'hypothèse selon laquelle les personnes défavorisées vivraient dans des quartiers moins bien situés que les personnes à moyens et à hauts revenus et qu'elles seraient donc davantage concernées par les problèmes de bruit et de pollution est erronée si l'on en croit les impressions subjectives. En général, les personnes aisées affirment plus fréquemment être exposées au bruit du trafic, à d'autres bruits et à la pollution de l'air. Une proportion légèrement supérieure de personnes défavorisées s'estiment très fortement incommodées par ces mêmes nuisances. Par contre, les personnes aisées sont nettement plus nombreuses à se sentir légèrement concernées. En regroupant les réponses, les personnes aisées se disent plus souvent touchées: 55% d'entre elles se plaignent du bruit du trafic routier, 38% d'autres bruits (surtout dans les bâtiments de plus de dix appartements) et 44% de la pollution de l'air. En comparaison, les personnes démunies sont 51% à être dérangées par le bruit du trafic routier, 33% par les autres bruits et 35% par la pollution de l'air.

Une conclusion possible est la suivante: si les personnes aisées sont plus touchées par ces nuisances, c'est parce qu'elles sont plus nombreuses en moyenne à vivre dans des zones urbaines qui connaissent davantage de problèmes comme le bruit ou la pollution de l'air. Pourtant, si l'on tient compte du lieu d'habitation, la plus forte sensibilité des personnes à hauts

revenus subsiste, tant en ville qu'à la campagne. Il se peut que le seuil de tolérance envers les nuisances sur le lieu d'habitation soit plus haut chez les personnes pauvres et qu'elles s'en accommodent davantage que les personnes aisées.

Si l'on s'intéresse aux personnes qui se déclarent incommodées par la pollution de l'air, 39% des bas revenus affirment que celle-ci est directement perceptible sous la forme d'une odeur désagréable ou d'une irritation des voies respiratoires. Parmi les moyens et hauts revenus, cette part s'élève à respectivement 32% et 29%.

Les conditions de logement généralement plus mauvaises de la population pauvre (accès à la propriété, espace habitable, équipement intérieur, situation et nuisances environnementales) se répercutent sur le degré de satisfaction par rapport à diverses caractéristiques du logement. Les différences existant au niveau de la surface habitable se reflètent dans l'appréciation subjective: 12% des personnes à bas revenus ne sont pas satisfaites de la taille de leur logement, contre 8,6% des personnes aisées et 9% des personnes à revenus moyens. La proportion de personnes qui ne sont pas satisfaites du confort intérieur, de l'équipement du bâtiment, de l'environnement naturel ou construit et du voisinage est aussi plus élevée parmi les personnes à bas revenus, même si le degré d'insatisfaction est généralement faible. 8,9% des personnes pauvres ne sont pas satisfaites de leurs conditions de logement dans l'ensemble, pour seulement 5,6% des autres groupes de revenus.

Les personnes insatisfaites de la taille de leur logement ne sont pas seulement celles qui vivent dans un appartement comptant moins d'une pièce par personne. La surface habitable par personne influe également sur la satisfaction: on peut tout à fait disposer d'une ou de plusieurs pièces par personne et malgré tout ne pas être satisfait en raison de l'exiguïté de ces pièces.

#### **Questions posées**

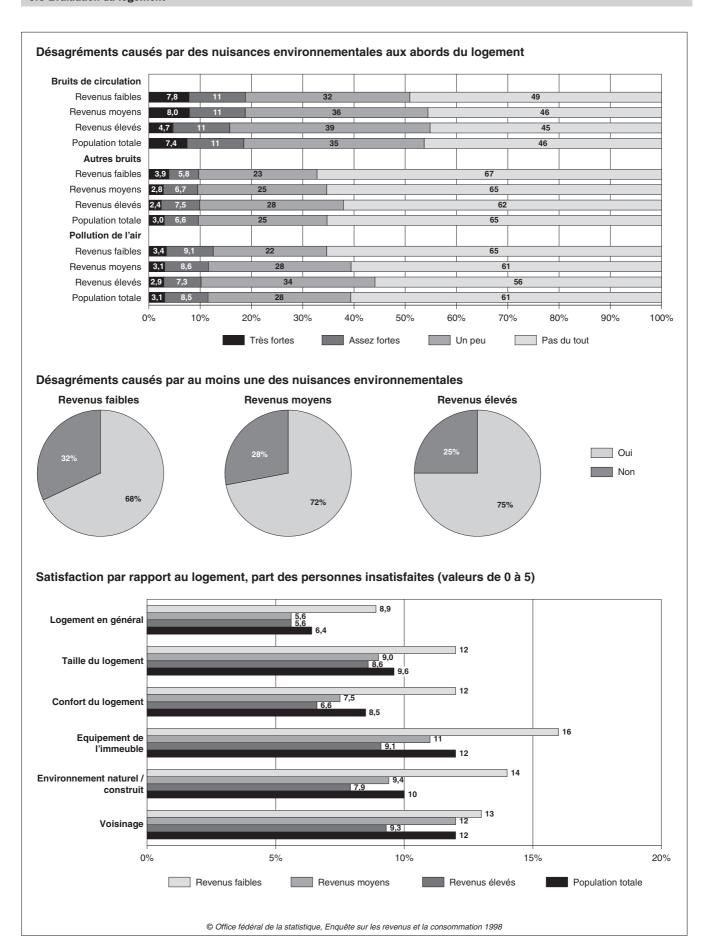
Si vous pensez à l'environnement immédiat de votre logement, diriez-vous que les problèmes suivants vous concernent très fortement, assez fortement, un peu ou pas du tout? Bruits de la circulation; autres bruits; pollution de l'air.

Cette pollution de l'air se fait-elle directement remarquer en inspirant, par exemple par une odeur désagréable ou en provoquant des irritations?

Pouvez-vous me dire sur une échelle de valeurs allant de 0 à 10, quel est votre degré de satisfaction par rapport aux aspects suivants de votre logement. O signifie «pas du tout satisfait», 10 signifie «tout à fait satisfait». Les valeurs intermédiaires permettent de nuancer votre réponse.

Personnellement, dans quelle mesure êtes-vous satisfait...de la taille de votre logement; du confort de votre logement; de l'équipement de votre immeuble; de l'environnement naturel et/ou construit de votre logement; de votre voisinage. En ce qui concerne la question sur la satisfaction procurée par la situation du logement en général, voir chapitre 10.1.





### Les personnes avec un faible revenu se sentent en moins bonne santé

Le revenu a une influence sensible sur l'état de santé subjectif. Quand se greffent d'autres facteurs défavorables, la part des personnes en moins bonne santé atteint des niveaux élevés et en partie inquiétants. Les jeunes retraités à bas revenu ainsi que tous les retraités âgés sont dans ce cas ainsi que, dans la catégorie des bas revenus, les personnes ayant une formation scolaire minimale, les femmes, les étrangers et les personnes célibataires.

Dans toutes les études sur les conditions de vie ou la qualité de vie, la santé constitue toujours une composante essentielle. Pour mesurer l'état général de santé d'une personne, la question directe sur l'état de santé subjectif actuel a fait la preuve de sa pertinence (voir encadré). Formulé simplement: une personne est en aussi bonne santé qu'elle se sent en bonne santé.

Parmi toutes les personnes interrogées, 31% se sentent en très bonne santé et 54% en bonne santé. Seuls 15% des gens qualifient leur état de santé de moyen, mauvais ou très mauvais. Le niveau du revenu joue un certain rôle: 28% des personnes vivant dans des ménages à bas revenus se sentent en très bonne santé, contre 35% des personnes aisées. Dans l'ensemble, 15% des personnes qualifient leur état de santé de moyen, mauvais, voire très mauvais: 18% des personnes à bas revenus et 12% des personnes à hauts revenus. Dans la suite du texte, nous nous limiterons, pour des raisons de place, au groupe de personnes dont la santé est entamée.

La part des personnes en mauvaise santé ainsi que les différences selon les catégories de revenus sont moins élevées chez les hommes (10% à 13% en mauvaise santé) que chez les femmes (14% à 22%).

On sait que la part des personnes en mauvaise santé augmente avec l'âge et, nous l'avons vu, qu'elle diminue lorsque le revenu augmente. Les plus jeunes et les plus âgés s'écartent cependant de ce schéma: chez les plus de 74 ans, on n'a constaté aucune relation entre l'état de santé subjectif et le revenu. En revanche, le revenu a une influence très marquée sur l'état de santé subjectif des 15-24 ans, mais le résultat va à l'encontre de l'hypothèse communément admise: 23% des

jeunes issus de milieux aisés qualifient leur état de santé de moyen à très mauvais, alors que les jeunes qui proviennent de milieux défavorisés ne sont que 6,5% à dire de même. Les différences sont certes importantes, mais elles ne sont guère significatives compte tenu du groupe relativement restreint de personnes.

Dans la catégorie d'âges suivante, les différences quant à l'état de santé s'estompent dans un premier temps. Avec l'âge, elles redeviennent plus importantes. Manifestement, il est plus facile de rester en bonne santé quand on vit dans l'aisance. A partir d'un certain âge, les différences s'aplanissent à nouveau.

Si l'on examine les résultats sous l'angle de la formation et de la nationalité, on constate que les personnes faiblement qualifiées se sentent généralement en moins bonne santé. A cet égard, la formation influe davantage sur l'état de santé subjectif que le niveau du revenu: dans toutes les catégories de revenus, les personnes situées dans les deux échelons inférieurs du niveau de formation sont proportionnellement plus nombreuses à se déclarer en moins bonne santé que les personnes appartenant au niveau de formation suivant.

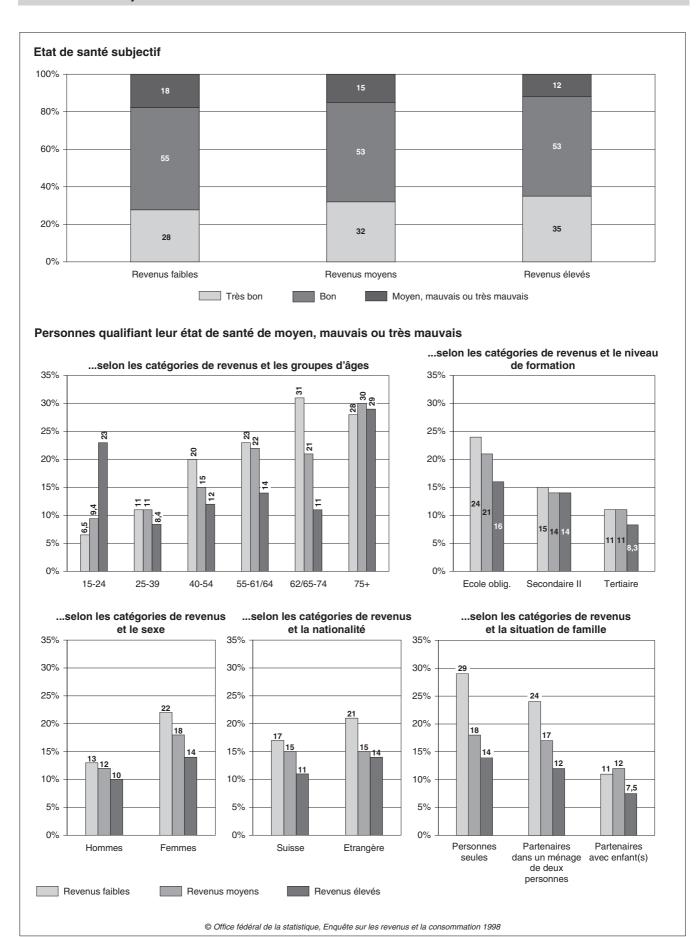
Les ressortissants étrangers se sentent généralement légèrement en moins bonne santé que les Suisses. L'influence du niveau du revenu est patente dans les deux catégories. Le taux est plus élevé (21%) chez les étrangers financièrement défavorisés.

Enfin, la faiblesse du revenu se traduit par un plus grand nombre de personnes en moins bonne santé parmi les personnes seules et les couples sans enfants. Ce résultat est aussi influencé par la proportion supérieure à la moyenne de personnes âgées dans ces deux catégories de revenus.

#### Questions posées

L'état de santé subjectif est mesuré à l'aide de la question suivante: Comment allez-vous en ce moment: très bien, bien, moyen, mal ou très mal? La réponse à cette question est considérée comme un bon indicateur de l'état de santé d'une personne. Des études comparatives ont montré, d'une part, que les personnes interrogées qui se sentent en mauvaise santé, même en l'absence de critères objectifs, ne tardent pas à développer des symptômes mesurables et que, d'autre part, l'état de santé subjectif représente un bon indicateur prédictif de la mortalité pour les années suivantes (cf. Office fédéral de la statistique: Enquête suisse sur la santé de 1997, Neuchâtel, OFS, juillet 2000, p.70).





### Les personnes aisées occupent leurs loisirs différemment que les personnes défavorisées

Les personnes aisées sont en général plus actives dans leurs loisirs que les personnes défavorisées. Elles semblent avoir plus facilement accès à certaines occupations de loisirs, aux activités culturelles et sportives notamment. La hiérarchie des activités de loisirs reste cependant à peu près la même dans les trois catégories de revenus.

Le temps libre est indissociable du temps travaillé. Le chapitre 2 se penche sur la position qu'occupent les trois catégories de revenus dans le monde du travail, tandis que le chapitre 4 étudie le temps consacré aux tâches ménagères. Le présent chapitre examine le temps restant, c'est-à-dire le temps libre. L'aménagement du temps libre permet de connaître les privations subies dans le domaine des loisirs. On peut supposer qu'une situation financière défavorable – outre les composantes sociales et culturelles qui y sont liées – rend plus difficile l'accès aux activités de loisirs.

D'une manière générale, les personnes aisées ont des activités de loisirs plus diversifiées que les personnes à bas revenus. Elles utilisent non seulement une offre plus large d'activités de loisirs, mais les exercent également à intervalles plus réguliers. La panoplie des activités demeure cependant à peu près constante: dans les trois catégories de revenus, les activités «se reposer, se détendre», «être avec des amis, des collègues, des connaissances», «sortir, voir des gens» et «lire» caracolent en tête.

Cette dernière activité est pratiquée au moins une fois par mois par quatre cinquièmes des personnes aisées et par deux tiers des personnes financièrement défavorisées.

Les aspects sociaux sont développés dans le chapitre 8: il n'est pas rare qu'une modicité du revenu s'accompagne d'un isolement social et d'une absence de contacts. Dans ce sens, il n'est pas étonnant que 20% des personnes financièrement défavorisées sortent rarement, voire jamais, et que parmi elles 9% rencontrent rarement, voire jamais, des amis ou des connaissances (personnes aisées: 8% et 2,4 %).

En revanche, l'analyse n'a révélé aucune différence majeure entre les catégories de revenus en ce qui concerne le repos et la détente.

Au chapitre des activités culturelles et sportives, les composantes économiques semblent peser de tout leur poids. Les différences entre les catégories de revenus sont en tout cas marquées: 78% des personnes aisées déclarent pratiquer une activité sportive (personnes démunies: 53%), 72% se rendent de temps à autre à des manifestations culturelles classiques (39%) et 64% assistent à des concerts de jazz ou de rock ou à des spectacles de cabaret (38%). En outre, 31% des personnes aisées vont au moins une fois par mois au cinéma, contre seulement 19% des personnes à bas revenus. Les personnes jeunes et au bénéfice d'un bon niveau de formation, mais aussi surtout les personnes qui se trouvent en formation sont particulièrement représentées dans ces activités.

La fréquence de participation à des cours ou à une formation générale continue croît également à mesure que les revenus augmentent: 57% des personnes aisées et 32% des personnes à bas revenus sont actives à cet égard. Ce résultat est probablement aussi lié au niveau de formation, qui est, comme on le sait, plus élevé chez les personnes aisées (voir 1.1) et qui entraîne un besoin accru de formation continue.

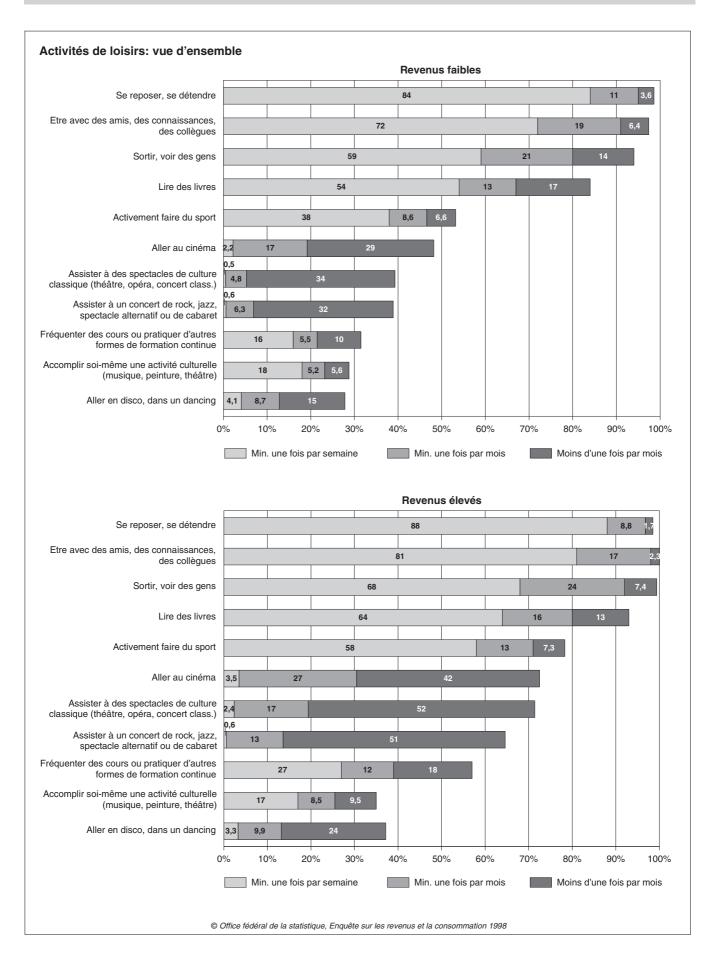
Les activités culturelles telles que faire de la musique, dessiner, faire du théâtre et aller en disco ou au dancing arrivent lanternes rouges des activités de loisirs, et cela dans toutes les catégories de revenus.

#### Questions posées

Comment occupez-vous votre temps libre? Veuillez me dire si vous pratiquez les activités suivantes au moins une fois par semaine, au moins une fois par mois, moins d'une fois par mois ou jamais:

fréquenter des cours ou pratiquer d'autres formes de formation continue; lecture des livres; être avec des amis, des connaissances, des collègues; sortir, voir des gens; se reposer, se détendre, se promener; activement faire du sport; aller au cinéma; assister à un concert de rock/jazz, spectacle alternatif ou de cabaret; assister à des spectacles de culture classique: théâtre, opéra, musique classique; aller en disco, dans un dancing; accomplir soi-même une activité culturelle (musique, peinture, théâtre, ...).





## Tout le monde, quelle que soit sa catégorie de revenus, aimerait bien avoir plus de temps pour ses loisirs

Les Suisses sont généralement très satisfaits de leurs loisirs. Les mécontents le sont avant tout parce qu'ils n'ont pas assez de temps disponible: 38% des personnes aisées se plaignent d'avoir trop peu de temps libre et il en va de même de 30% des personnes démunies.

On comprendra qu'il est important d'évaluer, outre les activités de loisirs effectivement exercées, la satisfaction procurée par les loisirs. En effet, les loisirs n'ont pas la même signification pour toutes les personnes, et trop de temps libre peut même être ressenti dans certaines situations comme pesant. Trois questions permettent de savoir comment l'individu apprécie le temps libre disponible (voir encadré).

La première porte sur le sentiment d'avoir assez de temps libre. Il semble que cela soit le cas pour plus de la moitié de la population. Un tiers estime ne pas avoir assez de temps libre. A l'opposé, 13% de la population considère avoir beaucoup de temps libre.

Les personnes dont le revenu est élevé sont 38% à se plaindre d'avoir trop peu de temps, contre seulement 30% des bas revenus. Il n'est pas possible de savoir, sur la base des données disponibles, si le manque de temps libre est le prix à payer pour améliorer sa situation financière ou si les personnes financièrement défavorisées sont simplement moins exigeantes et se contentent plus facilement de leur situation.

Quelle que soit la catégorie de revenus considérée, ce sont surtout les personnes en âge de travailler et disposant d'un niveau de formation élevé qui déclarent ne pas avoir assez de temps libre. L'impression de manquer de temps - objectivement fondée - dépend cependant principalement de la structure du ménage: les enfants semblent prendre beaucoup de temps. Ainsi, 45% des personnes vivant en couple et avec un enfant se plaignent de manquer de temps. Cette proportion s'accroît lorsque le nombre d'enfants augmente. Elle atteint 63% chez les familles monoparentales, soit le taux le plus élevé. Aucune différence marquée n'apparaît entre les sexes sur ce plan: le manque de temps n'épargne pas plus les femmes que les hommes.

Le degré de satisfaction concernant le domaine des loisirs est par conséquent plutôt bas dans les groupes de population venant d'être cités. D'une manière générale, toutefois, les Suisses sont très satisfaits de leurs loisirs, les différences entre les catégories de revenus se reflétant premièrement dans la part de personnes insatisfaites. Comme le montre le chapitre 10, cette part est en effet légèrement plus élevée chez les plus démunis (18% contre 15% dans la population totale).

Il semble que cette insatisfaction est avant tout liée au peu de temps disponible pour soi-même: parmi les personnes insatisfaites de leurs loisirs, 88% des personnes aisées, 92% de celles à revenus moyens et 81% de celles à bas revenus se plaignent d'avoir trop peu de temps libre. Chez les plus démunis, 19% des gens sont donc mécontents de leurs loisirs pour d'autres raisons. On peut supposer que la manière dont ils occupent ces derniers ne correspond pas tout à fait à leurs idéaux, du fait peut-être de ressources économiques, sociales ou culturelles insuffisantes. Il n'est toutefois pas possible de vérifier cette hypothèse sur la base des données disponibles.

Si elles pouvaient modifier le temps nécessaire à leurs différentes activités, la moitié des personnes pauvres, 54% des personnes à revenus moyens (ce qui correspond à la part de la population totale) et 57% des personnes aisées prendraient plus de temps pour leurs loisirs. Fait intéressant, 2% de la population déclare vouloir consacrer moins de temps à ce domaine. Il s'agit probablement de personnes à la recherche d'un emploi, mais il n'est pas possible de vérifier cette hypothèse compte tenu du petit nombre d'observations disponibles.

Dans certaines situations, le temps libre n'est donc pas forcément un bien convoité.

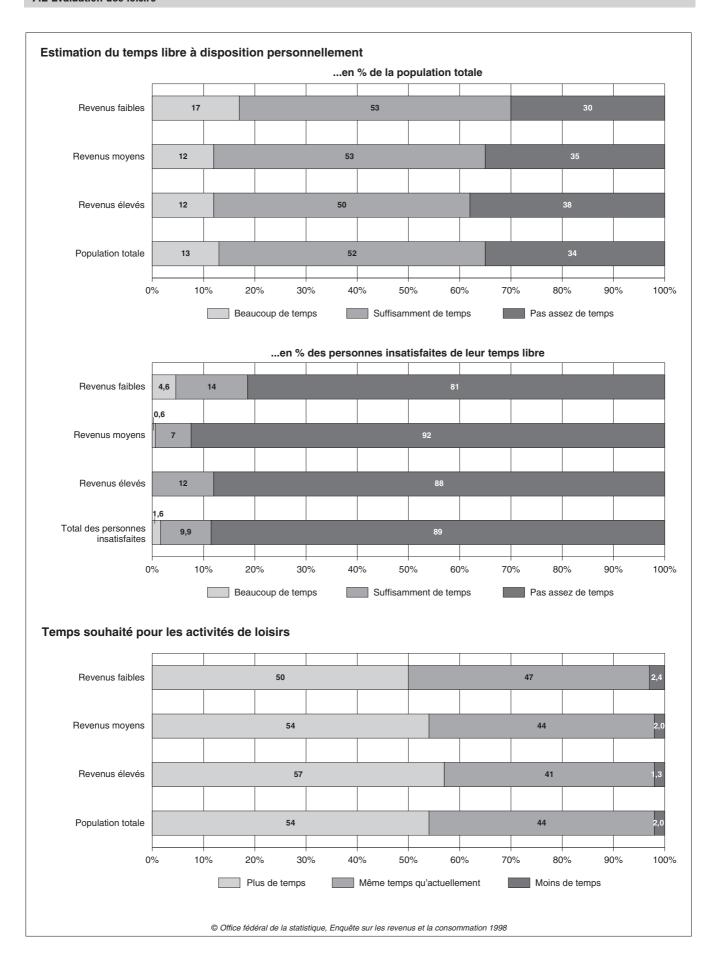
#### Questions posées

En général, pensez-vous disposer personnellement de beaucoup, de suffisamment ou de pas assez de temps libre?

Si vous pouviez modifier votre emploi du temps, consacreriez-vous aux domaines suivants plus de temps, le même temps ou moins de temps qu'actuellement? (activités de loisirs).

En ce qui concerne la formulation et les réponses possibles à la question portant sur la satisfaction par rapport aux loisirs, voir 10.1.





# Un faible revenu implique en général une moindre participation sociale

Quelle que soit la dimension considérée – politique, contacts sociaux, vie associative - , la faiblesse du revenu semble déboucher sur un certain repli sur soi. Ainsi, par exemple, si 48% des riches participent aux activités associatives, ce n'est le cas que de 39% des pauvres.

En matière de participation, il est au moins possible de faire une distinction entre la participation en tant qu'action sur la vie sociale (politique) et la participation comme intégration (non-exclusion) à la vie sociale. On a considéré ici, certes sommairement, ces deux dimensions sous les aspects de la participation politique, des contacts sociaux et de la vie associative. En ce qui concerne la première, nous prenons en compte successivement l'intérêt pour la politique (l'estimant marqué si la personne déclare un intérêt fort ou très fort pour la politique) et la participation aux votations (considérée comme forte si la personne vote toujours ou souvent). Quant aux contacts sociaux, on a estimé qu'ils traduisaient une intégration forte si la personne déclare à la fois être avec des amis, des connaissances, etc. et sortir voir des gens au moins une fois par semaine. Au sujet de la vie associative (outre le fait d'être membre d'une organisation ou association quelconque), nous l'avons considérée comme soutenue si la personne prend part aux activités de l'association au moins une fois par semaine.

Au total, presque un quart de la population déclare un intérêt marqué pour la politique. Tendanciellement, la proportion de personnes déclarant un tel intérêt pour la politique est d'autant plus élevée que la classe de revenu l'est : elle passe d'environ 20 % chez les pauvres à 36% chez les individus

au bénéfice de revenus élevés. Un phénomène similaire est observé en matière de participation aux votations. Ainsi, le taux de participation forte (qui s'élève à 54% pour l'ensemble de la population) augmente régulièrement au fur et à mesure que l'on s'élève dans les classes de revenus.

Près de 57% de la population peut être considérée en situation d'intégration forte (voir encadré). Cette dernière est d'autant plus fréquente que le revenu est élevé. En effet, la proportion de personnes dont l'intégration est considérée comme forte passe d'environ 52% dans la catégorie des bas revenus à approximativement 63% chez les hauts revenus, et à 57% chez les personnes de la catégorie des revenus moyens.

Environ 45% de la population est active dans une association, un club ou une organisation quelconque. Cette participation associative est liée au niveau du revenu, c'est dire qu'elle est d'autant plus forte que la classe de revenus est élevée. Parmi les personnes ayant une activité de cet ordre, 27% y prennent part de façon soutenue. Là encore, les pauvres sont ceux dont la participation soutenue est la moins fréquente (22% contre 28% pour la classe des revenus moyens et 30% pour celle des revenus élevés).

En somme, quelle que soit la dimension considérée, la faiblesse du revenu semble avoir pour effet une moindre participation à la vie sociale, ou un certain repli sur soi.

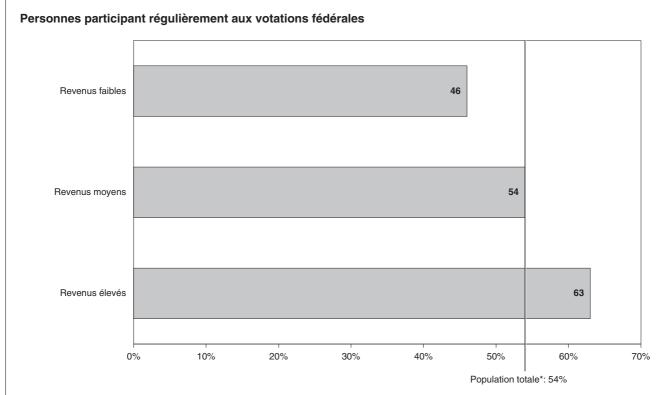
#### Définitions et questions posées

Deux questions sont utilisées pour la dimension politique. D'une part, Quel est votre intérêt pour la politique? Les réponses très fort et fort sont considérées comme traduisant un intérêt marqué. D'autre part, Avec quelle régularité participez-vous aux votations fédérales? Les réponses toujours et souvent sont associées à une participation forte.

Pour les contacts sociaux, nous avons utilisé les réponses être avec des amis, des connaissances, des collègues et sortir voir des gens à la question Comment occupez-vous votre temps libre? Si ces deux activités sont pratiquées au moins une fois par semaine, nous avons considéré que la personne était en situation d'intégration forte.

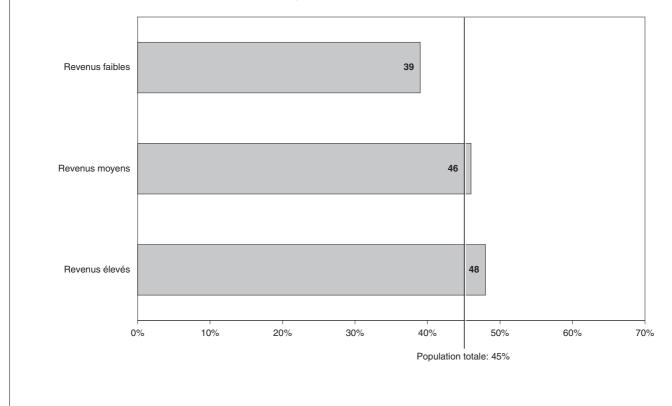
En ce qui concerne la vie associative, nous utilisons la question *Etes-vous membre actif d'une association ou d'un club, d'une organisation* politique ou d'une quelconque autre organisation? En outre, la participation est dite soutenue si la personne participe au moins 1 fois par semaine aux activités de l'association.





\*Population totale: personnes de 18 ans et plus, y compris celles de nationalité étrangère

#### Personnes actives dans des associations ou organisations



© Office fédéral de la statistique, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

## Les personnes aisées se sentent plus en sécurité dans leur quartier que celles à bas revenus

Quand elles sont seules la nuit dans leur quartier, les personnes à bas revenus se sentent moins en sécurité que les personnes aisées. Le fait d'être seul-e la nuit dans son logement semble en revanche provoquer un sentiment d'insécurité pour seulement 6% de la population, quelle que soit la catégorie de revenus.

Le sentiment de sécurité éprouvé par une personne se trouvant seule la nuit dans son propre logement ou dans son quartier est l'indicateur utilisé pour évaluer la sécurité personnelle. Les personnes qui ne sont jamais seules la nuit ont été interrogées sur leur sentiment de sécurité hypothétique au cas où elles se trouveraient dans cette situation. Une personne qui ne se sent pas en sécurité voit sa qualité de vie directement touchée et peut-être diminuée. En effet, elle ressent un sentiment de menace dans un endroit qu'elle ne peut pas éviter.

Nous constatons d'abord qu'un tiers des personnes à bas revenus ne se trouvent jamais seules la nuit dans leur appartement. Dans les catégories de revenus moyens et supérieurs, cette part s'élève à respectivement 28% et 15%. Le fait que les ménages familiaux soient surreprésentés dans la catégorie des bas revenus ne joue aucun rôle, car ces différences se retrouvent quel que soit le type de ménages. Des habitudes de sortie différentes ou, d'une manière générale, des schémas de vie sociale différents apportent peut-être un début d'explication à ce phénomène: quand les revenus sont faibles, les possibilités de sortir le soir diminuent (voir 7.1 et 8.1).

En général, les personnes qui résident en Suisse se sentent en sécurité entre leurs quatre murs. Environ 6% seulement, dans les trois catégories de revenus, éprouvent un sentiment d'insécurité quand elles se trouvent seules chez elles la nuit. Parmi les personnes qui ne sont jamais seules la nuit dans leur logement et qui ont donc répondu à la question de manière hypothétique, la part des personnes insécurisées est légèrement plus élevée et atteint 8,4%. Le faible nombre d'observations ne permet pas de déterminer si le sentiment d'insécurité chez ces personnes dépend du niveau du revenu.

La nuit, les personnes aisées se trouvent également plus fréquemment seules dans les environs de leur logement que les bas revenus: huit sur dix contre sept sur dix. Le sentiment de sécurité dans le quartier n'est pas identique selon les catégories de revenus: 14% des personnes démunies se sentent insécurisées pour 11% des revenus moyens et 10% des personnes aisées. La proportion des personnes insécurisées est partout plus élevée dans les environs du logement que dans le logement. Parmi les personnes qui ne se trouvent jamais seules la nuit hors de chez elles, quatre sur dix, dans les catégories de revenus inférieurs et moyens, affirment qu'elles ne se sentiraient pas en sécurité. Chez les personnes aisées, elles ne sont que trois sur dix. Une partie des «hypothétiquement insécurisés» sont certainement des personnes qui ont peur de sortir la nuit.

Toutes catégories de revenus confondues, les personnes âgées et les femmes se sentent moins en sécurité aux abords de leur logement. Ceci correspond aux résultats de l'enquête suisse de victimisation de 1998. Il en ressortait que les femmes, les personnes âgées, les personnes mal intégrées et surtout les personnes vulnérables se disaient davantage insécurisées que les hommes quand on leur demandait si elles ressentaient un sentiment d'insécurité dans la rue (voir Clerici et Killias 1999). Nos données révèlent également que le sentiment d'insécurité est plus répandu qu'en moyenne parmi les personnes vivant dans des bâtiments de plus de dix appartements. Par contre, comme l'ont montré Clerici et Killias, le lieu d'habitation, la région linguistique et l'origine étrangère jouent un rôle mineur.

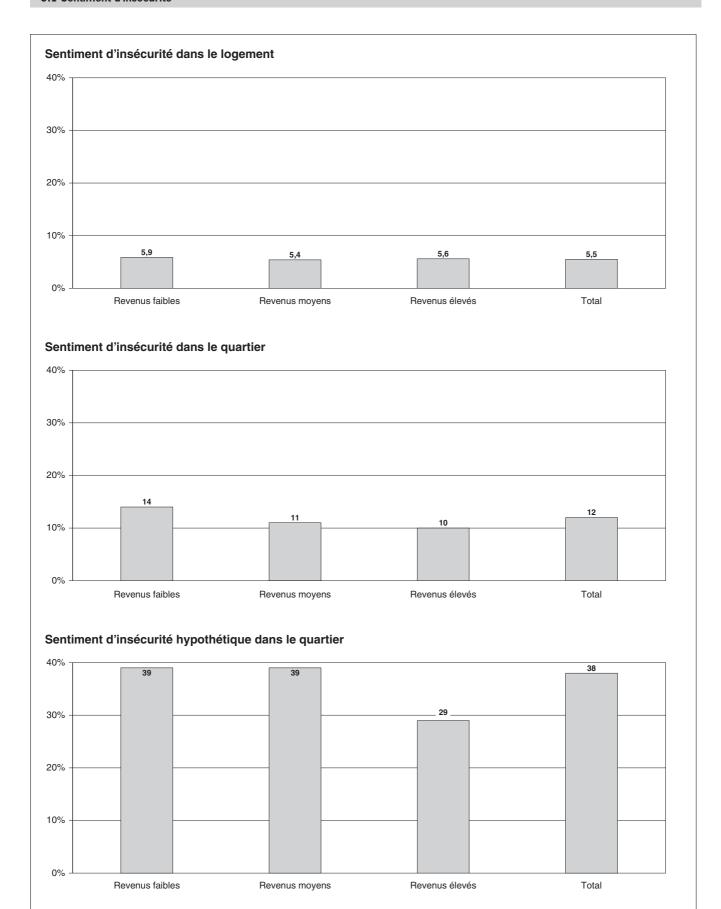
Les données disponibles ne permettent pas d'établir si le sentiment subjectif de sécurité reflète l'état de danger objectif. Les résultats de l'enquête suisse de victimisation montrent que le fait d'avoir été victime d'un acte criminel n'augmente pas la peur dans les lieux publics: les victimes ne se différencient pas des non-victimes sur ce plan-là. Le cambriolage constitue une exception: celui ou celle qui en a été victime considère le danger comme plus élevé (voir Clerici et Killias). L'enquête allemande de 1998 sur le bienêtre confirme que le sentiment de sécurité des différents groupes de population ne correspond pas toujours au risque effectif de devenir victime d'un acte criminel (Noll et Weick 2000, p.4).

#### Questions posées

Les questions suivantes portent sur la sécurité de votre logement et de ses environs. Cela vous arrive-t-il d'être seul la nuit dans votre logement? Si oui: Quand vous êtes seul durant la nuit dans votre logement, vous vous sentez très sécurisé, assez sécurisé, assez peu sécurisé ou très peu sécurisé? Si non: Si vous vous trouviez malgré tout une fois seul dans votre logement durant la nuit, vous vous sentiriez très sécurisé, assez sécurisé, assez peu sécurisé ou très peu sécurisé? Les questions portant sur le sentiment de sécurité éprouvé durant la nuit dans les environs du logement sont construites sur le même modèle. Les réponses très sécurisé et assez sécurisé ont été regroupées (sécurisé), de même que très peu sécurisé et assez peu sécurisé (insécurisé).

Clerici, C.; Killias, M.: Le sentiment d'insécurité: conséquence ou fatalité?, dans: Crimiscope, 6, 1999. Noll, H.; Weick, S.: Bürger empfinden weniger Furcht vor Kriminalität. Indikatoren zur öffentlichen Sicherheit, dans: Informationsdienst soziale Indikatoren, Zentrum für Umfragen, Methode und Analysen ZUMA, Mannheim: 2000, p. 23.





© Office fédéral de la statistique, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

# Les personnes à bas revenus sont moins satisfaites que les personnes aisées de la protection offerte contre la criminalité et la violence

Quatre personnes sur dix insécurisées dans leur logement ou ses environs ne sont pas satisfaites de leur protection contre la criminalité et la violence, et cela indépendamment de la catégorie de revenus. Chez les personnes qui se sentent en sécurité, la part des mécontents varie dans des proportions comprises entre 7% et 16% selon la catégorie de revenus.

Garantir la sécurité publique constitue une composante essentielle de la qualité de vie de l'individu et de la société. Outre la protection objective offerte contre la criminalité et la violence corporelle, dans ce domaine, la satisfaction d'un point de vue subjectif est un facteur important. Elle est en effet étroitement liée au sentiment de sécurité ou à la crainte que les individus éprouvent dans leur logement ou dans ses environs. Etant donné que les données utilisées ne contiennent aucune indication sur les expériences de victimisation, il n'est pas possible de vérifier si la satisfaction subjective en matière de protection contre la criminalité et la violence correspond à des éléments objectifs.

Tout le monde n'est pas satisfait de manière égale de la protection offerte contre la criminalité et les violences physiques (voir aussi 10.1): le taux d'insatisfaction atteint 18% chez les personnes à bas revenus, contre respectivement 13% et 12% chez les personnes à moyens et à hauts revenus. Parmi les «très satisfaits», les personnes à bas revenus sont à nouveau proportionnellement les plus nombreuses, avec une part de 25%. Les parts correspondantes sont inférieures pour les catégories de revenus moyens (23%) et élevés (19%). Les deux réponses extrêmes sont donc plus souvent choisies par les personnes à bas revenus. Pour la suite de l'analyse, on opposera les personnes satisfaites aux personnes insatisfaites (voir encadré).

Les femmes et les ressortissants étrangers – surtout celles et ceux ayant de bas revenus – sont nettement moins satisfaits de leur protection contre la criminalité et la violence que les hommes et les Suisses. Ce résultat n'a rien d'étonnant. Du fait de leurs moyens moins étendus pour se protéger et de leur vulnérabilité accrue, ces groupes de population ont plus peur que d'autres (voir Clerici et Killias, 1999). Aucune différence régionale (ville/campagne, régions linguistiques) n'est observée sur le plan de la satisfaction par rapport à la protection contre la criminalité.

Fait intéressant, les personnes qui ne se sentent (sentiraient) pas en sécurité quand elles sont seules la nuit dans leur logement ou dans ses environs sont nettement plus souvent insatisfaites de leur protection contre la criminalité et la violence que les personnes qui se sentent (sentiraient) en sécurité. Le pourcentage de mécontents parmi les insécurisés varie entre 38% et 42%, ce qui indique que le niveau du revenu ne joue aucun rôle dans ce domaine. La seule exception est constituée par les personnes de la catégorie moyenne insécurisées aux abords de chez elles: seules 31% sont mécontentes. Dans leur étude, Clerici et Killias (1999) ont également mis en évidence un lien entre la peur dans les lieux publics et une image négative de l'action de la police dans le quartier. Les résultats se présentent différemment pour les personnes qui se sentent en sécurité dans leur logement ou dans les environs de celui-ci: elles apprécient la protection contre la criminalité différemment selon la catégorie de revenus à laquelle elles appartiennent. Les personnes à bas revenus sont plutôt moins satisfaites que les personnes aisées.

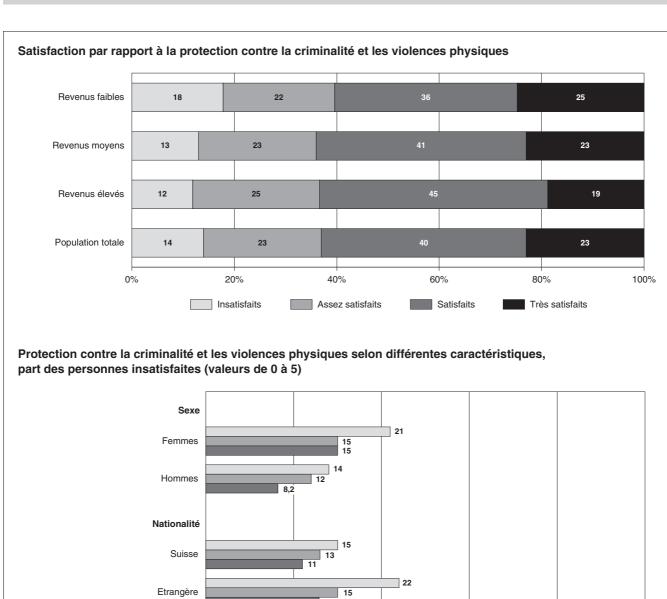
La satisfaction quant à la protection contre la criminalité dépend aussi étroitement de l'appréciation subjective du logement. Les personnes qui ne sont pas contentes de leur lieu d'habitation et de l'environnement, de leur voisinage et de leur situation en matière de logement se montrent également plutôt insatisfaites de leur protection que les personnes se déclarant contentes des mêmes critères. Les personnes à bas revenus présentent des taux d'insatisfaction plus élevés. Il ressort de ces indicateurs subjectifs que l'appréciation de la protection contre la criminalité et les violences physiques dépend pour beaucoup de la qualité subjective du logement (sentiment de sécurité dans celui-ci et aux environs et satisfaction avec différents critères d'habitation). Chez Clerici et Killias (1999), il est apparu que les caractéristiques du quartier d'habitation (indicateurs objectifs) influencent la peur dans la rue (voir à ce sujet la relation évoquée au chapitre 9.1 entre le sentiment de sécurité dans les environs du logement et le nombre d'appartements dans le bâtiment).

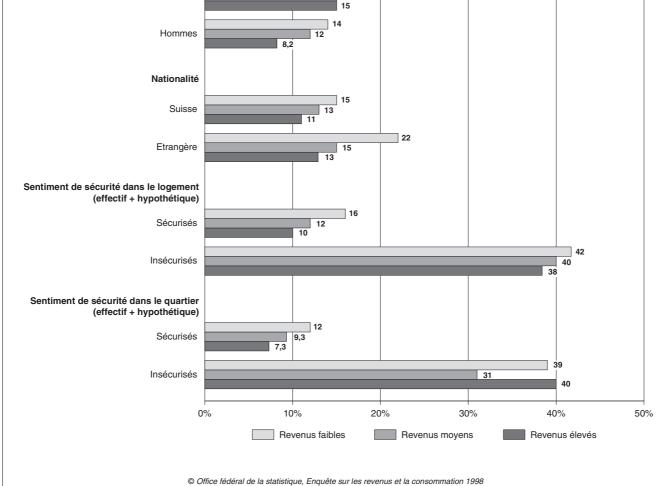
#### Questions posées

A propos de la formulation de la question relative à la satisfaction par rapport à la protection contre la criminalité et les violences physiques et le regroupement des réponses en quatre catégories, voir encadré du chapitre 10.1. En ce qui concerne l'analyse de la satisfaction par rapport à différents critères socio-démographiques, les réponses tout à fait satisfait, satisfait et assez satisfait ont été regroupées (satisfait).

Clerici, C.; Killias, M.: Le sentiment d'insécurité: conséquence ou fatalité?, dans: Crimiscope, 6, 1999.







### Les Suisses très satisfaits de leur existence

En moyenne, les personnes à bas revenus sont satisfaites de leur vie dans des proportions analogues à celles des personnes aisées. Derrière cette satisfaction générale élevée se cache cependant un nombre non négligeable d'hommes et de femmes partiellement insatisfaits. Ces personnes appartiennent en majorité à la catégorie de revenus la plus faible.

Comme le dit le proverbe, l'argent ne fait pas le bonheur, et un petit revenu n'engendre pas forcément le mécontentement et le désespoir. La qualité de vie dépend autant des conditions de vie objectives que du bien-être subjectif. L'analyse suivante examine la relation entre ces deux composantes de la qualité de vie. Nous évaluons le bien-être subjectif sur la base des indicateurs suivants: la satisfaction par rapport à la vie en général et à différents domaines de l'existence (voir encadré). Un degré de satisfaction inférieur à la moyenne peut être révélateur d'une situation défavorisée et d'exclusion sociale. Les résultats doivent cependant être interprétés avec prudence: leur signification n'est que relative, c'est-à-dire qu'ils n'ont de sens que les uns par rapport aux autres. Selon les valeurs de référence, les prétentions et les attentes, les critères d'appréciation à la base de l'interprétation peuvent varier.

Dans l'ensemble, la population se montre très satisfaite de ses conditions d'existence. Les domaines qui obtiennent les meilleurs scores en moyenne – entre 8,4 et 8,8 – sont la santé ainsi que la famille, le logement et les contacts sociaux, qui tous trois relèvent plutôt de la sphère privée. Des notes un peu moins hautes, mais comprises tout de même entre 7,6 et 8,0, sont attribuées à la situation financière, à la sécurité personnelle, au temps libre et à la vie professionnelle. La satisfaction quant à la vie en général se situe également à un niveau élevé (moyenne générale de 8,4).

Si l'on considère les valeurs moyennes, les motifs de satisfaction des personnes à bas revenus ne se différencient pas fondamentalement de ceux des personnes bénéficiant d'un plus grand confort matériel. La faible incidence du niveau du revenu sur les domaines du logement et de la vie professionnelle frappe particulièrement. Le seul domaine où l'on constate des différences notables entre les catégories de revenus est celui de la satisfaction quant à la situation financière (voir aussi 1.2).

Ce bilan globalement équilibré ne doit cependant pas faire oublier que des différences existent malgré tout. Comme il ressort de la répartition en pour cent dans le bas de l'échelle (voir encadré), les personnes à bas revenus sont plus nombreuses à se déclarer (plutôt) insatisfaites. C'est au sujet de la situation financière, qui dépend directement du revenu, que l'on enregistre le degré d'insatisfaction de loin le plus élevé: parmi les personnes à bas revenus, la part des insatisfaits atteint 30%, soit cinq fois plus que pour les personnes aisées. Mais un petit revenu entraîne également un taux d'insatisfaction plus important dans les autres domaines ainsi que par rapport à la vie en général. Ce taux varie entre 18% (sécurité personnelle) et 8% (famille). L'incidence négative d'un petit revenu sur le bien-être se vérifie également dans le fait que plus de la moitié des personnes à bas revenus ne sont pas satisfaites dans au moins un des domaines de la vie considérés. Dans trois domaines ou plus, 15% des personnes à bas revenus ne sont pas satisfaites. Dans les catégories de revenus supérieures, les taux correspondants sont nettement plus faibles.

Les résultats présentés sur cette page ne couvrent qu'une petite partie des relations entre les conditions de vie objectives et les conditions de vie subjectives. L'influence de ces conditions sur le bien-être subjectif sera analysée en détail dans la seconde partie du présent rapport.

#### Questions posées

Actuellement, êtes-vous globalement satisfait de votre existence? Situez votre degré de satisfaction sur une échelle de valeurs allant de 0 à 10, où 0 signifie «pas du tout satisfait» et 10 «tout à fait satisfait». Vous pouvez nuancer votre réponse par les valeurs intermédiaires.

Pourriez-vous me dire sur une échelle de valeurs allant de 0 à 10 quel est votre degré de satisfaction par rapport aux domaines de l'existence suivants. O signifie «pas du tout satisfait» et 10 «tout à fait satisfait». Vous pouvez nuancer vos réponses par les valeurs intermédiaires. Quel est votre degré de satisfaction par rapport ... à votre vie professionnelle, ... à votre vie de famille, ... à votre situation financière actuelle, ... à votre santé, ... à vos conditions de logement, ... à votre temps libre, ... à vos contacts avec vos amis, connaissances, etc., ... à votre protection contre la criminalité et les violences physiques?

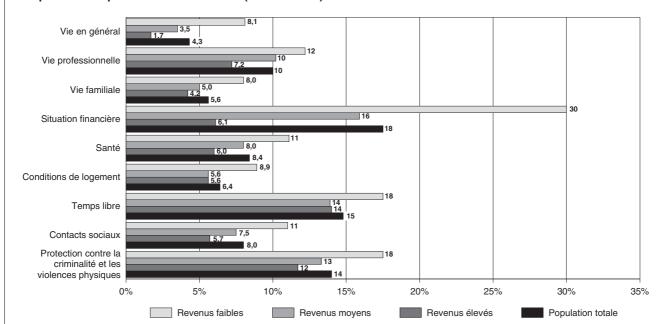
Le qualificatif «(plutôt) insatisfait» (ainsi que « pas satisfait») correspond à une valeur comprise entre 0 et 5. Comme l'ont montré d'autres enquêtes en Suisse et à l'étranger, les personnes interrogées ont tendance à se ranger dans le haut de telles échelles de satisfaction. Il est beaucoup plus rare qu'elles se classent dans les échelons inférieurs de l'échelle. Pour cette raison, nous avons regroupé les valeurs du haut de l'échelle de la manière suivante : 6-7 = « assez satisfaits », 8-9 = « satisfaits » et 10 = « très satisfaits ».



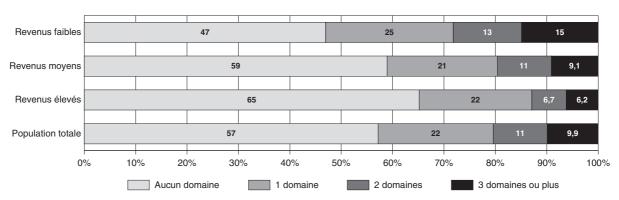
## Satisfaction par rapport à la vie en général et à différents domaines de l'existence (moyenne sur une échelle de 0 à 10)

	Revenus faibles	Revenus moyens	Revenus élevés	Population totale
Vie en général	8,3	8,4	8,5	8,4
Vie professionnelle	7,9	7,9	8,1	8,0
Vie de famille	8,7	8,8	8,9	8,8
Situation financière	6,9	7,7	8,5	7,6
Santé	8,3	8,5	8,6	8,5
Conditions de logement	8,5	8,7	8,7	8,6
Temps libre	7,9	8,0	7,9	7,9
Contacts sociaux	8,4	8,5	8,4	8,4
Protection contre la criminalité et les violences physiques	7,6	7,8	7,7	7,7

#### Proportion des personnes insatisfaites (valeurs 0 à 5)



#### Cumul d'insatisfactions : nombre de réponses indiquant un mécontentement (valeurs de 0 à 5)\*



<sup>\*</sup> Ont été pris en compte les valeurs inférieures de l'échelle (0 à 5) dans les domaines vie professionnelle, vie familiale, situation financière, santé, logement, temps libre, contacts sociaux, protection contre la criminalité et les violences physiques



<sup>©</sup> Office fédéral de la statistique, Enquête sur les revenus et la consommation 1998



# Partie analytique

#### Introduction

Comme le dit le proverbe, l'argent ne fait pas le bonheur. Mais quels sont les autres aspects qui influencent les conditions de vie et le bien-être? Si la première partie de ce rapport est centrée sur les groupes de population défavorisés au niveau matériel (le niveau de revenu est la principale variable utilisée), la deuxième partie fait aussi appel à d'autres variables: le niveau de formation, l'âge, la situation familiale, etc. Dans cette partie, on s'intéresse à l'importance du niveau de revenu dans son rapport avec d'autres facteurs d'influence.

Certains groupes de population sont moins bien lotis que d'autres, et pas uniquement sur le plan matériel: ils connaissent plus souvent des situations problématiques et accumulent des manques dans différents domaines de l'existence. En complément à la première partie du rapport, plutôt descriptive, la deuxième partie vise à étudier comment certaines situations se répercutent sur les conditions de vie et le bien-être et quels sont les groupes à problèmes. Les analyses sont effectuées en fonction de quelques types de problèmes définis de manière plus précise dans le sous-chapitre suivant.

Les variables ont été choisies le plus possible en fonction des résultats de la première partie. On a privilégié les indicateurs valables pour l'ensemble de la population. Comme les indicateurs sur la profession et le travail ne concernent qu'une partie de la population (les actifs occupés), ils sont décrits plus en détail dans un chapitre séparé consacré à la vie active. Hormis cette dernière, nous avons essayé de couvrir chaque domaine de vie important par le biais d'un ou de deux indicateurs. Les domaines en question sont, tout comme dans la première partie du rapport, le niveau de vie, la santé, la participation à la vie sociale et politique, le ménage et la famille, les loisirs, le logement, la sécurité personnelle, la situation générale de vie et - pour autant qu'elle concerne l'ensemble de la population - la vie active. A la différence de certaines études traitant de thématiques semblables<sup>1</sup>, le présent rapport ne considère pas des ressources telles que le revenu et la formation comme faisant partie des conditions de vie, mais les intègre dans l'analyse comme facteurs d'influence, comme variables aux côtés d'autres caractéristiques socio-démographiques.

Dans un premier temps, nous avons défini un nombre réduit de problèmes objectifs et subjectifs pour être ensuite en mesure d'identifier sur cette base des groupes de population particulièrement défavorisés. A cet égard, nous avons notamment mis l'accent sur le cumul individuel de situations problématiques dans plusieurs domaines de l'existence.

Dans un deuxième temps, le lien entre les cumuls de problèmes objectifs et de problèmes subjectifs est analysé. La satisfaction générale dans l'existence est alors prise en compte comme dimension supplémentaire. Enfin, le dernier chapitre s'intéresse de manière détaillée à la vie active et à l'intégration professionnelle.

#### 11 Situations problématiques

Les analyses ci-après reposent dans une large mesure sur les indicateurs des conditions de vie déjà traités dans la première partie. Comme on l'imagine, ces derniers ont trait à des conditions de vie bonnes ou mauvaises et permettent de la sorte d'identifier les situations problématiques. Nous nous intéressons toujours principalement à la partie inférieure de l'échelle, donc aux conditions de vie les plus mauvaises.

Il faut tout d'abord définir ce que l'on entend par problèmes (ou situations problématiques) objectifs et subjectifs, et comment ceux-ci peuvent être détectés. Nous partons de l'idée que les problèmes objectifs ont trait à des conditions de vie négatives, les problèmes subjectifs à une entrave au bien-être. Cette dernière est ici analysée essentiellement par rapport à la satisfaction (dans la littérature spécialisée, on parle de dimension «cognitive» du bien-être), les dimensions plutôt affectives (peurs, soucis, etc.) étant laissées de côté.

Il n'est pas facile de décider selon quels critères tracer une frontière entre bonnes et mauvaises conditions de vie. Il convient de définir, pour chaque indicateur, des seuils délimitant les bonnes conditions des mauvaises. Dans certains cas, il a été possible de reprendre des critères utilisés dans la partie descriptive du rapport, mais il a aussi souvent fallu considérer d'autres aspects. Dans la plupart des cas, nous nous sommes fondés, selon un point de vue purement empirique, sur la distribution en pour cent de l'indicateur considéré au sein de la population totale. Pour mettre en relief la perspective de déprivation, nous avons toujours défini la partie inférieure de l'échelle (quintile inférieur) comme étant la zone problématique. Dans les questions portant sur la satisfaction, nous avons circonscrit cette zone à la «moitié» inférieure de l'échelle décimale (des indications plus détaillées figurent dans l'encadré). Les problèmes ainsi délimités et les seuils s'y rapportant pour les divers indicateurs de la qualité de vie sont présentés dans les tableaux 11.1 et 11.2.

Le prochain sous-chapitre vise à identifier, en fonction des problèmes évoqués ci-dessus, les groupes de population particulièrement désavantagés: y a-t-il des groupes «à problèmes» exposés à des déficits dans différents domaines? Et quels sont ces domaines? Les problèmes objectifs et subjectifs sont examinés à tour de rôle sous l'angle de ces deux questions.

Nous aimerions encore signaler une restriction découlant de la taille de l'échantillon: les effectifs des groupes définis sont parfois trop petits pour tirer des conclusions fiables. Il en va ainsi par exemple du groupe des personnes à la recherche d'un emploi: celles-ci semblent être confrontées à de nombreux problèmes objectifs et subjectifs, mais on ne peut l'affirmer compte tenu du trop faible nombre de cas observés.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir par ex. B. Leu, Burri et Priester, 1997; Zapf, Habich ,1996; Glatzer, Zapf, 1984.

### Situations problématiques objectives

11.1* Domaine de vie	Problème	Seuil	Part en % des personnes con- cernées dans la population¹
Niveau de vie	Sous-dotation en biens de consommation durables	Sont concernées les personnes qui vivent dans un ménage mal équipé en biens durables, soit les 20% de ménages présentant la valeur d'indice la plus basse (voir calcul de l'indice d'équipement au chap.1.4).	18,9
	Renoncement, pour raisons financières, à des vacances, à des soins dentaires ou à une formation continue	Sont retenues les personnes qui indiquent avoir dû renoncer, pour des raisons financières, à au moins un des trois éléments énumérés.	19,4
Travail (travail rémunéré et/ou travail domestique et familial)	Forte charge liée au travail rémunéré, domestique et familial	Sont concernées ici les 20% de personnes définies comme ayant la plus forte charge globale objective liée au travail rémunéré, domestique et familial.²	20,0
	Au chômage au cours des cinq dernières années	Sont concernées les personnes qui indiquent avoir été au chômage au moins une fois au cours des cinq dernières années.	12,7
Santé	Etat de santé moyen à très mauvais	L'état de santé subjectif est utilisé ici comme une mesure indi- recte de l'état de santé objectif (question: voir chap. 6.1). Sont concernées les personnes qui qualifient leur état de santé de moyen, mauvais ou très mauvais.	15,1
Loisirs	Comportement non actif dans les loisirs	Une variable résumant tous les domaines de loisirs exprime le degré d'activité de chaque personne. Sont concernées les 20% de personnes présentant le degré d'activité le plus bas.3	17,9
	Trop peu de temps libre à disposition	L'appréciation subjective est utilisée comme mesure indirecte d'un état de faits (question: voir chap. 7.2). Sont concernées les personnes indiquant qu'elles disposent de trop peu de temps libre.	34,2
Participation	Faible intérêt pour la poli- tique et participation rare aux votations fédérales	Sont concernées ici les personnes manifestant un faible intérêt pour la politique et participant rarement ou jamais à des votations fédérales (question: voir chap. 8.1).	24,0
	Sorties ou rencontres avec des amis peu fréquentes	Sont concernées les personnes rencontrant des amis moins d'une fois par semaine et sortant moins d'une fois par semaine (question: voir chap. 8.1).	17,6
Logement	Faible surface habitable par personne	L'indicateur utilisé est le nombre de m² par personne. Sont con- cernées les personnes qui vivent dans les 20% de ménages présentant les chiffres les plus faibles.	21,5

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il s'agit ici de valeurs limite approximatives: les indications en pour cent s'écartent plus ou moins de la limite des 20% selon l'indicateur concerné.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Des indicateurs spécifiques à la situation professionnelle ne sont pertinents que si la situation des actifs occupés est considérée à part. On a renoncé ici à recourir à de tels indicateurs, car la situation professionnelle est traitée dans un chapitre séparé.

<sup>3</sup> Répartition dans les catégories «actif» et «non actif»: les différentes activités sont par essence exercées à des rythmes différents (un grand nombre de personnes écoute de la musique ou lit chaque jour, mais on trouve rarement quelqu'un qui va au théâtre ou au cinéma tous les jours). C'est la raison pour laquelle nous avons groupé, pour chaque activité de loisirs, la catégorie de réponse la plus souvent citée avec les catégories plus fréquentes pour former la catégorie «actif» (par ex. «au moins une fois par semaine» avec «chaque jour» si cette première possibilité de réponse est la plus souvent citée). Les autres catégories de réponse (dans cet exemple «au moins une fois par mois», «moins d'une fois par mois», «jamais») ont été réunies dans la catégorie «non actif». Le nombre de participations actives aux différents loisirs ont été ensuite résumées dans une nouvelle variable exprimant le degré général d'activité dans les loisirs.

### Situations problématiques subjectives

11.2* Domaine de vie	Problème	Seuil	Part en % des personnes con- cernées dans la population
Niveau de vie	Insatisfait de sa situation financière	Sont concernées les personnes dont le degré de satisfaction est situé dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs allant de 0 à 5; question: voir chap. 1.2).	17,4
Travail (travail rémunéré et/ou travail domestique et familial)	Charge subjective élevée liée au travail rémunéré, domestique et familial	Les valeurs de charge liée au travail domestique et familial et de charge liée aux heures supplémentaires ont été recodées et regroupées (voir chap. 4.3)¹. Sont considérés comme concernés les 20% des personnes présentant le sentiment de charge le plus élevé.	17,3
Santé	Insatisfait de son état de santé	Le degré de satisfaction se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs allant de 0 à 5).	8,4
Loisirs	Insatisfait de ses loisirs	Le degré de satisfaction se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs allant de 0 à 5).	14,8
Participation	Insatisfait de ses contacts sociaux (amis, connais- sances)	Le degré de satisfaction se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs allant de 0 à 5).	8,0
Logement	Insatisfait de ses conditions de logement	Le degré de satisfaction se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs allant de 0 à 5).	6,4
Ménage et famille <sup>2</sup>	Insatisfait de sa vie de famille	Le degré de satisfaction se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs allant de 0 à 5).	5,5
Sécurité personnelle	Insatisfait de la protection contre la criminalité et les violences physiques	Le degré de satisfaction se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs allant de 0 à 5).	13,5

¹ Les indications sont ici approximatives: la charge liée au travail rémunéré se réfère uniquement aux heures supplémentaires et non pas à la charge professionnelle générale (horaire normal). En outre, la question portant sur la charge découlant des heures supplémentaires n'a été posée qu'aux salariés et non pas aux indépendants.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le problème «charge subjective élevée liée au travail rémunéré, domestique et familial» cité plus haut dans le domaine de vie «travail» peut être bien sûr tout aussi bien attribué à ce domaine.

## 11.1 Situations problématiques objectives et identification des groupes à problèmes

Dans les paragraphes qui suivent, il convient comme annoncé de déterminer les cumuls de désavantages et d'identifier les groupes de population particulièrement touchés. Les problèmes objectifs sont analysés les premiers. Lorsqu'un groupe de population est nettement moins bien loti que la moyenne de la population dans un ou plusieurs domaines de l'existence, on peut alors parler de situation problématique (voir l'encadré pour les critères détaillés à ce sujet), et, par analogie, de groupe à problèmes.

Le tableau 11.3 présente une sélection de groupes de population affectés dans une mesure plus ou moins grande par les problèmes objectifs décrits ci-dessus. On observe que les bas revenus font certes partie des groupes particulièrement défavorisés, mais que d'autres groupes le sont tout autant voire davantage (par ex. les personnes élevant seules des enfants). Il convient de préciser ici qu'une personne peut très bien appartenir à plusieurs des groupes considérés (par ex. une personne ayant un bas revenu et élevant seule des enfants).

Les profils suivants présentent nettement plus de déficits que la population dans son ensemble et forment de la sorte des groupes à problèmes tels que définis selon les critères évoqués plus haut.

#### 1. Personnes élevant seules des enfants

Parmi les groupes de population particulièrement désavantagés, les personnes élevant seules des enfants ressortent tout particulièrement. On constate sans surprise que ce groupe compte plus que 90% de femmes.<sup>2</sup> Ces personnes présentent d'une part des déficits que l'on retrouve dans la plupart des autres groupes à problèmes. Mais elles connaissent en plus des difficultés auxquelles sont généralement confrontés les gens ayant une bonne situation professionnelle (cadres supérieurs, personnes exerçant une profession intermédiaires, scientifique ou intellectuelle) telles qu'une charge élevée liée au travail rémunéré, domestique et familial engendrant un manque de temps libre. Les personnes élevant seules des enfants sont nettement plus nombreuses à vivre cette situation que le reste de la population.

On observe des différences significatives notamment sur le plan des possibilités financières: les personnes élevant seules des enfants indiquent beaucoup plus souvent avoir dû renoncer, faute de moyens financiers, à des vacances, à des soins dentaires ou à des cours de formation continue. Elles sont aussi proportionnellement beaucoup plus nombreuses que la population dans son ensemble à avoir été au chômage au moins une fois au cours des cinq années précédant l'enquête.

L'état de santé et l'intérêt pour la vie politique représentent d'autres déficits objectifs touchant les personnes élevant seules des enfants. Ils n'ont pu être attestés directement de manière significative, mais des analyses supplémentaires ont confirmé cette tendance.

Comme nous l'avons constaté dans la première partie du rapport, les parents consacrent beaucoup de temps à leurs enfants, souvent au détriment de leurs contacts sociaux: la part des personnes sortant ou rencontrant des amis moins d'une fois par semaine est plus élevée parmi celles qui élèvent seules des enfants que dans la population totale. Le faible nombre de cas dans l'échantillon ne permet pas de faire ressortir clairement une différence significative. Mais comme on retrouve une proportion semblable de personnes touchées par ce déficit parmi celles élevant ensemble des enfants, on peut affirmer que les parents sont d'une manière générale nettement désavantagés sur ce plan.

#### Sous-dotation et cumul de désavantages

Selon notre définition, nous sommes en présence de situations problématiques lorsque, dans un groupe de population donné, un ou plusieurs domaines de l'existence sont évalués de manière nettement plus négative que dans la moyenne de la population ou que ce groupe apparaît objectivement nettement désavantagé dans ce ou ces domaines par rapport à la moyenne de la population. Si la part des personnes touchées dans un groupe s'écarte de plus de 30% de celle de la moyenne de la population, on parle alors d'un *déficit* ou d'une *sous-dotation* dans le domaine de vie en question. Ce seuil a été fixé selon des considérations purement empiriques (distribution des indicateurs dans les différents groupes de population).

Les critères déterminant un *cumul de désavantages* au niveau individuel résultent également de considérations empiriques. Il y a cumul de désavantages lorsque l'on est en présence d'au moins quatre déficits objectifs et d'au moins trois déficits subjectifs. Nous n'avons pas retenu le même nombre de déficits objectifs et subjectifs pour les raisons suivantes: en se basant ici aussi sur la répartition en pour cent des indicateurs, nous avons constaté que la part des individus présentant plusieurs déficits était généralement plus faible pour les indicateurs subjectifs. Cette différence est notamment liée aux taux de satisfaction généralement élevés observés dans la population, mais également au fait que nous avons considéré davantage d'indicateurs objectifs que d'indicateurs subjectifs. Il nous a donc semblé judicieux de fixer un seuil plus bas dans le domaine subjectif.

Le terme de déprivation est souvent utilisé comme synonyme de cumul de désavantages. S'il y a cumul de désavantages dans les domaines tant objectif que subjectif, on parle alors de *double déprivation*.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Compte tenu du faible nombre de cas dans l'échantillon, il n'apparaît pas judicieux de décrire le profil de ce groupe de population de manière plus détaillée.



### Problèmes objectifs de quelques groupes de population, proportion de personnes concernées en %

11.3*	Au chômage au moins une fois au cours des cinq dernières années	Forte charge glo- bale liée au travail rémunéré, domes- tique et familial	Sous-dotation en en biens de consom- mation durables	Renoncement, pour raisons financières, à des vacances, à des soins dentaires ou à une formation continue	Comportement passif dans les loisirs
Population totale	12,7	20,0	18,9	19,4	17,9
Niveau de revenu					
Revenus faibles	17,4	20,8	31,6	31,1	27,4
Revenus moyens	11,5	20,4	17,0	18,2	17,4
Revenus élevés	10,0	17,6	8,5	7,7	6,8
Niveau de formation	40.4	10.0	07.5		07.5
Ecole obligatoire	12,1	12,0	27,5	21,5	27,5
Degré secondaire II Degré tertiaire	13,4 11,5	20,7 28,1	17,9 11,0	20,1 14,9	16,1 10,6
Groupes professionnels selon ISCO88	11,5	20,1	11,0	14,5	10,0
Sans emploi/activité professionnelle,					
indication manguante	9,7	9.9	29,5	17,6	21,9
Dirigeant-e-s, cadres supérieur-e-s	7,3	30,4	7,3	10,2	10,8
Professions intellectuelles et scientifiques	16,4	27,8	11,5	16,4	6,9
Professions intermédiaires	11,6	29,4	8,8	18,7	7,8
Employé-e-s de type administratif	17,1	17,5	7,5	16,3	13,7
Personnel des services et de la vente	20,3	26,2	18,3	31,2	22,2
Agriculteurs/Agricultrices	3,5	43,3	30,6	13,1	30,4
Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières	11,5	23,3	11,6	25,6	20,7
Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses	19,4	24,0	9,9	27,0	29,6
Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s	40.4	05.0	00.0	04.5	00.7
non qualifié-e-s	18,1	25,2	20,6	21,5	26,7
Activité principale					
Personnes actives occupées: indépendant-e-s sans collaborateurs <sup>1</sup>	17,7	37,7	12,6	25,7	13,9
Personnes actives occupées: autres	15,7	27,8	10,8	21,2	14,7
A la recherche d'un emploi	100,0	7,4	25,0	46,4	15,7
En formation	5,2	4,2	10,0	16,2	1,8
Travail domestique et familial	8,4	29,1	9,8	22,3	19,1
A la retraite	0,9	1,9	48,2	10,8	31,8
Autre	12,1	1,6	21,0	16,2	19,4
Age					
15 – 24	17,2	5,9	9,6	16,8	3,7
25 – 39	18,4	33,4	12,1	25,2	13,7
40 – 54	13,2	29,0	9,5	23,7	15,8
55 – 61/64	10,8	11,5	16,1	12,2	25,8
62/65 – 74 75 et plus	1,2 0.0	2,4 0,6	41,0 68,9	12,7 5,3	28,9 40,3
Sexe	0,0	0,0	00,9	5,5	40,3
Hommes	13,4	19,9	14,7	18,4	18,0
Femmes	12,0	20,1	23,0	20,3	17,7
Situation familiale	. =, 0				,.
Personnes seules	13,9	7,8	43,1	19,8	14,0
Partenaires dans un ménage de	, .	- ,-	, .		,-
deux personnes	10,9	9,7	20,6	14,1	20,7
Partenaires avec 1 – 2 enfants	13,4	44,7	7,1	24,8	19,6
Partenaires avec 3 enfants ou plus	8,5	48,4	6,3	31,3	16,1
Personnes élevant seules des enfants Fils/filles (15 – 24 ans) vivant	26,8	45,6	12,7	52,0	16,1
chez leurs parents	11,3	2,7	4,4	12,0	1,6
Autre situation	15,7	12,9	15,0	16,3	27,7
Nationalité	=			. <del></del> =	. <del></del> -
Suisse	10,5	19,0	19,0	17,7	17,6
Etrangère	22,1	24,3	18,7	26,8	19,0
Région linguistique	44.4	00.5	10.0	40.4	40.0
Suisse alémanique et rhéto-romanche Suisse romande	11,1 16,7	20,5	19,9	16,4	18,3
		18,1 20.9	15,7 19.5	26,8 30.2	14,3 29.5
Suisse italienne	18,2	20,9	19,5	30,2	29,5

Grisés: différence par rapport à la part correspondante dans la population totale >= 30%



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Y compris personnes employées par leur propre entreprise (sans collaborateurs)

### Problèmes objectifs de quelques groupes de population, proportion de personnes concernées en %

1	Faible surface habitable par personne	Sorties ou rencon- tres avec des amis peu fréquentes (moins d'une fois	Faible intérêt pour la politique et parti- cipation rare aux votations fédérales	Etat de santé moyen à très mauvais	Trop peu de temps libre à disposition
Demodetics totals	01.5	par semaine)	04.0	45.4	04.0
Population totale	21,5	17,6	24,0	15,1	34,2
Niveau de revenu	04.5	00.0	00.4	47.0	00.0
Revenus faibles	31,5	20,8	28,1	17,9	29,6
Revenus moyens	22,1	17,2	24,5	14,9	34,9
Revenus élevés	6,4	14,7	16,9	12,1	38,3
Niveau de formation	07.0	10.0	04.0	24.0	05.0
Ecole obligatoire	27,6	18,2	31,6	21,6	25,9
Degré secondaire II  Degré tertiaire	21,3 14,4	17,8 16,2	24,5 12,7	14,1 9,9	33,5 47,0
Š	14,4	10,2	12,1	9,9	47,0
Groupes professionnels selon ISCO88					
Sans emploi/activité professionnelle,	10.0	477	00.5	04.7	00.0
indication manquante	18,2	17,7	20,5	21,7	20,3
Dirigeant-e-s, cadres supérieur-e-s Professions intellectuelles et scientifiques	16,8	21,0	14,9	6,2	48,6
Professions intellectuelles et scientifiques Professions intermédiaires	20,0 18,2	15,9 15,2	11,5 24,3	7,6 12,4	52,4 44,6
Employé-e-s de type administratif	16,2 19,4	15,2	33,7	10,2	39,3
Personnel des services et de la vente	28,7	19,4	38,8	12,0	39,0
Agriculteurs/Agricultrices	23,6	21,7	15,7	13,0	48,8
Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières	30,6	16,8	27,2	12,2	40,1
Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses	26,5	22,5	25,3	13,0	37,4
Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s	20,0	,0	20,0	10,0	07,1
non qualifié-e-s	39,6	23,5	45,9	15,2	29,1
Activité principale	•	,	,	•	,
Personnes actives occupées:					
indépendant-e-s sans collaborateurs <sup>1</sup>	25,9	12,5	24,7	10,3	42,5
Personnes actives occupées: autres	23,1	18,1	28,5	10,6	46,7
A la recherche d'un emploi	33,7	14,2	43,6	16,0	19,5
En formation	34,8	4,3	16,4	11,8	32,8
Travail domestique et familial	30,2	21,3	26,5	16,4	31,7
A la retraite	4,7	21,3	13,5	23,8	9,8
Autre	21,5	12,9	17,4	38,8	12,8
Age					
15 – 24	35,0	4,3	28,3	10,0	28,4
25 – 39	29,6	16,2	33,6	10,1	49,2
40 – 54	25,4	21,0	21,2	15,1	42,2
55 – 61/64	4,3	23,7	15,5	20,4	25,3
62/65 – 74	4,7	20,3	14,2	21,9	11,4
75 et plus	4,8	24,4	11,3	29,3	5,2
Sexe					
Hommes	23,0	18,3	20,3	11,8	35,7
Femmes	20,1	16,9	27,4	18,2	32,9
Situation familiale					
Personnes seules	3,2	9,4	22,7	19,8	27,3
Partenaires dans un ménage de					
deux personnes	6,0	18,9	22,4	17,0	27,3
Partenaires avec 1 – 2 enfants	43,3	24,1	29,7	12,1	46,6
Partenaires avec 3 enfants ou plus	58,6	24,6	17,6	7,6	59,3
Personnes élevant seules des enfants	16,1	23,9	31,9	19,8	50,5
Fils/filles (15 – 24 ans) vivant	40.0	2.0	40.7		0.4 7
chez leurs parents	40,2	2,6	18,7	9,0	24,7
Autre situation	23,1	21,3	24,8	15,7	32,5
Nationalité					00.0
Suisse	18,7	17,5	18,9	14,7	32,6
Etrangère	33,9	18,0	45,9	17,1	41,4
Région linguistique			- · -		00.0
Suisse alémanique et rhéto-romanche	19,9	18,9	21,7	14,2	32,2
	25,5	13,7	28,7	17,0	41,2
Suisse romande Suisse italienne	27,4	16,3	36,1	20,3	31,3

Exemple de lecture: 17,4% des personnes vivant dans des ménages à bas revenus ont été au chômage au moins une fois au cours des cinq dernières années. Intervalles de confiance: voir tableau dans l'annexe (les groupes en italique comptent moins de 100 observations dans l'échantillon - les résultats les concernant sont donc à interpréter avec prudence).



#### 2. Partenaires avec enfants

A l'instar des personnes élevant seules des enfants, les partenaires avec enfants sont nettement plus exposés que l'ensemble de la population à une charge élevée liée au travail rémunéré, domestique et familial. Le nombre d'enfants n'a ici manifestement pas une grande incidence. Pour ce groupe également, le manque de temps libre semble être un problème important: la part des parents disposant de trop peu de temps pour leurs loisirs est bien plus élevée que dans la population globale et elle s'accroît à mesure que le nombre d'enfants augmente. Le manque de contacts sociaux et de possibilités de sortie lié à ce déficit a déjà été évoqué dans le paragraphe précédent.

Contrairement aux personnes élevant seules des enfants, les partenaires avec enfants sont proportionnellement nombreux à devoir se contenter d'une petite surface habitable par personne. La part des personnes se trouvant dans cette situation est deux fois plus importante dans les ménages comptant un ou deux enfants que dans la population globale. Elle s'accroît à mesure que la taille de la famille augmente, ce qui n'étonnera personne.

De plus, on constate que les familles nombreuses (trois enfants ou plus) doivent fréquemment renoncer à des vacances, à des soins dentaires ou à des cours de formation continue pour des raisons financières. La proportion des personnes touchées par ce déficit est significativement plus élevée dans ce groupe que dans la population globale.

#### 3. Personnes de nationalité étrangère

Les étrangers se distinguent de la population globale notamment sur le plan de la participation à la vie politique. Ce n'est pas étonnant dans la mesure où les personnes majeures de nationalité étrangère ne peuvent prendre part aux votations fédérales. Ceci explique sans doute en partie le faible intérêt de la population étrangère pour la politique.

Autres problèmes objectifs rencontrés dans ce groupe de population: l'exiguïté des logements, le chômage, le renoncement, pour des raisons financières, à des vacances, à des soins dentaires ou à des cours de formation continue. La part des personnes touchées par ces problèmes est notablement plus élevée chez les étrangers que dans la population globale.

### 4. Personnes habitant en Suisse italienne

Les personnes habitant dans la région italophone semblent rencontrer les mêmes problèmes que les ressortissants étrangers, ce qui n'est pas le cas des personnes vivant dans les autres régions linguistiques. Ce groupe de population compte une part notablement supérieure à la moyenne de personnes ne participant pas à la vie politique<sup>3</sup>, touchées par le chômage et contraintes de renoncer, faute de moyens financiers, à des vacances, à des soins dentaires et à des cours de formation continue. En outre, les personnes habitant dans cette région linguistique se montrent moins actives que la moyenne dans les loisirs et jugent plus souvent leur état de santé moyen à très mauvais.

#### 5. 25 à 39 ans et personnes à l'âge de la retraite

Si l'on se penche sur les différents groupes d'âges, on remarque que la population de 25 à 39 ans et les personnes de plus de 74 ans forment des groupes à problèmes. Mais les deux groupes ne sont pas touchés par les mêmes types de problèmes: la moitié environ des 25 à 39 ans se plaint de manquer de temps libre (contre un tiers dans la population globale) et indique subir une charge importante liée au travail rémunéré, domestique et familial. En outre, les personnes faisant partie de ce groupe d'âges disposent plus souvent d'un espace habitable réduit, manifestent généralement un faible intérêt pour la politique et ont été plus fortement touchées par le chômage au cours des cinq années ayant précédé l'enquête. Ce groupe d'âges présente des parts de personnes concernées par ces problèmes notablement plus élevées dans l'ensemble de la population.

En fait, il rencontre les problèmes qui se posent généralement au début de la vie active et de la fondation d'une famille. Les personnes de plus de 74 ans, par contre, souffrent avant tout de sous-dotation en biens de consommation durables, de problèmes de santé et d'un comportement peu actif dans les loisirs avec, pour corollaire, un certain isolement social.

#### 6. Personnes sans formation postobligatoire

Le niveau de formation est une ressource qui détermine dans une large mesure les perspectives professionnelles et, partant, la possibilité d'avoir un revenu convenable et de participer à la vie sociale. Même si un haut niveau de formation n'est pas toujours le garant de plus grandes ressources économiques et sociales, il existe un lien étroit entre ces facteurs, comme nous l'avons déjà vu dans la première partie de ce rapport.

Vu sous cet angle, on ne s'étonnera pas de constater que les personnes sans formation postobligatoire constituent un groupe à problèmes. Elles se différencient de la population globale en premier lieu par le peu d'intérêt qu'elles manifestent pour la politique et par une participation moindre aux votations fédérales. Ce groupe de population est de plus caractérisé par une sous-dotation en biens de consommation durables, une activité réduite dans les loisirs et un état de santé moyen à très mauvais. La part de personnes concernées par ces problèmes y est notablement plus élevée que dans l'ensemble de la population.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Une comparaison de ces résultats avec l'évolution de la participation aux scrutins entre 1981 et 2001 montre que celle-ci est effectivement plus faible dans les régions linguistiques latines qu'en Suisse alémanique. Elle tend cependant à être plus basse en Suisse romande qu'en Suisse italienne (source: OFS, Section de la culture, de la politique et des conditions de vie, 2001).



#### Cumuls de problèmes objectifs, proportion de personnes concernées en %

11.4*	Nombre de problè	emes			
	0	1	2	3	4 +
Population totale	16,2	26,0	25,1	16,4	16,3
Niveau de revenu					
Revenus faibles	8,2	21,2	24,4	19,9	26,3
Revenus moyens	16,5	25,5	25,9	16,6	15,5
Revenus élevés	26,0	34,0	23,3	10,9	5,8
Niveau de formation					
Ecole obligatoire	14,3	25,0	23,1	15,5	22,1
Degré secondaire II	16,4	25,4	25,6	17,1	15,5
Degré tertiaire	18,3	29,2	26,0	15,5	11,0
Groupes professionnels selon ISCO88					
Sans emploi/activité professionnelle, indication manquante	18,9	29,1	23,5	13,4	15,1
Dirigeant-e-s, cadres supérieur-e-s	19,9	28,4	26,4	14,7	(10,7)
Professions intellectuelles et scientifiques	14,7	27,6	30,4	15,9	11,3
Professions intermédiaires	15,1	27,0	28,3	17,3	12,3
Employé-e-s de type administratif	15,3	29,8	25,3	15,6	14,0
Personnel des services et de la vente	12,2	19,1	18,7	24,0	26,0
Agriculteurs/Agricultrices	10.0	(17,1)	(25,0)	(25,2)	(22,8)
Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses	16,2	19,6	27,9	15,7 26,4	20,7
Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s non qualifié-e-s	(14,1) (10,4)	(18,0) 18,1	(23,2) 23,2	26,4 (18,9)	(18,2) 29,5
	(10,4)	10,1	20,2	(10,9)	29,5
Activité principale Personnes actives occupées: indépendant-e-s sans					
collaborateurs <sup>1</sup>	(8,8)	24,6	29,3	21,0	16,2
Personnes actives occupées: autres	13,2	24,8	25,3 25,1	18,4	18,6
A la recherche d'un emploi	10,2	(10,8)	(28,9)	(24,5)	35,8
En formation	28,3	32,0	24,0	10,2	5,6
Travail domestique et familial	17,4	21,7	24,7	16,5	19,7
A la retraite	20,3	30,8	24,9	13,1	10,9
Autre	(22,9)	30,2	(21,3)	(9,4)	(16,2)
Age					
15 – 24	22,5	30,1	27,9	9,6	9,8
25 – 39	9,9	22,6	24,5	20,7	22,2
40 – 54	14,0	23,6	25,6	17,9	18,8
55 – 61/64	24,6	27,7	22,5	14,2	11,1
62/65 – 74	23,6	29,9	24,0	12,6	9,9
75 et plus	(11,0)	33,5	27,5	(14,3)	(13,7)
Sexe					
Hommes	17,5	26,8	24,7	16,2	14,8
Femmes	15,0	25,3	25,4	16,5	17,7
Situation familiale					
Personnes seules	13,3	32,1	29,8	14,4	10,4
Partenaires dans un ménage de deux personnes	21,8	29,9	23,7	14,0	10,7
Partenaires avec 1 – 2 enfants	8,3	19,1	23,7	20,6	28,2
Partenaires avec 3 enfants ou plus	(6,7)	15,5	22,5	23,9	31,5
Personnes élevant seules des enfants	20.0	(10,7)	(25,2)	(19,4)	35,7
Fils/filles (15 – 24 ans) vivant chez leurs parents Autre situation	28,8 18,5	34,1 19,3	25,4 24,9	(6,2) 22,3	15,0
Nationalité	10,0	18,3	24,9	22,3	15,0
Suisse	10 /	27 E	24.0	15.6	10 F
Suisse Etrangère	18,4 (6,8)	27,5 19,7	24,9 25,8	15,6 19,5	13,5 28,2
	(0,0)	18,7	20,0	19,5	20,2
Région linguistique	17.0	00.4	05.4	45.0	110
Suisse alémanique et rhéto-romanche	17,8	26,4	25,1	15,8	14,8
Suisse romande Suisse italienne	13,0 8,1	25,0 24,8	25,1 24,3	18,2 15,8	18,7 27,0
Juisse Italiellile	0,1	24,0	24,3	15,6	27,0

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Y compris personnes employées par leur propre entreprise (sans collaborateurs)

<sup>100% =</sup> total de chaque groupe de revenus respectivement de la population totale (pourcentages verticaux)

Les résultats se basant sur 10 à 29 entretiens sont mis entre parenthèses; ceux se basant sur moins de 10 entretiens ne sont pas pris en considération.

## 7. Ouvriers/employés non qualifiés et personnel des services et de la vente

Si l'on analyse les situations problématiques en fonction des principaux groupes de professions, on observe que le personnel des services et de la vente ainsi que les ouvriers et employés non qualifiés forment deux groupes particulièrement touchés. Ils se distinguent de la population globale avant tout par une participation notablement plus faible à la vie politique. Cette différence pourrait être expliquée en partie par le fait que ces groupes de professions comptent une proportion particulièrement forte d'étrangers et de personnes sans formation postobligatoire.

Il semble que ces deux groupes de professions présentent une part largement supérieure à la moyenne de personnes ne disposant que d'un espace habitable réduit et de personnes ayant connu des périodes de chômage. Ce dernier point n'est toutefois pas attesté de manière significative en ce qui concerne les ouvriers et employés non qualifiés.

Ces derniers se montrent en général peu actifs dans les loisirs et admettent ne pas sortir très souvent ou rencontrer des amis, deux caractéristiques qui sont souvent liées.

Le personnel travaillant dans les services et la vente semble plutôt souffrir d'une charge élevée liée au travail rémunéré, domestique et familial – les horaires de travail irréguliers en vigueur dans ces professions y contribuent sans doute – et devoir renoncer, pour des raisons financières, à des vacances, à des soins dentaires et à des cours de formation continue.

#### 8. Personnes à bas revenus

Les personnes à bas revenus, nous l'avons dit au début, font partie des groupes particulièrement désavantagés. Le revenu ne peut cependant expliquer à lui seul les déficits se manifestant dans les différents domaines. Certains autres groupes à problèmes venant d'être énumérés sont plus fortement désavantagés que les bas revenus.<sup>4</sup>

Ces personnes, sans surprise, doivent faire face à des déficits matériels: sous-dotation en biens de consommation durables, renoncement à des vacances, à des soins dentaires et à des cours de formation continue, espace habitable réduit. Presque un tiers des bas revenus sont concernés par chacun de ces problèmes, soit une part nettement plus forte que celle de la population globale (environ un cinquième). En outre, ces personnes sont bien plus souvent exposées au chômage et peu actives pendant leur temps libre.

En généralisant, on peut remarquer que les groupes à problèmes définis par rapport à ces situations de déprivation sont très fortement représentés dans la population à bas revenus (pour comparaison, voir chapitre 1.1). Si le niveau de revenu n'est pas l'unique facteur expliquant les conditions de vie, on peut cependant admettre qu'il joue ici un rôle important, aux côtés d'autres aspects pouvant quant à eux être la cause ou la conséquence du niveau de revenu.

Jusqu'à présent, l'analyse a porté sur les différents groupes de population. Nous avons examiné quels sont les groupes rencontrant particulièrement souvent des problèmes. Au niveau individuel, le cumul de déprivations peut être déterminé à l'aide d'une variable indiquant pour chaque personne le nombre de problèmes auxquels elle est confrontée. Ce cumul est établi séparément pour les problèmes objectifs et pour les problèmes subjectifs.

Le calcul du cumul de problèmes objectifs confirme les résultats établis jusqu'à présent (voir tableau 11.4). La plupart des groupes mentionnés ci-dessus comptent une forte proportion de personnes touchées par au moins quatre problèmes et peuvent en conséquence être définis comme des groupes à problèmes. Les rentiers forment ici la seule exception. Dans tous les autres groupes, la part des personnes cumulant quatre problèmes ou plus dépasse de plus de 30% celle observée dans la population globale.

Parmi ces groupes, il convient de mentionner ici aussi en premier lieu les personnes élevant seules des enfants. 36% cumulent quatre problèmes ou plus. Ce pourcentage est encore de 30% parmi les ouvriers non qualifiés, les partenaires avec enfants et les personnes de nationalité étrangère, contre 16% seulement dans la population globale.

La part des personnes ne présentant des déficits dans aucun des domaines de l'existence examinés atteint, dans la population globale, 16% également. Elle est systématiquement plus faible dans les groupes à problèmes évoqués ci-dessus.

Les analyses précédentes n'ont que peu mis en avant le fait que les différents groupes de population se recoupent plus ou moins fortement. Ainsi, les vendeuses ou les ressortissants étrangers sont surreprésentés dans la catégorie des bas revenus. Il convient donc, pour clore ce chapitre, de s'intéresser de plus près à la combinaison des différents facteurs d'influence. Le risque d'être touché par au moins quatre problèmes objectifs est examiné à l'aide d'un modèle logistique de régression. Le tableau 11.5 confirme pour l'essentiel les données déjà recueillies, mais les résultats ne sont pas toujours significatifs.

Même en considérant les autres facteurs d'influence dans le modèle, l'appartenance aux groupes à problèmes considérés ci-dessus est assortie de risques très élevés de cumul de désavantages. Pour quantifier le risque objectif de déprivation d'un certain groupe, on peut établir le rapport, au sein de ce groupe, entre la part des personnes touchées (cumul d'au moins quatre problèmes) et celle des personnes non touchées, et le comparer au rapport correspondant dans un autre groupe donné.

<sup>4</sup> Pour rappel: une personne peut appartenir à plusieurs groupes en même temps. La plupart des groupes à problèmes sont nettement surreprésentés parmi les bas revenus.



En résumé, les principaux résultats significatifs sont: à caractéristiques égales, les personnes à bas revenus présentent un risque de cumuler au moins quatre problèmes 1,7 fois plus élevé que celui de la population à revenus moyens et même 3,4 fois plus élevé que celui des personnes aisées. Les personnes sans formation postobligatoire courent un risque de déprivation 1,5 fois plus important que celui des personnes ayant un niveau de formation immédiatement supérieur. Ce risque

est 3,3 fois plus élevé pour les personnes élevant seules des enfants que pour les couples sans enfants et 1,8 fois plus grand pour les étrangers que pour les Suisses.

Il faut encore ajouter ici que dans les groupes de population particulièrement exposés, nous n'avons observé aucune différence notable entre les sexes.

#### Cumul d'au moins 4 problèmes objectifs: estimations du risque (régression logistique)

11.5*	rapport	
Revenus faibles par rapport à:		
revenus moyens revenus élevés	1,7 3,4	***
Ecole obligatoire par rapport à:		
degré secondaire II degré tertiaire	1,5 2,0	***
Personnel services/vente par rapport à:		
cadres sup., professions intellectuelles & scientifiques, professions intermédiaires employé-e-s de type administratif autres professions level 2 (niveau moyen d'exigence) ouvriers/employés non qualifiés sans emploi/activité prof., indication manquante	1,9 1,5 (1,2) (1,0) 1,4	***
Indépendant-e-s sans collab. par rapport à:		
personnes exerçant une autre activité principale	(0,8)	
25 – 39 ans par rapport à:		
15 – 24 40 – 61/64 62/65 et plus	(1,0) (1,4) 1,4	*
Femmes par rapport à:		
hommes	(1,2)	
Personnes élevant seules des enfants par rapport à:		
personnes vivant seules partenaires dans ménage de deux personnes partenaires avec enfants fils/filles (15 – 24 ans) vivant chez leurs parents autre situation	3,8 3,3 (1,3) (11,5) 3,0	***  ***  ***
Nationalité étrangère par rapport à:		
nationalité suisse	1,8	***
Suisse italienne par rapport à:		
Suisse alémanique Suisse romande	1,7 (1,5)	*

Les rapports de risque correspondent aux odds ratios (odds catégorie de référence / odds groupe de comparaison).

Exemple de lecture: compte tenu des autres facteurs d'influence, le modèle indique que les personnes vivant dans des ménages à bas revenus courent un risque (odds) de cumul 1,7 fois plus élevé que celui des personnes à revenus moyens.

Afin d'éviter des problèmes de multicolinéarité et en raison de la taille de l'échantillon (N=4369), certains groupes de profession ainsi que certaines activités principales ont été regroupées.

Les catégories de référence apparaissent en gras.



#### 11.2 Situations problématiques subjectives et identification des groupes à problèmes

Comme nous l'avons relevé dans le chapitre 10.1, la satisfaction dans l'existence est globalement très élevée en Suisse. Mais il s'avère aussi que la part des personnes plutôt insatisfaites est nettement plus élevée dans la catégorie des bas revenus. Ci-après, les indicateurs du bien-être subjectif sont examinés dans un contexte plus vaste incluant, en plus du niveau de revenu, différents autres facteurs d'influence. Nous nous attachons en priorité, comme dans le sous-chapitre précédent, à délimiter les situations problématiques. Une situation est qualifiée de problématique lorsqu'un ou plusieurs des domaines de l'existence considérés sont jugés nettement plus négativement que dans la moyenne de la population.

Le tableau 11.6 montre dans quelle mesure différents groupes de population présentent des déficits quant à une sélection de problèmes subjectifs (voir tableau 11.2). Comme dans le sous-chapitre précédent, nous parlons de déficit lorsque la part des personnes touchées s'écarte de plus de 30% de la «moyenne générale» (part des personnes touchées dans l'ensemble de la population). Nos commentaires ci-dessous ne portent que sur des groupes à problèmes présentant un

#### Echelle de satisfaction 0 - 10

Les indicateurs du bien-être subjectif ont été établis sur la base d'une série de questions concernant la satisfaction dans différents domaines de vie (voir chap. 10), posées dans le cadre de l'interview téléphonique complémentaire sur les «conditions de vie». On a eu recours à une échelle allant de 0 à 10 où seules les valeurs extrêmes étaient libellées de manière précise (0 = «pas du tout satisfait», 10 = «tout à fait satisfait»), les valeurs intermédiaires étant laissées à l'appréciation des personnes interrogées pour nuancer leur degré de satisfaction.

Dans l'interprétation des résultats de ces mesures, nous partons de l'hypothèse que les intervalles entre les onze points de l'échelle sont de grandeur égale. La moitié se situe donc au point 5. Les valeurs au-dessus traduisent la satisfaction, celles au-dessous l'insatisfaction. On peut douter quelque peu de la parfaite concordance de ce découpage avec la réalité: selon nos observations, la plupart des personnes interrogées ont exprimé leur degré de satisfaction en le situant par rapport au pôle supérieur (point 10), sans avoir vraiment en tête une graduation régulière allant vers le pôle inférieur (point 0). Les interviews téléphoniques font en effet fortement appel à l'imagination des personnes interrogées.

En résumé, on peut estimer que l'hypothèse d'une symétrie parfaite dans l'échelle (moitié située exactement au point 5) pourrait conduire à une certaine sous-estimation de la part des personnes insatisfaites. Comparée à d'autres outils semblables, l'échelle de satisfaction mentionnée s'est néanmoins avérée pertinente dans la pratique (cf. http://www.swisspanel.ch/file/about/faq/ 11pointscales.pdf). cumul flagrant de désavantages sur le plan subjectif. Le lien entre problèmes objectifs et problèmes subjectifs sera analysé au sous-chapitre suivant.

#### 1. Personnes élevant seules des enfants

Les personnes élevant seules des enfants, presque exclusivement des femmes, sont de loin celles qui jugent leur situation le plus négativement. Fait frappant: elles qualifient l'ensemble des domaines de l'existence considérés ici de manière nettement plus négative que la population globale et les autres groupes à problèmes. La précarité des personnes élevant seules des enfants se manifeste le plus nettement sur le plan financier. Dans ce groupe, la part des insatisfaits de leur situation financière est nettement plus élevée que dans l'ensemble des personnes à bas revenus. Mais les personnes élevant seules des enfants sont aussi nombreuses à se plaindre de la charge élevée que représentent le travail rémunéré et les tâches domestiques et familiales. Non sans lien avec ces deux principaux problèmes, la satisfaction procurée par la vie familiale et par les contacts sociaux est fortement réduite.

#### 2. Personnes de nationalité étrangère

Parmi les personnes de nationalité étrangère, on trouve une proportion supérieure à la moyenne de gens qui ne sont pas satisfaits de divers aspects de leur vie. Le problème subjectif le plus important pour ce groupe de population est celui des moyens financiers. Même en tenant compte d'autres facteurs d'influence importants tels que la formation et la situation professionnelle, on observe une différence significative entre étrangers et Suisses quant à l'aspect financier.5 L'appréciation du domaine des loisirs dans ce groupe met également en lumière un déficit. Ce dernier pourrait traduire une intégration parfois incomplète de la population étrangère dans la vie sociale et culturelle de la Suisse. Le fait que les ressortissants étrangers soient proportionnellement environ deux fois plus nombreux que les Suisses à ne pas être satisfaits de leurs contacts sociaux semble corroborer cette observation. Par rapport à d'autres groupes de population, les étrangers qualifient en outre de manière notablement négative leur vie familiale et leurs conditions de logement; il convient cependant de relativiser ce constat en précisant que les parts des personnes insatisfaites dans ces deux domaines sont faibles d'une manière générale.

#### 3. Personnes à bas revenus

Les personnes démunies se sentent bien sûr avant tout nettement plus souvent désavantagées sur le plan financier que la population globale. Dans ce groupe, les parts de personnes plutôt insatisfaites de leur état de santé, de leur vie familiale et de leurs contacts sociaux sont supérieures à la moyenne mais se situent à un niveau un peu moins élevé que pour les conditions financières. Une description plus détaillée du profil de satisfaction des personnes à bas revenus figure au chapitre 10.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ce résultat ressort d'une analyse multivariée non considérée dans ce rapport.

## 4. Personnel des services et de la vente, conducteurs et assembleurs

Le personnel des services et de la vente (qui comprend 70% de femmes) est plus souvent insatisfait de sa situation financière, ce qui n'est pas étonnant car les revenus sont généralement bas dans ce groupe de professions. Il juge aussi négativement ses contacts sociaux et la protection offerte contre la criminalité et la violence. Les conducteurs et assembleurs, qui font aussi partie des groupes de professions moins bien lotis au niveau matériel, présentent un profil semblable. Par rapport aux «vendeuses», les personnes faisant partie de ce groupe sont plus souvent mécontentes de leurs conditions de logement, mais davantage satisfaites de leur sécurité personnelle. Cette différence entre les deux groupes de professions pourrait être due au fait que le second se compose en majorité d'hommes, à l'inverse du premier.

Les autres groupes de population (par ex. les indépendants sans employé, les 25-39 ans, les personnes habitant en Suisse italienne) font aussi état de certains désavantages subjectifs. Ces derniers sont cependant moins marqués que pour les groupes évoqués ci-dessus. D'une manière générale, la satisfaction procurée par les différents domaines de l'existence est élevée et varie assez faiblement selon les groupes de population. Les situations problématiques se concentrent dans un nombre relativement restreint de groupes à problème. A cet égard, les personnes élevant seules des enfants et les étrangers viennent ici largement au premier plan.

Il convient maintenant d'examiner la question de savoir qui souffre de plusieurs des déficits subjectifs considérés ici (voir tableau 11.7). La moitié de la population n'est mécontente d'aucun des domaines de vie étudiés. 11% seulement de la population globale sont touchés par au moins trois problèmes subjectifs. Sans surprise, les personnes cumulant des désavantages font souvent partie des groupes définis plus haut comme étant des groupes à problèmes. Près d'une personne élevant seule des enfants sur trois est insatisfaite de sa vie dans au moins trois domaines et seulement une personne de ce groupe de population sur cinq n'est mécontente d'aucun des domaines de vie considérés. Les étrangers arrivent au deuxième rang quant au cumul des problèmes subjectifs. 19% d'entre eux sont touchés par au moins trois problèmes de ce type, et 18% par deux problèmes. D'un autre côté, on trouve 41% d'étrangers qui ne présentent aucun déficit sur ce plan, soit environ deux fois plus que parmi les personnes élevant seules des enfants. Les personnes vivant dans des ménages à bas revenus sont également touchées notablement plus souvent que la moyenne par un cumul de désavantages. La proportion des personnes concernées reste cependant assez modeste en comparaison des parts correspondantes des deux premiers groupes dans ce classement. Il en va de même de celle des autres groupes de population susmentionnés connaissant des problèmes subjectifs.

Comme pour les problèmes objectifs, nous allons maintenant nous intéresser de plus près à la combinaison des différents facteurs d'influence. A l'aide d'un modèle de régression logistique, on peut évaluer le risque d'être touché par au moins trois problèmes subjectifs. Le tableau 11.8 confirme pour l'essentiel les résultats présentés dans la partie descriptive. Même en tenant compte des autres facteurs d'influence dans le modèle, l'appartenance aux groupes à problèmes susmentionnés accroît fortement le risque d'être touché par un cumul de désavantages.<sup>6</sup> Ainsi, le modèle établit (en tenant compte des autres variables explicatives) que les personnes élevant seules des enfants courent un risque de cumul de désavantages 2,6 fois plus élevé que les couples avec enfants et même quatre fois plus important que les couples sans enfant. Ce risque est 1,9 fois plus grand pour les étrangers que pour la population de nationalité suisse. Les bas revenus présentent aussi un risque en la matière supérieur à la moyenne<sup>7</sup>, mais il est nettement plus faible que pour les personnes étrangères et les personnes élevant seules des enfants. Les autres facteurs de risque dont nous avons parlé plus haut sont beaucoup moins marqués ou ne peuvent être attestés de manière significative sur le plan statistique en raison de la petite taille de l'échantillon.

<sup>7</sup> Seule la différence par rapport aux personnes à revenus moyens est statistiquement significative. Cette circonstance pourrait être due au fait que ces dernières sont nettement plus nombreuses dans l'échantillon que les personnes aisées.



<sup>6</sup> Les risques subjectifs de déprivation sont calculés de la même manière que les risques objectifs (voir remarques antérieures).

### Problèmes subjectifs de quelques groupes de population, proportion de personnes concernées en %

11.6*	Charge subjective élevée liée au travail rémunéré, domestique et familial <sup>1</sup>	Insatisfait de sa situation financière	Insatisfait de ses loisirs	Insatisfait de sa santé
Population totale	17,3	17,4	14,8	8,4
Niveau de revenu				
Revenus faibles	13,1	29,8	17,5	11,1
Revenus moyens	16,6	15,8	13,9	8,0
Revenus élevés	25,2	6,1	14,0	6,0
Niveau de formation				
Ecole obligatoire	10,2	22,4	13,6	11,2
Degré secondaire II	17,1	17,3	13,5	8,2
Degré tertiaire	26,9	11,3	19,9	5,2
Groupes professionnels selon ISCO88				
Sans emploi/activité professionnelle,	0.0	47.4	0.0	40.4
indication manquante	9,6	17,4	9,3	12,1
Dirigeant-e-s, cadres supérieur-e-s	27,8	9,2	22,6	4,3
Professions intellectuelles et scientifiques Professions intermédiaires	31,3 26,2	15,0	18,3 18,4	2,7
Employé-e-s de type administratif	18,7	15,0 13,1	13,7	6,5 7,7
Personnel des services et de la vente	20,9	23,4	19,8	7,7
Agriculteurs/Agricultrices	18,2	13,2	27,0	4,4
Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières	11,9	24,0	17,3	6,9
Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses	21,4	25,0	22,0	7,1
Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s	,	,	,	·
non qualifié-e-s	13,2	18,1	12,5	8,3
Activité principale				
Personnes actives occupées:				
indépendant-e-s sans collaborateurs <sup>2</sup>	16,6	26,6	21,3	6,7
Personnes actives occupées: autres	26,1	17,1	19,5	5,9
A la recherche d'un emploi	10,4	55,9	14,6	10,9
En formation	5,8	21,9	13,3	5,1
Travail domestique et familial	14,9	16,3	14,7	8,7
A la retraite Autre	4,5 9,9	10,8 19,2	3,3 10,6	12,1 29,7
	9,9	19,2	10,0	29,1
<b>Age</b> 15 – 24	9,3	21,3	10,6	4,2
25 – 39	25,6	21,2	20,9	5,5
40 – 54	25,0	18,0	19,7	9,7
55 – 61/64	10,1	12,4	12,4	12,3
62/65 – 74	3,8	11,2	3,4	10,7
75 et plus	6,4	9,7	3,1	16,1
Sexe				
Hommes	17,1	18,5	15,1	7,1
Femmes	17,6	16,4	14,5	9,6
Situation familiale				
Personnes seules	18,4	22,6	10,6	10,7
Partenaires dans un ménage de				
deux personnes	14,2	11,7	11,2	8,6
Partenaires avec 1 – 2 enfants	20,5	18,0	21,5	6,9
Partenaires avec 3 enfants ou plus	28,9	19,1	25,7	6,4
Personnes élevant seules des enfants Fils/filles (15 – 24 ans) vivant	34,6	40,0	29,6	13,0
chez leurs parents	6,2	19,3	8,0	3,4
Autre situation	17,8	18,1	15,6	11,1
Nationalité	,-	,.		, .
Suisse	16,3	14,9	13,0	7,8
Etrangère	21,7	28,3	22,3	10,7
Région linguistique	=:;:			, .
Suisse alémanique et rhéto-romanche	16,0	15,6	12,5	8,2
Suisse romande	23,2	22,6	20,9	7,9
Suisse italienne	8,9	20,9	20,1	12,6

Grisés: différence par rapport à la part correspondante dans la population totale >= 30%



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La question de la charge subjective liée aux heures supplémentaires n'a été posée qu'aux employé-e-s (y compris personnes employées de leur propre entreprise). Appliqué au groupe des indépendant-e-s, cet indicateur n'a par conséquent qu'une pertinence limitée

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Y compris personnes employées de leur propre entreprise (sans collaborateurs)

OFS, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

### Problèmes subjectifs de quelques groupes de population, proportion de personnes concernées en %

S,5		Insatisfait de ses condi- tions de logement	Insatisfait de ses contacts sociaux	Insatisfait de sa vie de famille	Insatisfait de la protection contre criminalité et violences
Revenus faibles	Population totale	6,4	8,0	5,5	13,5
S,0	Niveau de revenu				
Niveau de formation	Revenus faibles				16,8
Niveau de formation	•				12,8
6,7 8,3 7,0 6,8 Degré secondaire II 4,6 10,2 4,9 Degré tertiaire    Caroupes professionnels selon ISCO88		5,6	5,7	4,1	11,3
5,3         7,0         6,8         Degré secondaire II Degré tertiaire           Groupes professionnels selon ISCO88           Sans emploi/activité professionnelle, indication manquante           6,2         6,3         5,2         indication manquante           5,1         10,7         5,8         Dirigeant-e-s, cadres supérieur-e-s           6,8         9,2         7,1         Professions intellectuelles et scientifiques           5,2         7,2         7,4         Professions intelredidiaires           4,5         6,6         6,6         Employé-e-s de type administratif           6,6         13,8         6,0         Personnel des services et de la vente           1,5         15,1         4,4         Agriculteurs/Agricultrices           4,1         7,4         6,6         Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières           3,7         11,9         13,4         Conducteurs/Agricultrices           4,1         7,4         6,6         Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières ouvrières ouvrières ouvrières et employé-e-s non qualifié-e-s           7,0         12,8         7,3         Personnes actives occupées: indépendant-e-s sans collaborateurs¹           5,5         11,4         13,7         A la recherche d'un emploi           5,5         4,					
Construction   Cons					16,7
Groupes professionnels selon ISCO88	•				13,9
Sans emploi/activité professionnelle, indication manquante 5,1 10,7 5,8 Dirigeant-e-s, cadres supérieur-e-s 6,8 9,2 7,1 Professions intellectuelles et scientifiques 5,2 7,2 7,4 Professions intermédiaires 4,5 6,6 6,6 6,6 Employé-e-s de type administratif 6,6 13,8 6,0 Personnel des services et de la vente 1,5 15,1 4,4 Agriculteurs/Agricultrices 4,1 7,4 6,6 Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières 3,7 11,9 13,4 Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s non qualifié-e-s  Activité principale Personnes actives occupées: indépendant-e-s sans collaborateurs¹ 5,7 10,2 7,3 Personnes actives occupées: autres 6,5 11,4 13,7 A la recherche d'un emploi 5,5 4,6 6,2 En formation 3,1 6,7 5,7 Travail domestique et familial 6,0 3,3 3,3 A la retraite 7,4 9,1 9,2 Autre  Age 6,6 4,6 7,7 15 - 24 5,3 10,6 8,9 25 - 39 5,3 11,6 6,0 40 - 54 4,4 5,3 3,6 55 - 61/64 6,4 2,7 3,6 62/65 - 74		4,9	10,2	4,6	8,4
6,2 6,3 5,2 indication manquante 5,1 10,7 5,8 Dirigeant-e-s, cadres supérieur-e-s 6,8 9,2 7,1 Professions intellectuelles et scientifiques 5,2 7,2 7,4 Professions intellectuelles et scientifiques 4,5 6,6 6,6 Employé-e-s de type administratif 6,6 13,8 6,0 Personnel des services et de la vente 1,5 15,1 4,4 Agriculteurs/Agricultrices 4,1 7,4 6,6 Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières 4,1 7,4 6,6 Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières 6,6 11,9 13,4 Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s 7,0 12,8 7,3 indépendant-e-s sans collaborateurs¹ Fersonnes actives occupées: indépendant-e-s sans collaborateurs¹ 7,0 12,8 7,3 indépendant-e-s sans collaborateurs¹ 5,7 10,2 7,3 Personnes actives occupées: autres 6,5 11,4 13,7 A la recherche d'un emploi 5,5 4,6 6,2 En formation 3,1 6,7 5,7 Travail domestique et familial 6,0 3,3 3,3 3,3 A la retraite 7,4 9,1 9,2 Autre  Age 6,6 4,6 7,7 15 - 24 5,3 10,6 8,9 25 - 39 5,3 11,6 6,0 40 - 54 4,4 5,3 3,6 55 - 61/64 6,4 2,7 3,6 62/65 - 74					
5,1         10,7         5,8         Dirigeant-e-s, cadres supérieur-e-s           6,8         9,2         7,1         Professions intellectuelles et scientifiques           5,2         7,2         7,4         Professions intermédiaires           4,5         6,6         6,6         Employé-e-s de type administratif           6,6         13,8         6,0         Personnel des services et de la vente           1,5         15,1         4,4         Agriculteurs/Agricultrices           4,1         7,4         6,6         Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières           3,7         11,9         13,4         Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses           Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s         non qualifié-e-s           Activité principale         Personnes actives occupées:           7,0         12,8         7,3         Personnes actives occupées: autres           7,0         12,8         7,3         Personnes actives occupées: autres           6,5         11,4         13,7         A la recherche d'un emploi           5,5         4,6         6,2         En formation           3,1         6,7         5,7         Travail domestique et familial           6,0         3,3         3,3         A la retraite <t< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></t<>					
6,8         9,2         7,1         Professions intellectuelles et scientifiques           5,2         7,2         7,4         Professions intermédiaires           4,5         6,6         6,6         Employé-e-s de type administratif           6,6         13,8         6,0         Personnel des services et de la vente           1,5         15,1         4,4         Agriculteurs/Agricultrices           4,1         7,4         6,6         Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières           3,7         11,9         13,4         Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses           Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s         non qualifié-e-s           Activité principale         Personnes actives occupées:           7,0         12,8         7,3         indépendant-e-s sans collaborateurs¹           5,7         10,2         7,3         Personnes actives occupées: autres           6,5         11,4         13,7         A la recherche d'un emploi           5,5         4,6         6,2         En formation           3,1         6,7         5,7         Travail domestique et familial           6,0         3,3         3,3         A la retraite           7,4         9,1         9,2         Autre           Ag					13,7
5,2         7,2         7,4         Professions intermédiaires           4,5         6,6         6,6         Employé-e-s de type administratif           6,6         13,8         6,0         Personnel des services et de la vente           1,5         15,1         4,4         Agriculteurs/Agricultrices           4,1         7,4         6,6         Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières           3,7         11,9         13,4         Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses           Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s         Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s           3,1         5,2         9,8         non qualifié-e-s           Activité principale           Personnes actives occupées:           indépendant-e-s sans collaborateurs¹           5,7         10,2         7,3         Personnes actives occupées: autres           6,5         11,4         13,7         A la recherche d'un emploi           5,5         4,6         6,2         En formation           3,1         6,7         5,7         Travail domestique et familial           6,0         3,3         3,3         A la retraite           7,4         9,1         9,2         Autre           Age           6,6 <td>Dirigeant-e-s, cadres superieur-e</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>12,2</td>	Dirigeant-e-s, cadres superieur-e				12,2
4,5       6,6       6,6       Employé-e-s de type administratif         6,6       13,8       6,0       Personnel des services et de la vente         1,5       15,1       4,4       Agriculteurs/Agricultrices         4,1       7,4       6,6       Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières         3,7       11,9       13,4       Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s non qualifié-e-s         Activité principale         Personnes actives occupées: indépendant-e-s sans collaborateurs¹         5,7       10,2       7,3       Personnes actives occupées: autres         6,5       11,4       13,7       A la recherche d'un emploi         5,5       4,6       6,2       En formation         3,1       6,7       5,7       Travail domestique et familial         6,0       3,3       3,3       A la retraite         7,4       9,1       9,2       Autre         Age         6,6       4,6       7,7       15 – 24         5,3       10,6       8,9       25 – 39         5,3       11,6       6,0       40 – 54         4,4       5,3       3,6       55 – 61/64         6,4       2,7					9,1
6,6 1,5 1,5 1,6 1,7,4 4,4 4,7,4 6,6 Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières 3,7 11,9 13,4 Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s non qualifié-e-s  Activité principale Personnes actives occupées: indépendant-e-s sans collaborateurs¹ 5,7 10,2 7,3 Personnes actives occupées: autres 6,5 11,4 13,7 A la recherche d'un emploi 5,5 4,6 6,2 En formation Travail domestique et familial 6,0 3,3 3,3 A la retraite 7,4 9,1 9,2 Autre  Age  6,6 4,6 7,7 15 - 24 5,3 10,6 8,9 25 - 39 5,3 11,6 6,0 4,6 5,3 3,6 55 - 61/64 6,4 6,4 2,7 3,6 62/65 - 74					11,1
1,5					12,2 19,6
4,1       7,4       6,6       Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières         3,7       11,9       13,4       Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s non qualifié-e-s         Activité principale		· ·			19,8
3,7 11,9 13,4 Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s non qualifié-e-s    Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s non qualifié-e-s    Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses Ouvrières et employé-e-s non qualifié-e-s   Conducteurs/Ouvrières et employé-e-s non qualifié-e-s					13,5
Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s non qualifié-e-s           Activité principale           Personnes actives occupées:           7,0         12,8         7,3         indépendant-e-s sans collaborateurs¹           5,7         10,2         7,3         Personnes actives occupées: autres           6,5         11,4         13,7         A la recherche d'un emploi           5,5         4,6         6,2         En formation           3,1         6,7         5,7         Travail domestique et familial           6,0         3,3         3,3         A la retraite           7,4         9,1         9,2         Autre           Age           6,6         4,6         7,7         15 – 24           5,3         10,6         8,9         25 – 39           5,3         11,6         6,0         40 – 54           4,4         5,3         3,6         55 – 61/64           6,4         2,7         3,6         62/65 – 74					14,6
3,1   5,2   9,8   non qualifié-e-s   Activité principale   Personnes actives occupées:   indépendant-e-s sans collaborateurs¹   5,7   10,2   7,3   Personnes actives occupées: autres   6,5   11,4   13,7   A la recherche d'un emploi   5,5   4,6   6,2   En formation   3,1   6,7   5,7   Travail domestique et familial   6,0   3,3   3,3   A la retraite   7,4   9,1   9,2   Autre   Age   6,6   4,6   7,7   15 - 24   5,3   10,6   8,9   25 - 39   5,3   11,6   6,0   40 - 54   4,4   5,3   3,6   55 - 61/64   6,4   2,7   3,6   62/65 - 74		10,1	11,0	0,7	11,0
Activité principale         7,0       12,8       7,3       indépendant-e-s sans collaborateurs¹         5,7       10,2       7,3       Personnes actives occupées: autres         6,5       11,4       13,7       A la recherche d'un emploi         5,5       4,6       6,2       En formation         3,1       6,7       5,7       Travail domestique et familial         6,0       3,3       3,3       A la retraite         7,4       9,1       9,2       Autre         Age         6,6       4,6       7,7       15 – 24         5,3       10,6       8,9       25 – 39         5,3       11,6       6,0       40 – 54         4,4       5,3       3,6       55 – 61/64         6,4       2,7       3,6       62/65 – 74		9.8	5,2	3,1	17,9
Personnes actives occupées: 7,0 12,8 7,3 indépendant-e-s sans collaborateurs¹ 5,7 10,2 7,3 Personnes actives occupées: autres 6,5 11,4 13,7 A la recherche d'un emploi 5,5 4,6 6,2 En formation 3,1 6,7 5,7 Travail domestique et familial 6,0 3,3 3,3 A la retraite 7,4 9,1 9,2 Autre  Age 6,6 4,6 7,7 15 – 24 5,3 10,6 8,9 25 – 39 5,3 11,6 6,0 40 – 54 4,4 5,3 3,6 55 – 61/64 6,4 2,7 3,6 62/65 – 74	·	·	·	•	·
5,7       10,2       7,3       Personnes actives occupées: autres         6,5       11,4       13,7       A la recherche d'un emploi         5,5       4,6       6,2       En formation         3,1       6,7       5,7       Travail domestique et familial         6,0       3,3       3,3       A la retraite         7,4       9,1       9,2       Autre         Age         6,6       4,6       7,7       15 – 24         5,3       10,6       8,9       25 – 39         5,3       11,6       6,0       40 – 54         4,4       5,3       3,6       55 – 61/64         6,4       2,7       3,6       62/65 – 74					
5,7       10,2       7,3       Personnes actives occupées: autres         6,5       11,4       13,7       A la recherche d'un emploi         5,5       4,6       6,2       En formation         3,1       6,7       5,7       Travail domestique et familial         6,0       3,3       3,3       A la retraite         7,4       9,1       9,2       Autre         Age         6,6       4,6       7,7       15 – 24         5,3       10,6       8,9       25 – 39         5,3       11,6       6,0       40 – 54         4,4       5,3       3,6       55 – 61/64         6,4       2,7       3,6       62/65 – 74	indépendant-e-s sans collaborate	7,3	12,8	7,0	13,6
5,5       4,6       6,2       En formation         3,1       6,7       5,7       Travail domestique et familial         6,0       3,3       3,3       A la retraite         7,4       9,1       9,2       Autre         Age         6,6       4,6       7,7       15 – 24         5,3       10,6       8,9       25 – 39         5,3       11,6       6,0       40 – 54         4,4       5,3       3,6       55 – 61/64         6,4       2,7       3,6       62/65 – 74	Personnes actives occupées: aut		10,2		12,9
3,1 6,7 5,7 Travail domestique et familial 6,0 3,3 3,3 A la retraite 7,4 9,1 9,2 Autre	A la recherche d'un emploi	13,7	11,4	6,5	12,0
6,0 3,3 3,3 A la retraite 7,4 9,1 9,2 Autre  Age  6,6 4,6 7,7 15 – 24 5,3 10,6 8,9 25 – 39 5,3 11,6 6,0 40 – 54 4,4 5,3 3,6 55 – 61/64 6,4 2,7 3,6 62/65 – 74	En formation	6,2	4,6	5,5	9,8
7,4         9,1         9,2         Autre           Age           6,6         4,6         7,7         15 – 24           5,3         10,6         8,9         25 – 39           5,3         11,6         6,0         40 – 54           4,4         5,3         3,6         55 – 61/64           6,4         2,7         3,6         62/65 – 74					17,1
Age       6,6     4,6     7,7     15 – 24       5,3     10,6     8,9     25 – 39       5,3     11,6     6,0     40 – 54       4,4     5,3     3,6     55 – 61/64       6,4     2,7     3,6     62/65 – 74					14,3
6,6 4,6 7,7 15 – 24 5,3 10,6 8,9 25 – 39 5,3 11,6 6,0 40 – 54 4,4 5,3 3,6 55 – 61/64 6,4 2,7 3,6 62/65 – 74		9,2	9,1	7,4	13,3
5,3       10,6       8,9       25 - 39         5,3       11,6       6,0       40 - 54         4,4       5,3       3,6       55 - 61/64         6,4       2,7       3,6       62/65 - 74	_		4.0	2.2	44.0
5,3     11,6     6,0     40 – 54       4,4     5,3     3,6     55 – 61/64       6,4     2,7     3,6     62/65 – 74					11,3
4,4 5,3 3,6 55 – 61/64 6,4 2,7 3,6 62/65 – 74					13,6
6,4 2,7 3,6 62/65 – 74					14,6 12,2
					13,1
5.0 5.0 2.4 75 et plus	75 et plus	2,4	5,0	5,0	18,0
Sexe			-,-	-,-	,-
6,0 7,9 6,5 Hommes		6.5	7.9	6.0	11,2
5,1 8,0 6,3 Femmes					15,6
Situation familiale	Situation familiale				
15,0 6,8 8,2 Personnes seules	Personnes seules	8,2	6,8	15,0	13,7
Partenaires dans un ménage de	Partenaires dans un ménage de				
2,6 5,8 4,6 deux personnes	deux personnes	4,6		2,6	12,0
2,0 11,8 7,2 Partenaires avec 1 – 2 enfants		7,2			14,8
0,7 13,6 7,7 Partenaires avec 3 enfants ou plus					12,9
19,6 14,7 11,2 Personnes élevant seules des enfants		11,2	14,7	19,6	21,2
Fils/filles (15 – 24 ans) vivant		4.0	2.2	2.5	2.5
6,5 3,0 4,9 chez leurs parents					9,5
4,4 8,5 6,4 Autre situation		6,4	8,5	4,4	17,6
Nationalité		F 4	0.0	4 7	40.0
4,7 6,8 5,4 Suisse					12,9
9,2 13,2 10,4 Etrangère		10,4	13,2	9,2	16,1
Région linguistique		0.0	7.4	<b>5</b> 0	440
5,3 7,4 6,6 Suisse alémanique et rhéto-romanche 6,5 9,2 6,2 Suisse romande					14,0 12,2
6,5 9,2 6,2 Suisse romande 4,8 10,7 3,3 Suisse italienne					12,2 12,4

Exemple de lecture: 17,5% des personnes vivant dans des ménages à bas revenus sont insatisfaits de leurs loisirs.

Intervalles de confiance: voir tableau dans l'annexe (les groupes en italique comptent moins de 100 observations dans l'échantillon - les résultats les concernant sont donc à interpréter avec prudence).



### Cumuls de problèmes subjectifs, proportion de personnes concernées en %

11.7*	Nombre de problèmes					
	0	1	2	3+		
Population totale	51,8	24,4	12,7	11,1		
Niveau de revenu						
Revenus faibles	44,9	24,1	15,6	15,4		
Revenus moyens	54,1	23,5	12,3	10,2		
Revenus élevés	53,8	27,6	10,3	8,4		
Niveau de formation						
Ecole obligatoire	52,6	22,1	13,3	12,0		
Degré secondaire II	52,9	23,7	12,3	11,1		
Degré tertiaire	47,7	29,2	13,1	10,0		
Groupes professionnels selon ISCO88						
Sans emploi/activité professionnelle, indication manquante	57,7	21,7	11,1	9,5		
Dirigeant-e-s, cadres supérieur-e-s	44,4	32,2	(13,5)	9,9		
Professions intellectuelles et scientifiques	42,9	32,4	12,2	12,5		
Professions intermédiaires	48,1	27,2	13,2	11,5		
Employé-e-s de type administratif	50,7	28,6	13,1	7,6		
Personnel des services et de la vente	45,2	22,9	16,2	15,8		
Agriculteurs/Agricultrices Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières	52,1 53,1	(19,0) 22,5	(11,9) 13,2	(17,1) 11,3		
Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses	50,2	(14,9)	(15,8)	(19,1)		
Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s non qualifié-e-s	50,2 52,0	21,0	(17,2)	(19,1)		
	02,0	21,0	(17,2)	(0,7)		
Activité principale Personnes actives occupées: indépendant-e-s sans						
collaborateurs <sup>1</sup>	43,7	27,2	(15,3)	(13,8)		
Personnes actives occupées: autres	46,8	25,8	13,6	13,9		
A la recherche d'un emploi	29,0	(31,3)	(25,9)	(13,9)		
En formation	58,6	22,4	11,2	(7,8)		
Travail domestique et familial	51,1	26,1	13,8	9,1		
A la retraite	65,7	20,6	8,0	5,7		
Autre	52,8	(17,0)	(16,2)	(13,9)		
Age						
15 – 24	59,4	20,1	11,5	9,0		
25 – 39	43,3	26,8	15,5	14,3		
40 – 54	44,4	26,6	15,1	14,0		
55 – 61/64	58,0	24,8	9,5	7,7		
62/65 – 74	66,4	20,4	8,0	(5,2)		
75 et plus	63,7	21,1	(7,8)	(7,3)		
Sexe						
Hommes	53,3	23,9	11,5	11,3		
Femmes	50,4	24,9	13,8	10,9		
Situation familiale						
Personnes seules	47,0	25,8	14,0	13,1		
Partenaires dans un ménage de deux personnes	58,3	24,2	10,9	6,6		
Partenaires avec 1 – 2 enfants	48,5	23,8	13,5	14,2		
Partenaires avec 3 enfants ou plus	42,6	24,4	17,2	15,8		
Personnes élevant seules des enfants	(21,6)	36,4	(12,7)	29,2		
Fils/filles (15 – 24 ans) vivant chez leurs parents	63,6	20,2	(10,2)	(6,0)		
Autre situation	48,1	24,7	14,3	12,9		
Nationalité						
Suisse	54,4	24,9	11,5	9,2		
Etrangère	40,8	21,9	18,1	19,2		
Région linguistique						
Suisse alémanique et rhéto-romanche	53,4	24,7	11,8	10,0		
Suisse romande	46,9	23,5	15,0	14,6		
Suisse italienne	51,1	23,2	14,9	10,9		

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Y compris personnes employées de leur propre entreprise (sans collaborateurs)



<sup>100% =</sup> total de chaque groupe de revenus respectivement de la population totale (pourcentages verticaux)

Les résultats se basant sur 10 à 29 interviews sont mis entre parenthèses; ceux se basant sur moins de 10 entretiens ne sont pas pris en considération.

### Cumul d'au moins 3 problèmes subjectifs: estimations du risque (régression logistique)

11.8*		rapport	
Reven	us faibles par rapport à:		
	revenus moyens revenus élevés	1,5 *** (1,5)	
Ecole	obligatoire par rapport à:		
	degré secondaire II degré tertiaire	(1,2) 1,5 *	
Persor	nnel services/vente par rapport à:		
	cadres sup., professions intellectuelles et scientifiques, professions intermédiaires employé-e-s de type administratif autres professions level 2 (niveau moyen d'exigence) ouvriers/employés non qualifiés sans emploi/activité prof., indication manquante	(1,2) 1,9 * (1,1) (1,8) (1,2)	
Indépe	ndant-e-s sans collab. par rapport à:		
	personnes exerçant une autre activité principale	(1,1)	
25 - 39	ans par rapport à:		
	15 – 24 40 – 61/64 62/65 et plus	(1,1) 1,6 *** 2,5 ***	
Femme	es par rapport à:		
	hommes	(0,9)	
Persor	nnes élevant seules des enfants par rapport à:		
	personnes vivant seules partenaires dans ménage de deux personnes partenaires avec enfants fils/filles (15 – 24 ans) vivant chez leurs parents autre situation	1,9 *** 4,1 *** 2,6 *** 6,6 *** 2,4 ***	
Nation	alité étrangère par rapport à:		
	nationalité suisse	1,9 ***	
Suisse	italienne par rapport à:		
	Suisse alémanique Suisse romande	(0,9) 0,6 *	

Les rapports de risque correspondent aux odds ratios (odds catégorie de référence / odds groupe de comparaison).

Exemple de lecture: en tenant compte des autres facteurs d'influence, le modèle indique que les personnes élevant seules des enfants présentent un risque (odds) 2,6 fois plus élevé que les partenaires avec enfants.

Afin d'éviter des problèmes de multicolinéarité et en raison de la taille de l'échantillon (N=4369), certains groupes de profession ainsi que certaines activités principales ont été regroupées.

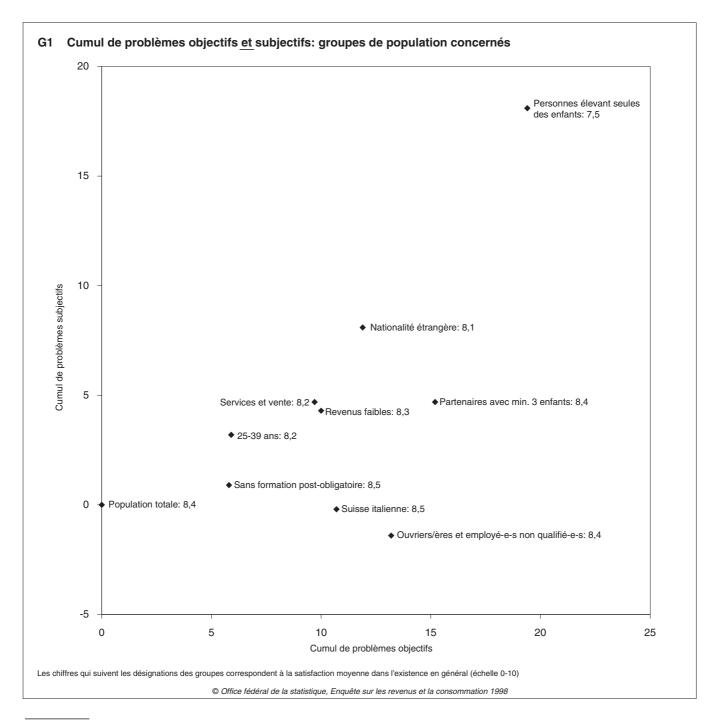
\* p <= 0.05 \*\* p <= 0.01 \*\*\* p<=0.001 (valeurs non significatives mises entre parenthèses)

Les catégories de référence apparaissent en gras.

#### 11.3 Lien entre problèmes objectifs et subjectifs

Pour clore ce chapitre, nous allons examiner plus en détail le rapport entre les problèmes objectifs et les problèmes subjectifs. Selon notre hypothèse, des recoupements entre ces deux types de problèmes traduisent un degré de déprivation particulièrement élevé. Les recherches menées sur la qualité de vie dans les pays industrialisés riches ont toutes montré que le lien entre les conditions de vie objectives et le bien-être subjectif est globalement assez faible. Il serait cependant prématuré de conclure que ces deux dimensions

sont largement indépendantes l'une de l'autre. En fait, la perception subjective passe par de multiples processus de comparaison et différents niveaux d'exigence, ce qui ne facilite pas l'analyse des liens entre composantes objectives et subjectives de la qualité de vie. Selon la situation de vie, la position sociale et les valeurs personnelles, les attentes quant à une «bonne vie» peuvent fortement diverger. Cela est particulièrement vrai dans les sociétés d'abondance très développées et fortement structurées où il est habituel que les besoins existentiels soient couverts. Nous supposons que dans de telles sociétés, le lien entre conditions de vie objec-



<sup>8</sup> Il ne serait bien sûr pas admissible de conclure que les problèmes non perçus par les personnes concernées ne sont pas pertinents au niveau de la politique sociale.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Voir par exemple Veenhoven 1999.

tives et bien-être subjectif est plus étroit pour les couches de population les plus démunies que pour les milieux plus aisés. On peut donc estimer qu'une forte proportion de personnes dont les conditions de vie sont objectivement mauvaises les ressentent subjectivement comme telles.<sup>10</sup>

En premier lieu, nous récapitulerons les résultats des deux sous-chapitres précédents à l'aide d'une présentation graphique générale. Sur cette base, nous définirons quatre situations de déprivation et montrerons comment elles sont réparties dans la population. Enfin, la satisfaction générale dans l'existence sera prise en compte dans les analyses comme dimension supplémentaire.

#### 1. Vue d'ensemble

Les cumuls de problèmes touchant différents groupes de population ont été jusqu'ici présentés de manière séparée pour les dimensions objective et subjective. Afin d'avoir une vue d'ensemble de la combinaison de ces deux dernières, nous comparons les résultats établis auparavant pour savoir quels groupes cumulent tant des problèmes objectifs que subjectifs et quelle est l'ampleur de ces problèmes.

Les groupes particulièrement désavantagés sont présentés graphiquement dans un système de coordonnées (G1). L'axe horizontal concerne le cumul de problèmes objectifs, l'axe vertical le cumul de problèmes subjectifs.

Les parts des personnes touchées dans l'ensemble de la population forment le point zéro. Pour rappel: dans la population globale, 16% des personnes sont touchés par au moins 4 problèmes objectifs et 11% par au moins 3 problèmes subjectifs. En d'autres termes, les personnes considérées dans les parts indiquées ci-dessus cumulent des problèmes objectifs ou subjectifs.

Les résultats présentés dans le sous-chapitre précédent concernant les groupes désavantagés sont reportés dans le système des coordonnées. A cet égard, les valeurs de référence sont établies en prenant la différence entre les parts des personnes touchées dans les groupes étudiés et la part des personnes touchées dans la population globale.<sup>11</sup>

On remarque que la plupart des groupes à problèmes (mais pas tous) cumulent tant des problèmes objectifs que des problèmes subjectifs. Tous les groupes énumérés ici sont objectivement beaucoup moins bien lotis que le reste de la population. Mais tous ne ressentent cependant pas ces désavantages subjectivement. Ainsi, les ouvriers/employés non qualifiés et les personnes vivant en Suisse italienne présentent une part de personnes cumulant des problèmes subjectifs semblable

à celle observée dans la population globale, alors qu'ils sont proportionnellement très nombreux à cumuler des problèmes objectifs. On retrouve cette situation pour le groupe des personnes sans formation postobligatoire: la part des personnes cumulant des problèmes subjectifs ne s'écarte que très peu de celle enregistrée dans la population globale.

Dans les autres groupes, le cumul de problèmes objectifs semble s'accompagner d'un cumul de problèmes subjectifs. La situation défavorisée, maintes fois évoquée dans ce rapport, des personnes élevant seules des enfants est particulièrement frappante dans ce graphique. Elles sont nettement moins bien loties que tous les autres groupes à problèmes tant objectivement que subjectivement.

D'une manière générale, les différences entre les groupes sont moins grandes pour les cumuls de problèmes subjectifs que pour ceux de problèmes objectifs: les groupes sont plus proches les uns des autres sur l'axe vertical (subjectif).

La question de savoir dans quelle mesure le cumul de problèmes se reflète dans la satisfaction générale dans l'existence sera abordée plus en détail dans un paragraphe ultérieur. La valeur moyenne de cette satisfaction est déjà indiquée (échelle allant de 0 à 10) pour les différents groupes dans le graphique. La valeur en question est plus faible (7,5) pour les personnes élevant seules des enfants que pour les autres groupes, même si elle se situe généralement à un niveau relativement élevé. On peut supposer qu'il y a un lien entre cette moindre satisfaction et la situation difficile que vit ce groupe de population. Pour les autres groupes, la valeur moyenne ne varie qu'entre 8,1 et 8,5.

#### 2. Situations de déprivation

Les cumuls de problèmes objectifs et subjectifs peuvent être ramenés à quatre situations de déprivation, représentées dans le schéma ci-dessous (G2).<sup>12</sup>

Les individus cumulant tant des problèmes objectifs que subjectifs, donc touchés par au moins quatre problèmes objectifs et au moins trois problèmes subjectifs, présentent le degré de déprivation le plus élevé. Les personnes n'ayant aucun cumul de déficits sur les deux plans sont considérées comme peu ou pas du tout défavorisées. Entre ces deux situations extrêmes, on peut classer les individus qui sont touchés uniquement par un cumul de problèmes objectifs ou par un cumul de problèmes subjectifs.

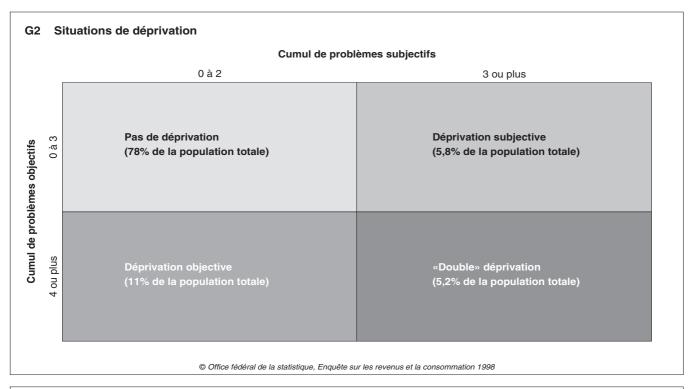
La population globale (population résidante permanente de 15 ans et plus) est répartie dans les quatre catégories de déprivation de la manière suivante: 22% des personnes

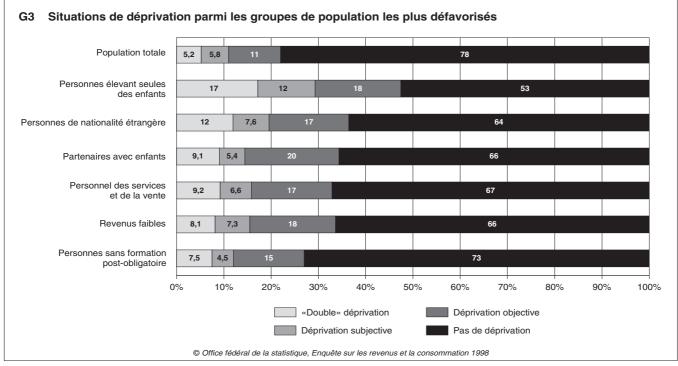
<sup>12</sup> On pourrait en principe imaginer aussi un indice général considérant ensemble les déficits objectifs et subjectifs. Mais à notre avis, une telle construction serait équivoque sur le plan analytique et n'offrirait en définitive que peu de pertinence.



<sup>10</sup> Glatzer, Zapf (1984) utilisent pour ce phénomène le terme de «déprivation». A part cela, le modèle souvent cité de Glatzer et Zapf n'est pas applicable ici, car nous nous concentrons sur la partie inférieure de l'échelle, à savoir sur les conditions de vie financièrement défavorisées.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> En différence de pour-cent: pour l'axe horizontal, on soustrait dans chaque groupe 16,3 % de la part des personnes touchées par un cumul de problèmes objectifs; cette soustraction est effectuée en raison du fait que ce pourcentage (16,3) correspond à la part des personnes touchées dans la population globale, part qui forme le point zéro.





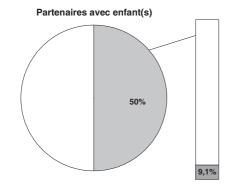
sont affectées par un cumul de problèmes, que ces derniers soient objectifs ou subjectifs. 5% sont fortement touchées dans leur bien-être subjectif ainsi que dans leurs conditions de vie objectives. Qu'en est-il pour les groupes à problèmes? 17% des personnes élevant seules des enfants et 12% de la

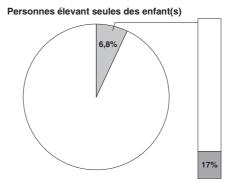
population de nationalité étrangère atteignent le degré de déprivation le plus élevé (G3). Les parts correspondantes des autres groupes à problèmes considérés dans le graphique 3 sont nettement plus basses (entre 7 et 9%)<sup>13</sup> même si elles sont encore supérieures à la moyenne.

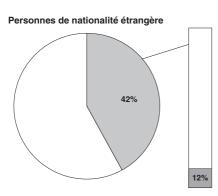
<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Il convient de considérer ces chiffres avec une certaine prudence dans la mesure où les pourcentages sont calculés sur la base d'un petit nombre de cas dans l'échantillon. C'est la raison pour laquelle le tableau ne prend pas en compte tous les groupes à problèmes. Ceux qui sont énumérés ici se distinguent significativement du reste de la population quant à leur degré de déprivation, mais on ne peut déterminer le pourcentage des personnes touchées de manière statistiquement fiable qu'à l'intérieur d'une large fourchette: ainsi, la «vraie» part des personnes élevant seules des enfants touchées par des cumuls de problèmes objectifs et subjectifs se situe à raison d'une probabilité de 95% entre 10 et 25%. L'intervalle correspondant va de 8,5 à 14,5% pour le groupe des personnes de nationalité étrangère.

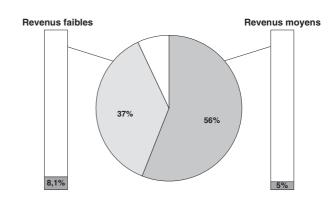


## G4 Part de quelques groupes de population au total des personnes confrontées à une double déprivation (secteurs) et proportion de personnes doublement déprivées dans ces mêmes groupes (barres)









Exemple de lecture: plus de la moitié des personnes doublement déprivées sont des partenaires avec enfant(s). 9,1% des partenaires avec enfant(s) souffrent d'une double déprivation.

© Office fédéral de la statistique, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

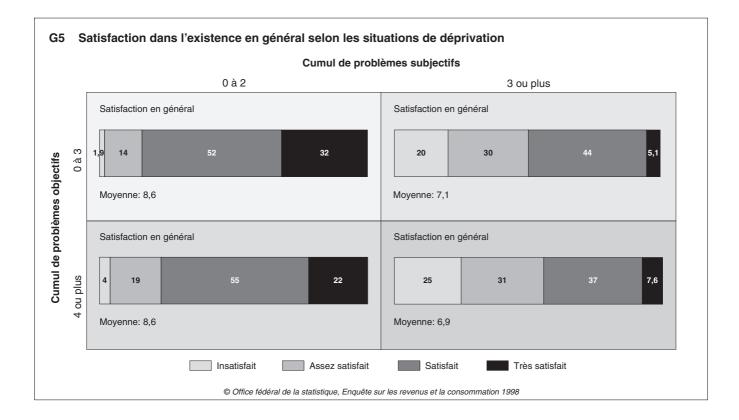
Si l'on analyse ce tableau par l'autre bout, on voit qu'un peu plus de la moitié seulement des personnes élevant seules des enfants ne sont affectées par aucun cumul de problèmes objectifs et/ou subjectifs. Trois quarts de la population globale sont dans ce cas. Les parts correspondantes des autres groupes se situent entre ces deux valeurs extrêmes et sont assez proches les unes des autres.

Nous avons jusqu'ici examiné le degré de déprivation de différents groupes sociaux. On peut maintenant se demander quelle est la composition du groupe formé par les personnes souffrant d'une «double» déprivation. Les personnes élevant seules des enfants sont certes nettement surreprésentées, mais comme elles sont peu nombreuses dans la population globale, elles ne forment qu'une petite part (6,8%) de la population doublement déprivée. Les pères et mères de famille sont 9,1% à faire partie de cette population, mais représentent 50% de cette dernière. La part des étrangers

dans le groupe des personnes doublement déprivées est elle aussi étonnamment élevée: 42%. Les personnes à bas revenus sont également surreprésentées dans ce groupe, avec une part de 37%. Cependant, plus de la moitié (56%) des personnes formant ce groupe sont issues de la catégorie des revenus moyens. Cela indique que les groupes à problèmes sont les plus exposés au risque de déprivation, mais que ce dernier représente une réalité sociale affectant également la catégorie de revenus moyenne. Le graphique 4 montre, pour une sélection de groupes, quel pourcentage d'individus sont touchés par une double déprivation et quelle part ils représentent dans le total des personnes doublement déprivées.

Pour terminer, nous allons étudier la question de savoir quels sont les liens entre les différentes situations de déprivation et comment ces dernières se situent par rapport à la satisfaction générale dans l'existence.

<sup>14</sup> En raison du petit nombre de cas dans l'échantillon, le sous-groupe des personnes doublement déprivées issues de la catégorie de revenus moyenne ne peut être analysé de manière différenciée. Il semble compter une forte proportion d'étrangers et de couples avec enfants.



Comme nous l'avons constaté plus haut, 16% de la population présente au moins quatre déficits objectifs. Au sein de ce groupe, environ un tiers connaît plusieurs problèmes subjectifs, soit une proportion près de quatre fois plus importante que dans le reste de la population. Si nous partons des 11% de personnes cumulant des problèmes subjectifs, on observe que près de la moitié d'entre elles sont également touchées par un cumul de problèmes objectifs, ce qui représente une part elle aussi à peu près quatre fois plus importante que dans le reste de la population. Il existe donc une corrélation étroite entre l'appréciation de différents domaines de l'existence et les conditions de vie objectives. Dans quelle mesure cette corrélation influe-t-elle sur la satisfaction générale dans l'existence?<sup>15</sup>

D'une part, il apparaît clairement dans le graphique 5 que les composantes objectives et les composantes subjectives n'ont pas toujours la même incidence sur la satisfaction générale dans l'existence. De nombreux individus vivant objectivement dans de mauvaises conditions (voir le cadran en bas à gauche) sont à peine un peu moins satisfaits de leur vie que les personnes ne présentant aucun cumul de problèmes (cadran en haut à gauche). Cette contradiction apparente pourrait être liée à la tendance très répandue à s'adapter, jusqu'à un certain point, aux circonstances.

D'autre part, la corrélation entre problèmes objectifs et problèmes subjectifs se reflète nettement dans le degré de satis-

faction dans l'existence. Selon la situation de déprivation, la part des personnes plutôt insatisfaites varie entre 1,9% (groupe sans cumul de désavantages) et 25% (personnes doublement déprivées), celle des personnes très satisfaites entre 32% et 7,6%. L'appréciation des différents domaines de l'existence semble jouer ici un rôle déterminant. Celui qui cumule des déficits subjectifs, qui est donc insatisfait de plusieurs aspects de sa vie, tend à faire partie du groupe de personnes insatisfaites de la vie en général. Comme le montre la comparaison des champs supérieurs et inférieurs, les désavantages objectifs, pour autant qu'ils ne s'accompagnent pas de problèmes subjectifs, n'ont comparativement que peu d'influence sur la satisfaction générale dans l'existence. Ainsi, il semble que des conditions de vie mauvaises ne se répercutent pas directement sur le bien-être général, mais qu'elles ont plutôt une incidence sur ce dernier par le biais d'une appréciation négative de différents domaines de l'existence.

#### 11.4 Conclusions

Les développements de notre société d'abondance ont permis d'élever le niveau général de vie mais n'ont pas supprimé les inégalités. Ulrich Beck illustre ce phénomène par une métaphore en parlant d'un effet d'ascenseur (Fahrstuhleffekt): les ressources et la sécurité progressent collectivement, mais les inégalités sociales subsistent.<sup>16</sup>

<sup>16</sup> Beck, Ulrich (1986): Risikogesellschaft. Auf dem Weg in eine andere Moderne. Frankfurt a.M.: Suhrkamp Verlag; cité dans Mau, Steffen: "Objektive Lebensbedingungen und subjektives Wohlbefinden", dans Zapf, Habich, 1996, 51ss.



 $<sup>^{\</sup>rm 15}$  Pour une définition précise, voir chapitre 10.1.

«Revenu et bien-être», soit les conditions de vie objectives et la perception et appréciation subjectives de ces dernières, sont les deux notions-clé de ce rapport: quand parle-t-on de situations problématiques en la matière et quels sont les groupes de population particulièrement touchés par un cumul de désavantages? A quel point les dimensions objectives et subjectives sont-elles reliées? Telles sont les principales questions abordées dans cette partie analytique consacrée aux situations problématiques.

Différents groupes de population rencontrent plus fréquemment des problèmes. Certains d'entre eux voient en outre s'accumuler les mauvaises conditions de vie, entraînant une situation problématique dont il est difficile de sortir. Les analyses ont donné des résultats concordants: par rapport à la population globale, les personnes issues de groupes particulièrement touchés présentent plus souvent un cumul de problèmes.

Une déprivation matérielle, notamment sur le plan financier, influe sans aucun doute sur les conditions et la qualité de vie des individus. Les ménages à bas revenus font effectivement partie des groupes cumulant des désavantages. Dans d'autres groupes à problèmes, les déficits sont cependant tout autant présents, voire plus marqués, par exemple chez les personnes élevant seules des enfants. Les désavantages sont donc déterminés par plusieurs facteurs, ils affectent différents domaines de l'existence et sont perceptibles tant au niveau objectif que subjectif.<sup>17</sup> Une détérioration des conditions de vie objectives entraîne souvent une diminution du bien-être

Il convient de rappeler ici les restrictions mentionnées dans l'introduction (Pertinence des données). Les indicateurs utilisés ne permettent pratiquement pas de déterminer de manière précise le poids du niveau de revenu. Il faut donc tenir compte des éléments suivants dans l'interprétation des résultats et dans les conclusions:

- Les niveaux de revenu ne sont pas établis en fonction des individus, mais des ménages.
- La définition relativement large des niveaux de revenu (voir Introduction) ne permet pas d'affiner les analyses de risque. Les conséquences d'un très bas revenu situé dans l'extrémité inférieure de la distribution des revenus ne sont pas prises en considération dans la présente étude.
- Cette dernière est une analyse transversale, qui reproduit donc un instantané et ne dit rien sur l'évolution du revenu des ménages interrogés avant et après l'enquête. Il n'est ainsi pas possible de décrire les mouvements d'entrée et de sortie de situations difficiles telles que la faiblesse du revenu, la déprivation et le cumul de désavantages.

En partant des différents problèmes, les analyses ont été progressivement étoffées jusqu'à la subdivision de la population en quatre groupes définis selon la situation de déprivation<sup>18</sup>. Plus des trois quarts de la population ne connaissent pas une situation de déprivation au sens d'un cumul de problèmes objectifs ou subjectifs. 11% de la population présentent un cumul de problèmes objectifs, 5,8% un cumul de problèmes subjectifs et, enfin, 5,2% un cumul de problèmes à la fois sur les plans objectif et subjectif. Le dernier groupe cité, composé de personnes doublement déprivées, est proportionnellement peu important, mais il s'avère particulièrement problématique. Ces résultats cachent une réalité multiple dont il est difficile de rendre compte à travers un unique chiffre. Les conclusions d'une analyse si condensée doivent porter en priorité sur les différences ou les rapports entre les groupes de population concernés. Les personnes élevant seules des enfants se sont régulièrement révélées le groupe le plus fortement touché par les situations difficiles ou problématiques qui se présentent dans la vie. Ainsi, elles sont confrontées nettement plus souvent que la population globale et que la plupart des autres groupes à problèmes au chômage, à une charge élevée liée au travail rémunéré, domestique et familial, à une situation financière défavorisée; elles présentent également un degré de satisfaction plus faible dans tous les domaines de l'existence examinés. Par ailleurs, les étrangers, les personnes à bas revenus et celles travaillant dans les services et la vente font partie des groupes désavantagés. Les familles avec enfants sont elles aussi surreprésentées dans le groupe des doublement déprivés. Comme nous l'avons vu dans l'examen des problèmes et des cumuls de problèmes, ce groupe présente toutefois davantage de conditions de vie objectives plus mauvaises que de déficits notables au plan subjectif.

Les situations de déprivation ont une incidence sur la satisfaction générale dans l'existence: les personnes doublement déprivées sont nettement plus insatisfaites que les personnes qui ne cumulent pas les problèmes. A cet égard, le bien-être subjectif a une plus grande influence que les conditions de vie objectives, ce qui laisse entendre que des conditions de vie plus mauvaises n'entraînent pas forcément une insatisfaction générale de la vie.

Indépendamment des parts respectives qu'ils représentent dans la population globale, les groupes cités plus haut doivent être considérés comme des groupes à risque plus ou moins élevés dont la qualité de vie est nettement compromise. Cette moindre qualité peut par exemple prendre la forme d'une précarisation des conditions de vie objectives ou d'une marginalisation de personnes socialement défavorisées. D'autres études traitant de thématiques semblables délimitent les groupes à problèmes à peu près dans les mêmes catégories de population. <sup>19</sup> Il convient donc de leur accorder une attention particulière dans la politique sociale.

<sup>19</sup> Par ex. l'étude nationale sur la pauvreté de Leu et al. (1997) et le rapport sur les Working Poor en Suisse de Streuli et Bauer (2002).



 $<sup>^{\</sup>rm 17}$  Cela explique la part des personnes à revenus moyens doublement déprivées.

<sup>18</sup> Il faut ici rappeler une fois encore que les analyses portent sur la population vivant dans des ménages privés. En d'autres termes, certains groupes également touchés ou susceptibles de l'être par les différentes formes de déprivation ne sont pas considérés dans ce rapport (par ex. les personnes vivant dans des ménages collectifs et les sans-abri).

# 12 Intégration professionnelle: approfondissement

#### 12.1 Introduction

Dans la première partie de ce rapport, divers aspects de la vie professionnelle ont été analysés sous l'angle du revenu des ménages. Or, pour la population active, il est évident que ce revenu est directement influencé par la vie professionnelle. Il s'agit donc de compléter ces analyses. Par ailleurs, les indicateurs retenus dans la première partie s'articulent autour de la notion d'intégration professionnelle telle que définie par Serge Paugam dans son travail sur les salariés en situation de précarité en France.<sup>20</sup> Cette notion présente plusieurs intérêts, dont celui de permettre une mise en relation avec d'autres domaines des conditions de vie. Elle est au centre des analyses présentées ci-dessous. Celles-ci mesurent tout d'abord comment l'intégration professionnelle varie dans divers groupes de la population.<sup>21</sup> Elles examinent ensuite le lien pouvant exister entre cette intégration professionnelle et une intégration sociale plus large.

#### 12.2 Méthode

L'intégration professionnelle est définie ici comme dans le chapitre 2 de la 1ère partie, sur la base du modèle développé par Paugam. Elle repose donc sur la satisfaction vis-à-vis de la vie professionnelle en général (indicateur de satisfaction au travail / rapport au travail) et sur le risque autoestimé de se trouver au chômage durant les prochaines années (indicateur de sécurité de l'emploi / rapport à l'emploi). Elle se présente comme suit:

		Rapport au travail				
		Positif	Négatif			
Rapport I'emploi	Positif	Intégration assurée	Intégration laborieuse			
Rap à l'e	Négatif	Intégration incertaine	Intégration disqualifiante			

Les deux variables utilisées (satisfaction par rapport à la vie professionnelle et risque autoestimé de chômage) reposent chacune sur une échelle de 0 à 10. Les pôles positif et négatif du rapport au travail et à l'emploi sont ici définis comme la moitié supérieure et inférieure de ces échelles (voir chap. 2.4 pour plus de détails).

Les analyses présentées portent sur l'intégration professionnelle, en tant que telle ou à travers ses deux composantes (satisfaction du travail et sécurité de l'emploi). Elles reposent uniquement sur la population active occupée, soit un échantillon réduit de 3090 personnes. Elles se fondent en priorité sur les variations au niveau de l'intégration assurée (type idéal), en présentant le pourcentage de personnes connaissant ce type d'intégration dans chaque sous-groupe considéré (p.ex. femmes vivant dans un ménage à faible revenu). Le choix de l'intégration assurée a l'avantage de compter davantage de cas et permet donc une meilleure comparabilité même dans de petits sous-groupes. Ces analyses portent toujours sur une lecture verticale (variations selon le facteur analysé) puis horizontale (variations selon le revenu) des tableaux présentés.

Par ailleurs, le modèle de Paugam repose sur une analyse complexe de multiples aspects de la vie professionnelle. Il offre en cela une vision synthétique de l'intégration professionnelle tenant compte de différentes dimensions (activité exercée, rémunération, ambiance, etc.) et d'éléments aussi bien objectifs que subjectifs. Les données à disposition pour cette publication ne permettent pas de reconstruire solidement ce modèle et n'en donnent par conséquent qu'une approximation. Celle-ci offre malgré tout la vision synthétique nécessaire à des comparaisons avec d'autres aspects de l'existence des individus, mais les résultats obtenus doivent être considérés avec une certaine prudence.

En outre, Paugam relève que la précarité se mesure différemment selon les systèmes de protection sociale. Dans les pays où ce système est peu développé (Angleterre), les (mauvaises) conditions de travail sont déterminantes pour définir la précarité; le salaire est, en particulier, un élément essentiel d'intégration et de protection sociale. Dans les pays où ce système est par contre bien développé (France, Allemagne), la précarité repose davantage sur la dimension emploi de l'intégration professionnelle; la sécurité de l'emploi est en particulier déterminante pour l'intégration au système de protection sociale. La Suisse pouvant clairement être rattachée au 2ème groupe<sup>22</sup>, on peut s'attendre à une bonne applicabilité du modèle de Paugam à ce pays.

<sup>22</sup> Par exemple, l'intégration dans le système de prévoyance professionnelle (2e pillier) dépend du type d'emploi: elle n'est obligatoire que lorsque la durée de l'engagement est supérieure ou égale à 3 mois et/ou que le salaire annuel excède 24'720 francs.



 $<sup>^{\</sup>rm 20}$  Paugam (2000): Le salarié de la précarité, Paris: puf.

<sup>21</sup> Il est peu judicieux de parler ici de lien entre caractéristiques socio-démographiques et intégration professionnelle car, s'ils existent, ces liens sont rarement directs: l'âge n'est pas en soi explicatif de l'intégration professionnelle mais il l'est de divers éléments comme l'expérience qui sont eux déterminants pour cette intégration.

Enfin, il est bon de rappeler que si une bonne intégration professionnelle ne rime pas nécessairement avec un haut revenu, elle y contribue souvent. Or, dans ce rapport, on compare la situation des individus à partir du revenu du ménage dans lequel ils vivent et non de leur revenu personnel. Ceci occasionne certains décalages comme dans le cas d'un jeune ayant un petit emploi à côté de ses études (intégration professionnelle précaire et revenu personnel faible) mais vivant avec des parents gagnant confortablement leur vie (revenu du ménage élevé).<sup>23</sup> De plus, le revenu professionnel n'est pas toujours la principale source de revenu, ce qui là aussi fausse le lien entre activité professionnelle et revenu. Ces remarques permettent de comprendre qu'un bon revenu du ménage ne rime pas toujours avec une bonne intégration professionnelle des individus.

#### 12.3 Variations dans quelques groupes de la population

Sexe

#### Intégration assurée selon le sexe et le revenu

12.1*	Revenu			
Sexe	Faible	Moyen	Elevé	
Hommes Femmes	68% 63%	74% 71%	81% 79%	
Total de la population active occupée	68%	72%	81%	

OFS, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

Les femmes connaissent moins souvent une intégration assurée que les hommes, et ce quel que soit le groupe de revenu. Les écarts observables restent toutefois minces et s'amenuisent lorsque le revenu augmente. Ils semblent liés à une moindre satisfaction des femmes face à leur vie professionnelle plutôt qu'à la sécurité de l'emploi, ce qui se traduit par une surreprésentation des femmes dans l'intégration laborieuse. Ainsi, si un lien entre le sexe et l'intégration professionnelle est perceptible, il reste sans grand impact sur cette dernière.

Les variations selon le revenu du ménage sont par ailleurs toujours observables: la proportion de personnes dont l'intégration est assurée croît avec le revenu quel que soit le sexe.

#### Age

#### Intégration assurée selon l'âge et le revenu

12.2*	Revenu			
Age	Faible	Moyen	Elevé	
15 – 24 ans	67%	71%	(66%)	
25 – 39 ans	65%	72%	83%	
40 - 54 ans	61%	71%	79%	
55 – 61/64 ans	(71%)	78%	79%	
62/65 - 74 ans	(100%)	(82%)	(100%)	

OFS, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

Si l'intégration professionnelle varie avec l'âge quel que soit le revenu du ménage, ce n'est pas toujours de manière progressive: l'intégration professionnelle ne s'améliore pas systématiquement avec l'âge.

- D'une part, elle est souvent bonne dès les premières années de vie active, si ce n'est parmi les revenus élevés: les plus jeunes y sont sous-représentés dans l'intégration assurée et se caractérisent davantage par une intégration incertaine. Bien que leur effectif très réduit impose la prudence, ce résultat pourrait s'expliquer de la manière suivante : les jeunes vivant dans un ménage à revenu élevé ont davantage tendance à poursuivre des études longues. Ils intègrent donc moins rapidement le marché de l'emploi, et les emplois qu'ils occupent sont souvent des emplois non durables (emplois temporaires ou premiers emplois). Ils percevraient ainsi plus fortement le risque de connaître une période de chômage à la fin de leurs études ou lorsque le poste qu'ils occupent prendra fin.
- D'autre part, un certain tassement dans les pourcentages d'intégration assurée est perceptible parmi les 40-54 ans, en particulier dans les revenus faibles et élevés. La faiblesse des effectifs ne permet pas une analyse fine mais cette situation semble liée à une moindre satisfaction du travail. On pourrait alors y voir un phénomène de lassitude généré d'un côté par des emplois plus souvent peu qualifiés et peu stimulants, et de l'autre par une phase de désillusion quant aux attentes liées à la carrière professionnelle.

Le lien entre intégration professionnelle et revenu est perceptible quel que soit l'âge et présente une grande régularité. La principale exception vient, comme déjà évoqué, des plus jeunes dans les ménages à revenu élevé. La situation des personnes ayant dépassé l'âge légal de la retraite est égale-

<sup>23</sup> Pour rappel, les données individuelles reposent sur l'interview d'une personne tirée aléatoirement parmi toutes celles âgées de 15 ans et plus vivant dans un même ménage.



ment atypique. En tenant compte des effectifs très restreints (env. 2% de la population de chaque groupe de revenu), la poursuite d'une activité professionnelle au-delà de l'âge de la retraite semble s'accompagner d'une forte satisfaction et d'une sécurité maximale. Par ailleurs, elle va de paire avec une réduction importante du taux d'occupation, lequel reste le plus souvent inférieur à 50% dans les trois groupes de revenu. On peut donc en déduire que cette prolongation de la vie professionnelle, même si elle répond pour certaines personnes à un besoin financier, est globalement source de satisfaction et se caractérise malgré tout par une activité fortement réduite.

#### Nationalité

#### Intégration assurée selon la nationalité et le revenu

12.3*	Revenu			
Nationalité	Faible Moyen		Elevé	
Suisse <sup>1</sup> Etrangère	72% 50%	74% 67%	81% 76%	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Y compris les personnes double-nationales

OFS, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

Le type d'intégration professionnelle varie manifestement selon la nationalité, et ce quel que soit le revenu. Ainsi, les personnes qui ne sont pas de nationalité suisse sont systématiquement sous-représentées dans l'intégration assurée. Dans les ménages à faible revenu, cette sous-représentation est particulièrement importante et trouve son pendant dans une forte précarité de l'emploi (intégration incertaine et disqualifiante). Cette précarité ne peut que partiellement être mise en relation avec celle des permis de travail dont bénéficient ces personnes puisqu'une large majorité est au bénéfice d'un permis d'établissement (permis C).<sup>24</sup> Elle tient sans doute davantage au sentiment d'être plus exposé au risque de licenciement que d'autres catégories de la population: d'une part en raison de l'idée d'une certaine discrimination des travailleurs étrangers et d'autre part des menaces d'être facilement remplaçable lorsqu'on occupe un emploi peu qualifié comme cela reste majoritairement la règle parmi les bas revenus. Ces deux éléments, d'ailleurs interdépendants, trouvent une certaine objectivité dans les taux de chômage plus élevés que connaissent les travailleurs non nationaux et peu qualifiés. On observe par ailleurs que les écarts sont plus importants quand le revenu est faible et diminuent progressivement quand le revenu augmente.

Parallèlement, le lien entre intégration professionnelle et revenu reste perceptible quelle que soit la nationalité.

#### Région de domicile

#### Intégration assurée selon le domicile et le revenu

12.4*	Revenu			
Région	Faible	Elevé		
Suisse orientale	80%	73%	97%	
Tessin	74%	69%	(82%)	
Suisse centrale	73%	74%	81%	
Suisse du Nord-Ouest	70%	76%	82%	
Zurich	68%	71%	73%	
Espace Mittelland	67%	73%	83%	
Région lémanique	44%	69%	78%	

OFS, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

La situation dans les différentes grandes régions de Suisse est relativement contrastée, ce qui n'est guère étonnant puisqu'elle dépend largement de la structure locale de la population et de l'emploi. On observe en particulier de très fortes variations dans les proportions de personnes en situation d'intégration assurée dans les ménages à faible revenu : 80% dans la région Est et pratiquement la moitié (44%) dans la région lémanique. Ces écarts tendent à se réduire lorsque le revenu augmente. Ils s'expliquent sans doute en bonne partie par le chômage que les régions connaissaient en 1998: en effet, le lien entre région de domicile et insécurité de l'emploi est plus fort que celui entre région et satisfaction du travail.

Malgré ces variations locales, le revenu reste lié à l'intégration professionnelle quelle que soit la région. Seules l'Est et le Tessin ne suivent pas une progression régulière, les personnes vivant dans des ménages à revenu moyen étant moins bien intégrées professionnellement que celles à faible revenu.

### Situation familiale

#### Intégration assurée selon la situation familiale et le revenu

12.5*	Revenu			
Situation familiale	Faible Moyen		Elevé	
Partenaire (3 enfants et plus) Partenaire (ménage de 2 pers.) Autre situation Partenaire (2 enfants) Personne seule Partenaire (1 enfant) Personne élevant seule des	76% 70% 69% 64% 62% 60%	73% 74% 70% 78% 71% 68%	( 54%) 81% 68% 86% 81% 92%	
enfants	(47%)	(58%)	(76%)	

<sup>24</sup> De fait, les personnes bénéficiant de permis limités dans le temps (saisonniers, etc.) n'ont pas été interrogées car elles ne sont pas considérées comme faisant partie de la population permanente du pays.



Le lien entre situation familiale et intégration professionnelle quel que soit le revenu n'est pas toujours facile à cerner et reste fragile du fait d'effectifs souvent réduits. Dans les ménages à faible revenu, les mieux intégrés sont les partenaires avec 3 enfants et plus ainsi que les partenaires sans enfant et les autres situations.<sup>25</sup> Les partenaires avec 1 ou 2 enfants ainsi que les personnes seules connaissent une situation un peu moins favorable tandis que les personnes élevant seules des enfants semblent très prétéritées en matière d'intégration professionnelle. Ces différences sont difficiles à interpréter sans recourir à des analyses complémentaires. Elles se retrouvent globalement dans les ménages à revenu moyen (à l'exception des partenaires avec 2 enfants dont la situation s'améliore nettement) mais subissent de fortes distorsions dans les ménages aisés. On remarquera en particulier une inversion nette entre partenaires avec 3 enfants et plus et ceux avec 1 enfant: alors que les premiers connaissent une intégration professionnelle bien meilleure que les seconds parmi les bas revenus, c'est l'inverse qui s'observe parmi les revenus élevés. Enfin, les écarts tendent ici aussi à se réduire, lorsque le revenu augmente.

La lecture horizontale laisse clairement apparaître que le revenu et l'intégration professionnelle sont liés quelle que soit la situation familiale. Seuls les partenaires avec 3 enfants et plus semblent connaître une évolution défavorable lorsque le revenu augmente mais la faiblesse des effectifs oblige à la prudence. Les mêmes remarques s'appliquent pour les jeunes vivant chez leurs parents; ainsi, la catégorie *autre situation* dans laquelle ils ont été fondus connaît une évolution stationnaire.

#### 12.4 Lien avec l'intégration sociale

De nombreuses études<sup>26</sup> mettent en avant le lien entre intégration professionnelle et intégration sociale de manière générale (relations sociales, activités associatives et civiques, accès aux services, etc.). Les données dont nous disposons nous ont amenés à tester cette relation au niveau de 3 dimensions: la participation (associations et votations fédérales), la sociabilité (contacts sociaux et sorties durant le temps libre), et la confiance (sentiment d'(in)sécurité et santé globale). La dernière dimension repose sur l'idée que l'intégration sociale dépend d'une qualité suffisante du lien social pour dépasser la peur de l'autre (sentiment communautaire) et se sentir maître de sa propre existence (autonomie).<sup>27</sup> Globalement, les analyses qui suivent confirment l'existence d'un lien entre intégration professionnelle et sociale, et ce pour chaque groupe de revenu.

Participation active à des associations

#### Intégration assurée selon la participation et le revenu

12.6*	Revenu		
Participation active	Faible Moyen E		Elevé
Oui	71%	76%	84%
Non	62%	69%	77%

OFS, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

Les personnes actives au niveau associatif<sup>28</sup> connaissent davantage une situation d'intégration assurée que les autres, et ce à tout niveau de revenu. C'est plus particulièrement le cas parmi les revenus faibles, mais l'écart entre l'intégration professionnelle des actifs et des non-actifs reste sensible même parmi les revenus élevés. Ce premier point confirme donc le lien entre intégration professionnelle et intégration sociale.

Bien que la réduction des écarts lorsque le revenu augmente soit moins marquée que dans d'autres analyses, le lien entre intégration professionnelle et revenu reste sensible quelle que soit la participation aux associations.

Participation aux votations fédérales

#### Intégration assurée selon le vote et le revenu

12.7*	Revenu			
Participation aux votations	Faible Moyen E		Elevé	
Toujours	73%	79%	82%	
Souvent	75%	74%	82%	
De cas en cas	73%	71%	80%	
Rarement	63%	68%	77%	

OFS, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

La participation aux votations fédérales suppose préalablement le droit de vote. Ainsi, les données du tableau ci-dessus se limitent à la population active de nationalité suisse. Pour cette population, une relation avec le type d'intégration professionnelle est observable dans les trois groupes de revenu. Elle se situe toutefois entre les personnes participant régulièrement aux votations (toujours/ souvent/ de cas en cas) et celles qui n'y participent que rarement. Ces dernières connaissent en effet nettement moins souvent une situation

<sup>28</sup> C'est-à-dire celles actives dans au moins une association et quel que soit le type de cette association. Il serait naturellement intéressant de compléter cette analyse en comparant divers types d'associations (loisirs vs professionnelles p.ex.). Toutefois, dans une optique de participation sociale, ceci ne se justifie pas vraiment.



<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Cette catégorie regroupe les jeunes (15-24 ans) vivant chez leurs parents, les partenaires vivant avec des personnes qui ne sont pas des enfants de moins de 15 ans, et les autres situations familiales. Ces regroupements en font une catégorie hétérogène et difficile à interpréter.

<sup>26</sup> Dont Paugam (2000) mais également Room G.J.: Exposé présenté lors de la conférence « Defining and measuring poverty », University of Bristol, 1er et 2 juillet 1999 (parmi d'autres références).

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Divers travaux interprètent le sentiment d'insécurité comme une perte de lien social et de confiance dans l'environnement social. Voir notamment Vuille M. et Gros D.: Violence ordinaire, Genève: SRED, 1999 ou Wieviorka M.: Violence en France, Paris: Seuil, 1999. Concernant la santé, elle est souvent révélatrice du sentiment de maîtriser sa propre existence. Voir par exemple Marmot M. et Wilkinson M.: Social determinants of health, Oxford: Oxford University Press, 1999.

d'intégration assurée que les premières. Les écarts sont plus importants dans le groupe des revenus faibles et moyens. Ici encore, on peut conclure qu'une moindre participation sociale va de paire avec une intégration professionnelle imparfaite.

L'effet du revenu n'est pas aussi régulier que dans d'autres comparaisons mais il reste globalement perceptible quelle que soit la participation aux votations.

Contacts sociaux durant le temps libre (sociabilité directe)

## Intégration assurée selon la fréquence des contacts sociaux et le revenu

12.8*	Revenu			
Fréquence des contacts	Faible	Moyen	Elevé	
Au moins une fois par semaine Au moins une fois par mois Moins d'une fois par mois / Jamais	67% 59% (73%)	73% 74% 51%	82% 81% (28%)	

OFS, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

Un lien manifeste existe entre la fréquence des rencontres avec des amis ou connaissances durant le temps libre<sup>29</sup> et le type d'intégration professionnelle au niveau des deux groupes de revenus les plus élevés. Un écart important est observable entre les personnes pour qui cette fréquence est d'au moins une fois par mois ou par semaine et celles chez qui elle est inférieure à une fois par mois. Dans le groupe des revenus élevés, le petit nombre de personnes n'ayant que très rarement des contacts lors de leur temps libre pousse à la prudence quant à l'interprétation du pourcentage indiqué mais renforce par ailleurs l'idée que des manques dans l'intégration professionnelle vont de paire avec une faiblesse des contacts sociaux. La situation est différente dans le groupe des faibles revenus: bien qu'ici aussi la faiblesse des effectifs impose la prudence, il semble qu'une intégration professionnelle imparfaite ne s'accompagne pas nécessairement d'une rareté des contacts sociaux. De plus, une différence beaucoup plus marquée existe entre une fréquence soutenue (au moins 1x par semaine) et moyenne (au moins 1x par mois) des contacts.

Lorsque la fréquence des contacts est supérieure à au moins une fois par mois, la relation entre revenu et intégration professionnelle est forte: on observe une progression importante et régulière de la proportion de personnes connaissant une intégration assurée lorsque le revenu augmente. La relation semble par contre inversée lorsque la fréquence des contacts est inférieure à une fois par mois, mais la petitesse des effectifs empêche toute conclusion définitive.

Sortir durant le temps libre (sociabilité indirecte)

## Intégration assurée selon la fréquence des sorties et le revenu

12.9*	Revenu			
Fréquence des sorties	Faible	Moyen	Elevé	
Au moins une fois par semaine	65%	73%	81%	
Au moins une fois par mois	69%	74%	80%	
Moins d'une fois par mois / Jamais	67%	69%	72%	

OFS, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

La relation entre intégration professionnelle et fréquence des sorties sans but précis<sup>30</sup> varie selon le groupe de revenu. Au niveau des personnes vivant dans des ménages à faible revenu, elle n'apparaît pas comme significative. C'est davantage le cas dans les deux groupes de revenu supérieurs où on observe une différence grandissante entre personnes ayant des sorties au moins une fois par mois ou par semaine et celles chez qui cette fréquence est inférieure. De fait, la situation est assez similaire à celle observée pour les contacts sociaux.

Le lien ente intégration professionnelle et revenu est clairement observable, quel que soit le rythme des sorties à but de sociabilité indirecte. Il est toutefois d'autant plus marqué que ce rythme est élevé.

Sentiment d'insécurité

## Intégration assurée selon le sentiment d'insécurité et le revenu

12.10*	Revenu			
Sentiment	Faible Moyen Elev		Elevé	
Très sécurisé	68%	76%	82%	
Assez sécurisé	68%	73%	80%	
Peu sécurisé	(52%)	67%	77%	
Très peu sécurisé	(34%)	(48%)	(56%)	

OFS, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

Si les réponses des personnes très sécurisées et assez sécurisées ne diffèrent guère, elles tranchent singulièrement avec celles des personnes manifestant plutôt un sentiment d'insécurité (peu et très peu sécurisées).<sup>31</sup> Il y a donc un lien fort entre sentiment d'insécurité et mauvaise intégration professionnelle. Ce lien est plus marqué parmi les personnes vivant dans un ménage à faible revenu et s'amenuise lorsque le revenu augmente sans néanmoins disparaître. Il repose par ailleurs davantage sur l'(in)satisfaction au travail

<sup>31</sup> Les données présentées ici reposent sur la valeur la plus "insécure" parmi les réponses aux deux questions posées à propos de la sécurité personnelle : sécurité dans le logement et sécurité dans les alentours du logement. La distinction entre peur effective (personnes seules le soir) et peur supposée (personnes jamais seules le soir) n'a pas été reprise: les deux types de réponse ont été traités de la même manière. Les réponses 'très peu sécurisé' représentent entre 1% et 1,5% de la population de chaque groupe de revenu, soit 10 répondants au plus.



<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Question posée: Comment utilisez-vous votre temps-libre? être avec des amis, des connaissances, des collègues.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Question posée: Comment utilisez-vous votre temps-libre? sortir, voir des gens. Ceci exclut les sorties ayant un but spécifique comme aller au cinéma et correspond plutôt au fait de sortir de chez soi pour fréquenter un lieu où il y a d'autres gens (parc public, centre commercial, bistrot, etc.).

que sur l'(in)sécurité de l'emploi. En considérant le sentiment d'insécurité comme un indicateur d'intégration sociale mal assurée, ces résultats confirment une fois de plus la relation entre intégration sociale et professionnelle.

Quant au lien entre intégration professionnelle et revenu, il apparaît très clairement quel que soit le sentiment d'insécurité.

Etat de santé autoestimé

#### Intégration assurée selon la santé autoestimée et le revenu

12.11*	Revenu			
Santé autoestimée	Faible Moyen		Elevé	
Très bonne et bonne Moyenne à très mauvaise	68% 48%	75% 57%	82% 65%	

OFS, Enquête sur les revenus et la consommation 1998

Un lien manifeste existe entre le type d'intégration et l'appréciation que les personnes interrogées font de leur état de santé général, et ce quel que soit le revenu. De fait, la proportion de personnes dont l'intégration est assurée est particulièrement faible – dans les 3 groupes de revenu – lorsque la santé est estimée moyenne à très mauvaise. Les écarts restent importants quel que soit le revenu entre bien portants et personnes en mauvaise santé. Ces résultats confirment diverses études antérieures qui mettent largement en évidence la relation entre des situations d'exclusion professionnelle ou sociale et une santé dégradée, souvent objectivement mais au moins ressentie comme telle.<sup>32</sup> D'une manière générale, un déficit de satisfaction au travail est plus influent que l'insécurité de l'emploi dans ce lien avec la santé.

Quant à lui, le lien entre intégration professionnelle et revenu reste perceptible quel que soit l'état de santé.

#### 12.5 Conclusions

L'intégration professionnelle reste largement liée au revenu du ménage, et cette relation demeure perceptible au-delà de l'effet d'autres facteurs. Ainsi, quelles que soient les caractéristiques socio-démographiques et l'intégration sociale des individus, ceux vivant dans des ménages à faible revenu connaissent moins souvent une situation d'intégration assurée que ceux vivant dans des ménages plus aisés. La progression entre les trois groupes de revenu est le plus souvent pleinement régulière.

L'intégration professionnelle est toutefois un phénomène trop complexe pour ne pas interagir avec d'autres facteurs que le

revenu. C'est ce que révèlent les analyses horizontales présentées dans ce chapitre. Même si celles-ci dépendent largement de la manière dont le modèle de Paugam a été reconstruit et souffrent de cas en cas de manques d'effectifs, elles permettent de révéler une partie de ces relations multiples et souvent interdépendantes.

En ce qui concerne les données socio-démographiques, on relève en particulier une relation très forte entre nationalité et intégration professionnelle marquée par une intégration moins favorable de la population non nationale. La relation avec le sexe n'occasionne que de faibles variations laissant apparaître une moins bonne intégration professionnelle des femmes. Les variations selon l'âge ne permettent pas de conclure à une amélioration de l'intégration professionnelle avec les années. La subjectivité des répondants semble pouvoir expliquer l'insatisfaction face à la vie professionnelle observable en milieu de carrière ou diverses situations en début et fin de vie active. Les écarts selon la région de domicile semblent surtout liés à la dimension sécurité de l'emploi de l'intégration professionnelle et donc à la santé du marché local de l'emploi. Enfin, la situation familiale présente une relation contrastée selon le revenu qu'il est difficile d'interpréter sans analyses complémentaires. On observe notamment un renversement selon le nombre d'enfants du lien avec l'intégration professionnelle entre les ménages familiaux à revenus faibles et élevés. De plus, les personnes élevant seules leurs enfants semblent connaître une intégration professionnelle nettement plus défavorable que le reste de la population, au moins dans les ménages à faible revenu. Ce résultat est à considérer avec la plus grande prudence vu les effectifs très restreints sur lesquels il repose, mais corrobore les autres analyses menées sur les conditions de vie de cette catégorie de personnes (voir en particulier chapitre 11).

L'analyse selon les caractéristiques socio-démographiques des individus révèle par ailleurs que les différences d'intégration professionnelle sont plus marquées parmi les faibles revenus et tendent à s'estomper quand le revenu augmente. Les personnes vivant dans des ménages à faible revenu connaissent donc, selon leurs caractéristiques, une intégration professionnelle moins homogène et plus souvent éloignée du type idéal que les autres groupes de revenu.

Ce phénomène ne se retrouve pas vraiment au niveau de l'intégration sociale, où les différences restent souvent importantes même au niveau des revenus élevés. C'est notamment le cas pour la confiance (sécurité et santé) et la participation (associations et votations) qui s'accompagnent à tout niveau de revenu d'une intégration professionnelle défavorable lorsqu'elles sont elles-mêmes déficientes. Dans le cas de la sociabilité, les choses sont encore différentes : le lien entre intégration professionnelle et sociale est très marqué lorsque le revenu du ménage est moyen ou élevé mais beaucoup moins

<sup>32</sup> Marmot et Wilkinson (1999), op.cit.: les problèmes de santé sont étroitement liés au sentiment de maîtriser sa situation (existence). Insatisfaction au travail et insécurité de l'emploi démontrant un manque de contrôle sur sa vie professionnelle, il n'est pas étonnant qu'une mauvaise santé leur soit associée.



net au niveau des bas revenus. Ainsi, pour ces derniers, une mauvaise intégration professionnelle ne rime pas nécessairement avec une faible sociabilité.

Pour terminer, on peut encore relever que la dimension satisfaction au travail est souvent plus déterminante pour caractériser l'intégration professionnelle que la dimension sécurité de l'emploi. On peut relier ce constat au fait que la Suisse reste relativement épargnée par le chômage et les phénomènes d'emploi précaire; la sécurité de l'emploi n'y est dès lors pas perçue de manière aussi sensible que dans d'autres pays. Cette explication semble d'autant plus plausible que la dimension sécurité de l'emploi n'est mesurée ici que par le risque autoestimé de chômage dans les prochaines années.



## **Annexe**



### Annexe A: Enquête et échantillon<sup>33</sup>

En 1998, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a réalisé dans toute la Suisse une enquête sur les revenus et la consommation (ERC 98). L'enquête a bénéficié de la participation volontaire de 9295 ménages, ce qui représente 12 échantillons mensuels de 775 ménages en moyenne. Ils ont été choisis au hasard dans l'annuaire téléphonique. Ces ménages ont été suivis grâce au système d'interviews téléphonique assisté par ordinateur (CATI, Computer Aided Telephone Interviewing). Les ménages participant au relevé constituent un découpage représentatif des ménages privés en Suisse. Grâce à sa taille et à une stratification judicieuse, l'échantillon reflète fidèlement les groupes de population et les régions de notre pays, et garantit ainsi la représentativité des informations sur les revenus et la consommation.

Le recrutement des ménages a commencé le 1er décembre 1997 et les dernières interviews finales et complémentaires ont été menées le 7 avril 1999. Entre janvier et décembre 1998, les ménages interrogés ont noté, pendant un mois, leurs dépenses quotidiennes et périodiques ainsi que leurs recettes. En plus de ces modules principaux sur les revenus et la consommation, des interviews CATI avant et après l'enquête ont permis de réunir des informations complémentaires sur le ménage et sur ses membres, portant notamment sur la structure et la taille du ménage, son mode de consommation, ses conditions de logement, ses conditions de vie, ses comportements en matière de voyage et son équipement en biens durables.

## Déroulement de l'enquête en trois phases et modules complémentaires

- 1. Lors d'une interview de recrutement (menée avec un membre du ménage fonctionnant comme informateur privilégié, appelé personne de contact), des informations générales ont tout d'abord été recueillies sur:
  - la structure du ménage (taille);
  - la personne de référence (sexe, nom et âge, nationalité, état civil, situation sur le plan de la profession et de la formation); la personne de référence est celle qui contribue le plus au revenu global du ménage et de ce fait permet de classer le ménage dans une catégorie socio-économique déterminée;
  - les conditions de logement et le statut d'occupation;
  - tous les membres du ménage (informations complémentaires).
- 2. Suite à cela, le ménage a reçu un carnet journalier et un carnet de ménage ainsi qu'un carnet personnel pour chaque membre afin d'inscrire pendant un mois:

- · les dépenses quotidiennes;
- · les dépenses périodiques et les recettes;
- l'utilisation des médias.
- Lors d'une interview finale réalisée avec la personne de contact, des questions supplémentaires ont été posées concernant:
  - le ménage (organisation, répartition des tâches ménagères, etc.);
  - le logement et ses environs (équipement, proximité des transports publics, sécurité, etc.);
  - les habitudes d'achat;
  - · les revenus du ménage;
  - l'inventaire des biens de consommation durables disponibles dans le ménage.

Une interview complémentaire a ensuite été réalisée avec un membre du ménage âgé de 15 ans ou plus tiré au hasard et considéré comme personne-cible. Chaque moitié de l'échantillon a été interrogée sur un des deux thèmes retenus cette année-là pour cette interview complémentaire:

- les conditions de vie;
- les comportements en matière de voyage.

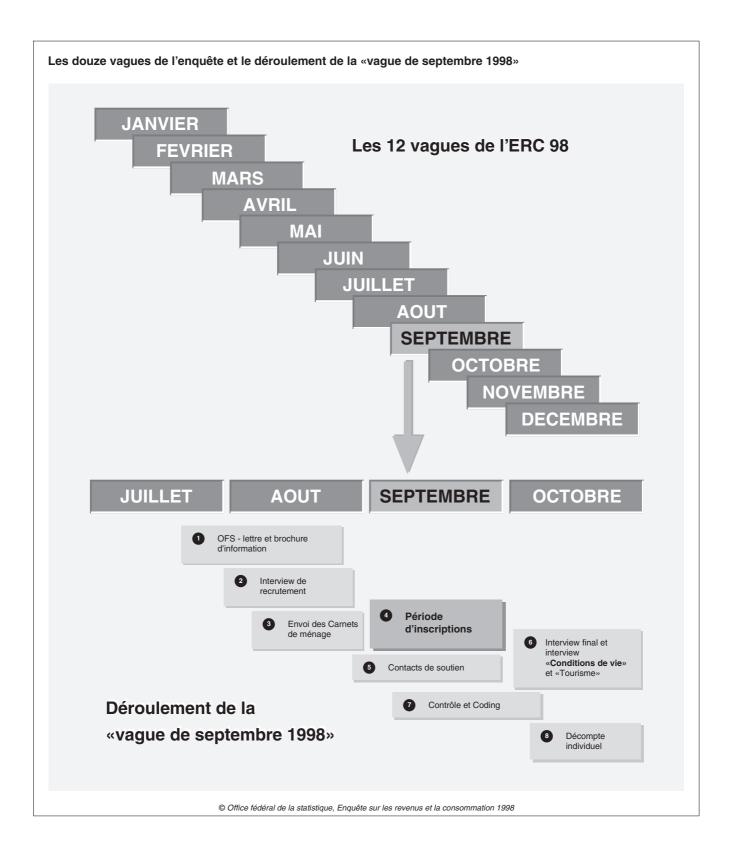
Le module complémentaire sur les conditions de vie comporte des données sur les domaines suivants: formation formelle et qualification professionnelle, activité professionnelle et conditions de travail, travail non rémunéré, conditions de logement, sécurité personnelle, loisirs, santé, sécurité sociale, intégration sociale, participation à la vie culturelle et politique. Les possibilités d'analyse des conditions de vie des différents groupes sociaux sont considérablement accrues du fait de la possibilité de relier les données du module complémentaire aux informations de base de l'ERC 98.

Le processus de pondération, qui n'est pas présenté en détail ici (voir à ce propos Office fédéral de la statistique 2000), a permis de compenser les biais. Les résultats de l'ERC 98 reposent ainsi sur une structure de ménages offrant une représentation réaliste de la population résidante permanente de la Suisse.

Afin de couvrir les nouveaux besoins en informations pour la politique (système social, revenus, fiscalité) et pour l'établissement de l'indice des prix à la consommation, il a été décidé que l'ERC se déroulerait chaque année à partir de l'an 2000, sur la base d'un échantillon réduit de 3000 à 4000 ménages environ. Le module complémentaire n'aura quant à lui pas une périodicité annuelle, mais il sera réalisé pour la deuxième fois en cette année 2002.

<sup>33</sup> Voir OFS 1999: les explications concernant le déroulement de l'enquête y ont été reprises en majeure partie et modifiées en fonction de nos besoins.





### Remarques concernant l'échantillon

Le schéma ci-après clarifie le déroulement concret de la formation d'un échantillon. Il montre l'érosion progressive de ce dernier au cours du traitement des adresses.

Une grande partie des informations sur lesquelles se fonde le présent rapport sont tirées du module complémentaire sur les conditions de vie. C'est pourquoi la plupart des indicateurs utilisés reposent sur l'échantillon partiel formé par les 4369 personnes interrogées dans le cadre de ce module. Les analyses sur les revenus et les dépenses s'appuient en revanche généralement sur l'échantillon complet de 9295 ménages (chapitre 1.1, 1.3, 1.4 et les coûts du logement dans le chapitre 5.2 de la partie descriptive).

#### Erosion de l'échantillon de l'ERC 98 et du module «Conditions de vie»

A1*	Nombre de ménages	en pourcent	Explications
Echantillon (adresses activées)	30 920	100,0	
Problèmes d'adresses:  - Décédé ou déménagé sans laisser d'adresse  - Pas de ménage privé ou logement de vacances  - Autre problème d'adresse	- <b>3 924</b> 568 1 805 1 551	<b>12,7</b> 1,9 5,9 5,0	Une petite partie des adresses n'est plus valable: en général les adresses ne donnent aucune indication s'il s'agit d'un ménage privé.
Ménages non atteints durant la phase de recrutement	- 2 163	7,0	Pendant 3 semaines, au moins 11 essais de contacts ont été réalisés.
Ménages atteints	24 833	80,3	Auprès de tous ces ménages, le statut d'éligibilité ou d'inaptitude a été clarifié.
Ménages inaptes à l'enquête:  - Problèmes de langue  - Problèmes d'âge et de santé  - Autres raisons	- <b>4 071</b> 1 077 1 968 1 026	<b>13,2</b> 3,5 6,4 3,3	L'enquête a été menée dans les langues allemande, française et italienne.
Ménages non disposés à participer à l'enquête (refus)	<b>- 7 958</b>	25,7	Plusieurs raisons de refus ont été saisies.
Ménages recrutés	12 804	41,4	Au moment du recrutement, tous ces ménages se sont déclarés prêts à participer à l'enquête.
Pertes durant l'enquête	- 3 509	11,3	Environs un tiers des pertes se basent sur le fait que les ménages ne pouvaient plus participer ou n'étaient plus prêts à continuer leur participation à l'enquête.
Ménages exploitables	9 295	30,1	Tous ces ménages ont renvoyé le carnet journalier et le carnet de ménages remplis et ils ont participé aux interviews finaux.
Module «Conditions de vie»			
Echantillon	4 655	100,0	Le module thématique «Conditions de vie» a été effectué sur la base de la moitié des ménages exploitables.
Ménages non disposés à participer à l'enquête (refus)	- 268	5,8	
Autres pertes	- 18	0,4	
Ménages exploitables	4 369	93,8	

#### Annexe B: Validation de la base de données

L'ERC est une enquête en plusieurs parties qui sollicite fortement les personnes interrogées au niveau du temps à consacrer et des informations à fournir (voir annexe A). Il n'est donc pas étonnant que l'exploitation de l'échantillon (échantillon définitif par rapport à l'échantillon de départ; voir tableau A1) soit nettement plus faible que pour des enquêtes où la charge des personnes interrogées est beaucoup moins lourde. On peut donc s'interroger à juste titre sur la représentativité des données recueillies (voir Burri 1998). A cet égard, le taux d'exploitation de l'échantillon importe moins que la question de savoir si certains groupes de population répondent moins souvent que les autres. Ces non-participations systématiques peuvent s'avérer particulièrement problématiques lorsqu'elles concernent des groupes sur lesquels l'enquête est centrée. Ainsi, dans le cas de ce rapport, il serait très inopportun que le taux de participation des ménages à bas revenus se situe à un niveau beaucoup plus bas que celui des ménages connaissant une meilleure situation matérielle. De tels biais sont presque inévitables dans un cadre restreint. On sait par exemple qu'il n'est presque pas possible d'appréhender les formes extrêmes de la pauvreté et de l'exclusion sociale avec les méthodes de sondage usuelles, car celles-ci requièrent de la part des participants potentiels de disposer d'une infrastructure minimale et d'être atteignables.

Il n'est guère possible dans le cadre de ce rapport d'effectuer une véritable étude sur les non-réponses. Nous allons en lieu et place examiner s'il y a des différences importantes entre l'ERC 98 et le Panel suisse de ménages 1999 (PSM) quant à la répartition de certaines variables essentielles. Le PSM est une enquête plurithématique annuelle menée par téléphone depuis 1999. En 1999, 5074 ménages et 7799 personnes ont été interrogés sur leurs conditions de vie.<sup>34</sup> Le PSM offre une base de comparaison adaptée à l'ERC dans la mesure où les deux enquêtes ont été menées à peu près à la même époque et qu'elles reposent sur un plan d'échantillonnage semblable; les échantillons présentent par contre des taux d'exploitation très différents (ERC: 31%, PSM: 61%).

Le revenu disponible du ménage s'impose de prime abord comme la variable-clé à utiliser pour cette comparaison. Mais cette dernière ne serait possible directement qu'après avoir aplani un certain nombre de différences essentielles, ce qui demanderait un travail considérable. Ainsi, dans l'ERC, les données concernant le revenu sont relevées par écrit et de manière très précise, alors que dans le PSM, ces indications sont recueillies dans le cadre d'une interview téléphonique et se limitent à l'essentiel. En outre, certaines dépenses nécessaires pour le calcul du revenu disponible, telles que les impôts et les primes d'assurance-maladie, n'étaient pas disponibles au moment de l'analyse. En revanche, dans le cadre du PSM, tous les membres du ménage ayant au moins 14 ans sont interrogés directement, ce qui est bien sûr profitable à la détermination du revenu global du ménage. Sur ce point, le PSM est supérieur à la plupart des autres enquêtes téléphoniques auprès des ménages en Suisse. Malgré cela, les différences entre l'ERC et le PSM quant à la méthodologie et aux définitions sont trop importantes pour que l'on puisse comparer directement la répartition des revenus sur la base de données chiffrées telles que la valeur moyenne ou les déciles. Nous nous contenterons donc de voir si la répartition du revenu disponible équivalent (voir chap. 0.4) présente une structure des inégalités semblable dans les deux enquêtes.

#### Taux de pauvreté et de richesse: comparaison de deux enquêtes 1

B1*	Non pondéré (base: échantillon)		Pondéré (base: extrapolation) <sup>2</sup>	
	ERC 98	PSM 99	ERC 98	PSM 99
Taux de pauvreté relatifs				
< 50% du revenu équivalent médian < 60% du revenu équivalent médian < 70% du revenu équivalent médian	6,5 13,0 21,6	7,6 15,9 24,5	7,1 13,9 23,0	8,1 16,6 25,3
Taux de richesse relatifs				
<ul><li>&gt; 150% du revenu équivalent médian</li><li>&gt; 200% du revenu équivalent médian</li></ul>	19,1 7,1	19,8 8,2	18,4 7,2	19,6 8,3

Les taux de l'ERC diffèrent légèrement dans ce tableau de ceux indiqués dans le reste du texte; en effet, le revenu disponible est ici défini comme dans le PSM (revenu total du ménage moins les cotisations aux assurances sociales, mais sans déduction des impôts et des primes d'assurance-maladie de base).

OFS, Enquête sur les revenus et la consommation (ERC) 1998 et Panel suisse de ménages (PSM) 1999

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Le PSM est un échantillon permanent: les ménages ayant participé à l'enquête en 1999 le feront encore chaque année pendant une période de 10 à 15 ans. Mais cette particularité n'a cependant aucune répercussion sur la représentativité du profil des données, du moins la première année.



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les facteurs de pondération permettent d'extrapoler les données de l'échantillon à l'ensemble de la population, en considérant la probabilité d'inclusion des personnes interrogées en fonction de différents critères (taille du ménage p. ex.) et en corrigeant les réponses manquantes en se basant sur des valeurs-clé connues de la statistique de la population (p. ex. nombre d'habitants par grande région).

Il ressort du tableau B1 que l'ERC et le PSM indiquent des taux de pauvreté et de richesse relatives qui ne différent pas de manière notable. Si la catégorie de revenus moyenne avait été, comme supposé, nettement surreprésentée dans l'ERC, les taux de pauvreté et de richesse auraient dû être beaucoup plus faibles.

Il convient dans un deuxième temps de comparer les deux échantillons à la lumière d'autres variables. Intéressons-nous ici aux groupes à problèmes étudiés dans la partie analytique du rapport. Les personnes étrangères ayant de bas revenus sont-elles proportionnellement moins bien représentées dans l'échantillon ERC que dans le PSM? Les parts des différents groupes de population dans l'échantillon (cf. parts non pondérées) sont conformes aussi bien en les référant à la population globale qu'aux trois catégories de revenus. Lorsque l'on compare l'ERC au PSM, on ne trouve aucun indice qui permettrait de conclure que des groupes de population socialement désavantagés sont systématiquement sous-représentés dans l'ERC.

En résumé, on peut affirmer que la comparaison entre l'ERC et le PSM n'a révélé aucun biais notable. Cela étant, l'ERC peut être considérée comme une bonne base de données pour les problématiques traitées dans la présente analyse.

#### Niveaux de revenu selon un choix de caractéristiques 1

B2*	Non pondéré (	base: échantillon)	Pondéré (base	e: extrapolation) 2
	ERC 98	PSM 99	ERC 98	PSM 99
Population totale			•	•
Nationalité étrangère Personnes élevant seules des enfants Partenaires avec 3 enfants ou plus Sans formation postobligatoire Formation degré tertiaire Personnes à l'âge de la retraite	11,5 2,7 6,0 20,2 20,9 15,9	11,8 3,0 8,1 22,5 22,2 13,9	18,8 2,0 5,5 25,0 19,5 20,4	19,1 2,5 7,1 23,8 22,5 17,3
Revenus faibles				
Nationalité étrangère Personnes élevant seules des enfants Partenaires avec 3 enfants ou plus Sans formation postobligatoire Formation degré tertiaire Personnes à l'âge de la retraite	15,3 5,9 13,0 33,5 11,9 19,8	14,3 5,6 14,8 37,1 11,1 22,4	24,1 4,0 11,2 38,9 11,6 23,7	22,7 4,3 13,2 39,3 11,1 26,9
Revenus moyens				
Nationalité étrangère Personnes élevant seules des enfants Partenaires avec 3 enfants ou plus Sans formation postobligatoire Formation degré tertiaire Personnes à l'âge de la retraite	11,0 2,1 4,9 19,4 18,5 15,1	11,8 2,8 7,5 20,5 21,0 11,8	18,2 1,6 4,4 24,7 16,7 19,4	19,2 2,4 6,5 21,7 21,2 14,9
Revenus élevés				
Nationalité étrangère Personnes élevant seules des enfants Partenaires avec 3 enfants ou plus Sans formation postobligatoire Formation degré tertiaire	8,8 7,6 38,5	8,6 10,1 39,4	14,1 8,6 38,5	14,3 10,0 40,7
Personnes à l'âge de la retraite	13,8	9,1	19,2	11,5

<sup>1</sup> Les taux de l'ERC diffèrent légèrement dans ce tableau de ceux indiqués dans le reste du texte; en effet, le revenu disponible est ici défini comme dans le PSM (revenu total du ménage moins les cotisations aux assurances sociales, mais sans déduction des impôts et des primes d'assurance-maladie de base).

Exemple de lecture: 15,3% des bas revenus dans l'échantillon de l'ERC sont de nationalité étrangère. En valeurs pondérées, ce pourcentage s'élève à 24,1%.

OFS, Enquête sur les revenus et la consommation (ERC) 1998 et Panel suisse de ménages (PSM) 1999



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les facteurs de pondération permettent d'extrapoler les données de l'échantillon à l'ensemble de la population, en considérant la probabilité d'inclusion des personnes interrogées en fonction de différents critères (taille du ménage p. ex.) et en corrigeant les réponses manquantes en se basant sur des valeurs-clé connues de la statistique de la population (p. ex. nombre d'habitants par grande région).

## Annexe C: Situations problématiques

Problèmes objectifs de quelques groupes de population, proportion de personnes concernées en % et intervalles de confiance correspondants

C1*	Au chôma moins une cours des dernières a	fois au cinq	Forte charç bale liée au rémunéré, tique et far	travail domes-	Sous-dotat biens de co mation dur	onsom-	Renoncement, pour raisons financières, à des vacances, à des soins dentaires ou à une formation continue		Comportement passif dans les loisirs	
	%	±	%	±	%	±	%	±	%	±
Population totale	12,7	1,2	20,0	1,4	18,9	1,4	19,4	1,4	17,9	1,4
Niveau de revenu										
Revenus faibles	17,4	2,9	20,8	2,8	31,6	3,3	31,1	3,3	27,4	2,9
Revenus moyens	11,5	1,4	20,4	1,7	17,0	1,5	18,2	1,7	17,4	1,8
Revenus élevés	10,0	2,3	17,6	2,8	8,5	2,0	7,7	1,9	6,8	1,8
Niveau de formation										
Ecole obligatoire	12,1	2,5	12,0	2,2	27,5	3,2	21,5	2,9	27,5	3,3
Degré secondaire II	13,4	1,5	20,7	1,6	17,9	1,8	20,1	1,8	16,1	1,7
Degré tertiaire	11,5	2,1	28,1	3,1	11,0	2,1	14,9	2,5	10,6	2,3
Groupes professionnels selon ISCO88										
Sans emploi/activité professionnelle, indication manquante	9,7	1,6	9,9	1,5	29,5	2,5	17,6	2,2	21,9	2,3
Dirigeant-e-s, cadres supérieur-e-s	7,3	4,1	30,4	6,6	7,3	2,5 3,9	17,6	2,2 4,5	10,8	2,3 5,2
Professions intellectuelles et scientifiques	16,4	4,1	27,8	4,1	11,5	3,1	16,4	4,0	6,9	2,6
Professions intermédiaires	11,6	2,7	29,4	3,9	8,8	2,1	18,7	3,2	7,8	2,3
Employé-e-s de type administratif	17,1	4,0	17,5	4,2	7,5	2,4	16,3	3,7	13,7	3,8
Personnel des services et de la vente	20,3	4,9	26,2	4,8	18,3	4,5	31,2	5,3	22,2	5,3
Agriculteurs/Agricultrices	3,5	2,8	43,3	10,9	30,6	10,9	13,1	7,3	30,4	
Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières	11,5	3,2	23,3	4,7	11,6	3,6	25,6	5,1	20,7	4,8
Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses	19,4	8,3	24,0	8,1	9,9	5,7	27,0	8,6	29,6	9,0
Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s non qualifié-e-s	18,1	7,8	25,2	8,0	20,6	7,2	21,5	6,8	26,7	7,6
Activité principale										
Personnes actives occupées:										
indépendant-e-s sans collaborateurs	17,7	5,7	37,7	7,5	12,6	5,2	25,7	6,9	13,9	5,4
Personnes actives occupées: autres A la recherche d'un emploi	15,7 100,0	1,8 0,0	27,8 7,4	2,2 6,5	10,8 25,0	1,4 10,4	21,2 46,4	1,8 12,2	14,7 15,7	1,7 8,5
En formation	5,2	2,3	4,2	2,5	10,0	3,8	16,2	5,1	1,8	1,8
Travail domestique et familial	8,4	2,5	29,1		9,8	2,5	22,3	3,6	19,1	3,3
A la retraite	0,9	0,7	1,9	1,1	48,2	4,0	10,8	2,4	31,8	3,7
Autre	12,1	6,2	1,6	1,8	21,0	7,7	16,2	6,4	19,4	7,6
Age										
15 – 24	17,2	3,7	5,9	2,5	9,6	2,7	16,8	3,8	3,7	1,9
25 – 39	18,4	2,1	33,4	2,7	12,1	1,8	25,2	2,4	13,7	1,9
40 – 54	13,2	2,4	29,0	3,0	9,5	1,8	23,7	3,0	15,8	2,5
55 – 61/64 60/65 – 74	10,8	3,1	11,5	3,5	16,1	3,8	12,2	3,4	25,8	4,5
62/65 – 74 75 et plus	1,2 0,0	0,9 0,0	2,4 0,6	1,5 1,2	41,0 68,9	4,4 7,4	12,7 5,3	3,0 3,2	28,9 40,3	4,3 8,1
Sexe	0,0	0,0	0,0	1,2	00,9	7,4	5,5	3,2	40,3	0,1
Hommes	13,4	1,7	19,9	2,0	14,7	1,6	18,4	1,8	18,0	1,9
Femmes	12,0	1,7	20,1	1,8	23,0	2,0	20,3	1,7	17,7	1,8
Situation familiale	,0	.,0	20,1	.,0	20,0	2,0	20,0	.,,	,.	.,0
Personnes seules	13,9	2,0	7,8	1,6	43,1	3,1	19,8	2,5	14,0	2,3
Partenaires dans un ménage de deux personnes	10,9	1,8	9,7	1,6	20,6	2,4	14,1	2,0	20,7	2,5
Partenaires avec 1 – 2 enfants	13,4	4,4	44,7	5,4	7,1	3,3	24,8	5,0	19,6	4,1
Partenaires avec 3 enfants ou plus	8,5	4,1	48,4	7,1	6,3	3,4	31,3	5,9	16,1	4,9
Personnes élevant seules des enfants	26,8	8,9	45,6	10,3	12,7	6,4	52,0	11,2	16,1	8,2
Fils/filles (15 - 24 ans) vivant chez leurs parents	11,3	4,5	2,7	2,9	4,4	2,9	12,0	4,8	1,6	1,7
Autre situation	15,7	6,1	12,9	7,9	15,0	7,1	16,3	7,3	27,7	10,7
Nationalité										
Suisse	10,5	1,1	19,0	1,3	19,0	1,4	17,7	1,3	17,6	1,4
Etrangère	22,1	3,8	24,3	3,9	18,7	3,2	26,8	4,0	19,0	3,7
Région linguistique										
Suisse alémanique et rhéto-romanche	11,1	1,2	20,5	1,6	19,9	1,6	16,4	1,4	18,3	1,5
Suisse romande	16,7	2,8	18,1	2,7	15,7	2,8	26,8	3,4	14,3	2,6
Suisse italienne	18,2	5,1	20,9	5,0	19,5	5,5	30,2	5,9	29,5	5,9

Grisés: différence par rapport à la part correspondante dans la population totale >= 30%

N = nombre d'observations dans l'échantillon



## Problèmes objectifs de quelques groupes de population, proportion de personnes concernées en % et intervalles de confiance correspondants

moyen à très la politique et parti- mauvais cipation rare aux votations fédérales votations fédérales la politique et parti- peu fréquentes personne personne  (moins d'une fois par semaine)	C1*
% ± % ± % ± N	
15,1 1,2 24,0 1,4 17,6 1,4 21,5 1,4 4 369 <b>Population totale</b>	
Niveau de revenu	
17,9 2,9 28,1 3,1 20,8 2,9 31,5 3,4 969 Revenus faibles	
14,9 1,5 24,5 2,0 17,2 1,6 22,1 1,7 2 566 Revenus moyens	
12,1 2,4 16,9 3,1 14,7 2,9 6,4 2,0 834 Revenus élevés	
Niveau de formation	
21,6 2,9 31,6 3,4 18,2 2,6 27,6 3,3 882 Ecole obligatoire 14,1 1,5 24,5 1,9 17,8 1,7 21,3 1,8 2 575 Degré secondaire II	
9,9 2,2 12,7 2,7 16,2 2,8 14,4 2,7 912 Degré tertiaire	
Groupes professionnels	selon ISCO88
Sans emploi/activité pr	rofessionnelle,
21,7 2,3 20,5 2,2 17,7 2,1 18,2 2,2 1 469 indication manquante	
6,2 3,7 14,9 5,7 21,0 6,4 16,8 5,5 191 Dirigeant-e-s, cadres s	· ·
7,6 2,5 11,5 3,5 15,9 3,6 20,0 4,3 503 Professions intellectue 12,4 2,9 24,3 3,7 15,2 3,0 18,2 3,1 670 Professions intermédia	•
12,4 2,9 24,3 3,7 15,2 3,0 18,2 3,1 670 Professions intermédia 10,2 3,2 33,7 5,2 15,0 3,7 19,4 4,7 418 Employé-e-s de type a	
12,0 3,3 38,8 5,6 19,4 4,8 28,7 5,5 389 Personnel des services	
13,0 7,2 15,7 7,1 21,7 9,0 23,6 9,5 99 Agriculteurs/Agricultric	es
12,2 4,1 27,2 5,3 16,8 4,5 30,6 5,3 355 Artisan-e-s et ouvriers/	ouvrières/
13,0 6,3 25,3 9,8 22,5 7,6 26,5 9,0 122 Conducteurs/-trices et	
	employé-e-s non qualifié-e-s
Activité principale	,
10,3 4,7 24,7 7,1 12,5 4,8 25,9 7,0 196 indépendant-e-s sans of the control of th	•
10,6 1,4 28,5 2,1 18,1 1,8 23,1 2,1 2 361 Personnes actives occ	
16,0 8,4 43,6 13,2 14,2 8,7 33,7 11,9 88 A la recherche d'un em	•
11,8 4,1 16,4 5,1 4,3 2,6 34,8 6,4 254 En formation	
16,4 3,4 26,5 3,9 21,3 3,4 30,2 3,9 655 Travail domestique et f	familial
23,8 3,4 13,5 2,8 21,3 3,4 4,7 1,8 693 A la retraite	
38,8 9,6 17,4 7,1 12,9 6,4 21,5 10,0 122 Autre  Age	
10,0 2,9 28,3 4,8 4,3 2,0 35,0 5,3 429 15 – 24	
10,0 2,3 20,3 4,6 4,3 2,0 33,0 3,5 425 13 24 10,1 1,7 33,6 2,6 16,2 2,0 29,6 2,4 1728 25 - 39	
15,1 2,4 21,2 2,9 21,0 2,8 25,4 3,1 1 105 40 – 54	
20,4 4,3 15,5 3,8 23,7 4,6 4,3 2,7 414 55 – 61/64	
21,9 3,9 14,2 3,3 20,3 3,8 4,7 2,1 513 62/65 – 74	
29,3 6,9 11,3 6,2 24,4 7,0 4,8 4,1 180 75 et plus  Sexe	
11,8 1,6 20,3 2,0 18,3 2,0 23,0 2,1 2 009 Hommes	
18,2 1,8 27,4 2,0 16,9 1,7 20,1 1,8 2 360 Femmes	
Situation familiale	
19,8 2,6 22,7 2,6 9,4 1,9 3,2 1,2 1 179 Personnes seules	
	énage de deux personnes
12,1 4,2 29,7 5,0 24,1 4,5 43,3 5,2 1 057 Partenaires avec 1 – 2	
7,6 3,8 17,6 5,1 24,6 5,7 58,6 6,8 262 Partenaires avec 3 enf	
19,8 9,1 31,9 10,1 23,9 10,2 16,1 7,6 119 Personnes élevant seu 9,0 4,0 18,7 5,6 2,6 2,3 40,2 7,0 204 Fils/filles (15 – 24 ans)	ules des enfants vivant chez leurs parents
9,0 4,0 18,7 5,6 2,6 2,3 40,2 7,0 204 Fils/filles (15 – 24 ans) 15,7 8,7 24,8 8,2 21,3 9,7 23,1 9,0 247 Autre situation	vivani chez leurs parents
Nationalité	
14,7 1,3 18,9 1,4 17,5 1,4 18,7 1,3 3 867 Suisse	
17,1 3,5 45,9 4,7 18,0 3,5 33,9 4,4 502 Etrangère	
Région linguistique	
14,2 1,4 21,7 1,7 18,9 1,6 19,9 1,5 3 133 Suisse alémanique et r	rhéto-romanche
17,0 2,8 28,7 3,4 13,7 2,4 25,5 3,3 913 Suisse romande	
20,3 5,3 36,1 6,7 16,3 4,9 27,4 6,3 323 Suisse italienne	

Exemple de lecture: 17,4% des personnes vivant dans des ménages à bas revenus ont été au chômage au moins une fois au cours des cinq dernières années. L'intervalle de confiance s'élève à ± 2,9; en d'autres termes, la proportion «réelle» se situe (avec une probabilité de 95%) entre 14,5 und 20,3%.



# Problèmes subjectifs de quelques groupes de population, proportion de personnes concernées en % et intervalles de confiance correspondants

C2*	Insatisfait o en général		Charge sub élevée liée rémunéré, tique et fam	au travail domes-	Insatisfait d professionr		Insatisfait de sa si- tuation financière		Insatisfait de ses loisirs	
	%	±	%	±	%	±	%	±	%	±
Population totale	4,3	0,7	17,3	1,2	9,9	1,2	17,4	1,3	14,8	1,2
Niveau de revenu										
Revenus faibles	8,0	2,2	13,1	2,3	12,0	3,0	29,8	1,6	17,5	2,7
Revenus moyens	3,5	0,8	16,6	1,6	10,1	1,5	15,8	0,9	13,9	1,5
Revenus élevés	1,7	0,9	25,2	3,2	7,2	2,1	6,1	1,0	14,0	2,5
Niveau de formation										
Ecole obligatoire	6,5	1,9	10,2	2,3	12,3	3,3	22,4	3,2	13,6	2,8
Degré secondaire II	3,9	0,9	17,1	1,5	10,5	1,5	17,3	1,8	13,5	1,5
Degré tertiaire	2,4	1,0	26,9	3,1	6,4	1,9	11,3	2,3	19,9	2,8
Groupes professionnels selon ISCO88										
Sans emploi/activité professionnelle,										
indication manquante	4,7	1,2	9,6	1,4	11,1	3,6	17,4	2,2	9,3	1,7
Dirigeant-e-s, cadres supérieur-e-s	3,3	3,1	27,8	7,0	5,8	4,0	9,2	4,3	22,6	6,5
Professions intellectuelles et scientifiques	2,0	1,1	31,3	4,3	4,5	2,2	15,0	3,8	18,3	3,6
Professions intermédiaires	3,4	1,6	26,2	3,6	10,0	2,7	15,0	3,0	18,4	3,1
Employé-e-s de type administratif	2,4	1,4	18,7	4,4	12,9	3,6	13,1	3,5	13,7	3,4
Personnel des services et de la vente	7,2	3,3	20,9	4,5	13,8	4,1	23,4	5,1	19,8	4,7
Agriculteurs/Agricultrices	3,7	4,6	18,2	8,6	3,1	3,8	13,2	6,6	27,0	10,1
Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières	5,1	3,1	11,9	3,7	9,5	3,5	24,0	5,3	17,3	4,7
Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses	4,0	3,2	21,4	8,2	12,1	6,2	25,0	9,0	22,0	9,1
Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s non qualifié-e-s	6,8	4,5	13,2	5,8	15,8	6,8	18,1	6,4	12,5	5,7
Activité principale										
Personnes actives occupées:										
indépendant-e-s sans collaborateurs	3,3	2,4	16,6	5,8	9,9	4,4	26,6	7,1	21,3	6,4
Personnes actives occupées: autres	4,6	1,1	26,1	2,0	10,5	1,4	17,1	1,8	19,5	1,8
A la recherche d'un emploi	8,9	5,8	10,4	9,2	0,0	0,0	55,9	11,5	14,6	7,8
En formation	2,7	2,5	5,8	2,5	4,2	3,4	21,9	5,5	13,3	4,1
Travail domestique et familial A la retraite	4,1 3,2	1,8 1,3	14,9 4,5	2,9 1,6	11,5 5,4	4,3 4,5	16,3 10,8	3,3 2,6	14,7 3,3	3,3 1,5
Autre	8,7	5,8	9,9	5,9	0,0	0,0	19,2	7,1	10,6	5,6
Age	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,2	,,,	10,0	0,0
15 – 24	4.2	2,2	0.2	2.0	11.0	3,6	21,3	1.1	10,6	2.0
25 – 39	4,3 4,5	1,2	9,3 25,6	3,0 2,3	11,0 10,8	1,9	21,3	4,4 2,5	20,9	3,0 2,3
40 – 54	4,7	2	25,0	2,8	10,0	2,2	18,0	2,6	19,7	2,7
55 – 61/64	4,8	2,3	10,1	3,0	6,9	3,0	12,4	3,9	12,4	3,6
62/65 – 74	2,8	1,4	3,8	1,7	6,5	5,5	11,2	3,0	3,4	1,9
75 et plus	4.2	3,2	6,4	3,6	0,0	0,0	9,7	4,7	3,1	2,7
Sexe	-,_	-,-		-,-				.,.		_,-
Hommes	4,3	1,1	17,1	1,6	8,3	1,7	18,5	1,9	15,1	1,8
Femmes	4,2	0,9	17,1	1,7	11,9	1,8	16,4	1,7	14,5	1,5
Situation familiale	-,-	0,0	,0	.,,	,0	.,0		.,,	,0	.,0
Personnes seules	6,4	1,5	10 /	2,3	12,2	2,5	22,6	2,6	10,6	1 0
Partenaires dans un ménage de deux personnes	2,7	1,5	18,4 14,2	2,3 1,8	10,0	2,5	11,7	2,0	11,2	1,8 1,9
Partenaires avec 1 – 2 enfants	4,0	2,8	20,5	4,3	8,7	3,4	18,0	4,9	21,5	4,5
Partenaires avec 3 enfants ou plus	2,5	1,9	28,9	6,5	7,8	5,2	19,1	5,0	25,7	6,2
Personnes élevant seules des enfants	15,9	7,1	34,6	9,9	21,9	10,0	40,0	10,5	29,6	9,6
Fils/filles (15 – 24 ans) vivant chez leurs parents	3,2	2,9	6,2	3,5	7,7	5,0	19,3	6,0	8,0	4,1
Autre situation	5,8	2,7	17,8	7,2	9,7	6,3	18,1	7,1	15,6	7,5
Nationalité	2,3	_,.	,3	. ,_	-,-	2,0		.,.	, -	.,-
Suisse	3,6	0,6	16,3	1,2	8,8	1,1	14,9	0,6	13,0	1,1
Etrangère	7,1	2,5	21,7	3,9	14,2	3,6	28,3	2,3	22,3	3,9
Région linguistique	.,,	_,5		5,5	,_	5,5		_,5	,	5,5
Suisse alémanique et rhéto-romanche	3,8	0,8	16,0	1,4	9,4	1,4	15,6	1,4	12,5	1,3
Suisse alemanique et meto-romanche Suisse romande	5,8	1,9	23,2	3,0	11,6	2,9	22,6	3,2	20,9	1,3 2,8
Suisse italienne	3,6	2,1	8,9	3,8	10,8	4,3	20,9	5,2 5,4		2,6 5,1
- Carooo Italiofilio	5,0	۲,۱	0,3	5,0	10,0	٠,٠	20,3	5,4	۷, ۱	٥, ١

Grisés: différence par rapport à la part correspondante dans la population totale >= 30%

N = nombre d'observations dans l'échantillon



## Problèmes subjectifs de quelques groupes de population, proportion de personnes concernées en % et intervalles de confiance correspondants

			ons	Insatisfait of ses conditions de logeme		Insatisfait contacts s		Insatisfait d vie de famil	contre	Insatisfait d protection o criminalité e violences	е	Insatisfait d sa santé
		N	±	%	±	%	±	%	±	%	±	%
oulation totale	Population tot	4 369	0,9	6,4	0,9	8,0	0,8	5,5	1,2	13,5	1,0	8,4
eau de revenu	Niveau de reve											
Revenus faibles	Revenus fai	969	2,1	8,9	2,2	11,0	2,1	8,0	2,7	16,8	2,5	11,1
Revenus moyens		2 566	1,0	5,6	1,2	7,5	0,9	5,0	1,5	12,8	1,3	8,0
Revenus élevés		834	1,6	5,6	1,6	5,7	1,3	4,1	2,4	11,3	1,8	6,0
eau de formation		882	4.0	0.0	0.0	0.0	4.0	0.7	0.0	40.7	0.0	44.0
•	Ecole obligatoire Degré secondaire II		1,9 1,1	6,6 6,8	2,0 1,1	8,3 7,0	1,9 0,9	6,7 5,3	2,9 1,5	16,7 13,9	2,3 1,3	11,2 8,2
Degré tertiaire	•		1,7	4,9	2,1	10,2	1,4	4,6	2,0	8,4	1,5	5,2
pupes professionnels selon ISCO88		912	.,.	.,.	_,.		.,.	.,.	_,,,	-, -	.,.	-,-
Sans emploi/activité professionnelle,												
ndication manquante	•	1 469	1,2	5,2	1,3	6,3	1,5	6,2	2,1	13,7	1,8	12,1
Dirigeant-e-s, cadres supérieur-e-s	Dirigeant-e-	191	3,8	5,8	4,6	10,7	3,3	5,1	5,1	12,2	3,2	4,3
Professions intellectuelles et scientifiques		503	3,0	7,1	3,0	9,2	2,6	6,8	3,0	9,1	1,4	2,7
Professions intermédiaires		670	2,4	7,4	2,2	7,2	1,9	5,2	2,8	11,1	2,2	6,5
Employé-e-s de type administratif		418	2,8	6,6	2,3	6,6	2,2	4,5	3,5	12,2	2,9	7,7
Personnel des services et de la vente Agriculteurs/Agricultrices		389 99	2,5 4,4	6,0 4,4	4,3 9,2	13,8 15,1	2,8 1,7	6,6 1,5	4,9 9,8	19,6 19,8	2,7 4,1	7,1 4,4
Artisan-e-s et ouvriers/ouvrières	-	355	3,0	6,6	3,1	7,4	2,1	4,1	4,0	13,5	3,5	6,9
Conducteurs/-trices et assembleurs/-euses		122	7,0	13,4	6,0	11,9	2,9	3,7	7,8	14,6	5,4	7,1
Ouvriers/Ouvrières et employé-e-s non qualifié-e-s	Ouvriers/Ou	153	5,4	9,8	3,5	5,2	2,6	3,1	7,0	17,9	6,2	8,3
ivité principale	Activité princi											
Personnes actives occupées:	Personnes a											
ndépendant-e-s sans collaborateurs	indépendan	196	4,0	7,3	5,8	12,8	3,9	7,0	5,4	13,6	3,7	6,7
Personnes actives occupées: autres		2 361	1,2	7,3	1,4	10,2	1,0	5,7	1,6	12,9	1,2	5,9
A la recherche d'un emploi		88	8,0	13,7	7,2	11,4	4,3	6,5	6,8	12,0	7,4	10,9
En formation		254	3,1	6,2	2,8	4,6	3,4	5,5	3,9	9,8	2,6	5,1
Travail domestique et familial	A la retraite	655 693	2,2 1,4	5,7 3,3	2,1 1,5	6,7 3,3	1,6 1,8	3,1 6,0	3,2 2,8	17,1 14,3	2,5 2,6	8,7 12,1
	Autre	122	5,1	9,2	5,2	9,1	5,3	7,4	6,8	13,3	8.9	29,7
	Age			,	-	,	ŕ		,	-	,	-
15 – 24	15 – 24	429	2,6	7,7	2,2	4,6	2,7	6,6	3,2	11,3	1,8	4,2
25 – 39	25 – 39	1 728	1,6	8,9	1,8	10,6	1,3	5,3	1,9	13,6	1,2	5,5
	40 – 54	1 105	1,7	6,0	2,2	11,6	1,5	5,3	2,5	14,6	2,3	9,7
	55 – 61/64	414	2,1	3,6	2,1	5,3	2,2	4,4	3,7	12,2	3,6	12,3
	62/65 – 74	513	1,8 2,3	3,6 2,4	1,6 3,3	2,7 5,0	2,1 3,3	6,4 5,0	3,1	13,1 18,0	2,8 5,7	10,7 16,1
·	75 et plus Sexe	180	2,3	2,4	3,3	5,0	3,3	5,0	6,4	10,0	5,7	10,1
	Hommes	2 009	1,3	6,5	1,2	7,9	1,2	6,0	1,6	11,2	1,4	7,1
	Femmes	2 360	1,3	6,3	1,3	8,0	0,9		1,6	15,6	1,4	9,6
uation familiale			-,_		1,0			-,:	1,0	10,0	.,.	
Personnes seules		1 179	1,6	8,2	1,6	6,8	2,2	15,0	2,3	13,7	1,9	10,7
Partenaires dans un ménage de deux personnes		1 301	1,3	4,6	1,4	5,8	1,0	2,6	2,0	12,0	1,7	8,6
Partenaires avec 1 – 2 enfants		1 057	3,4	7,2	3,6	11,8	2,9	2,0	4,2	14,8	4,0	6,9
Partenaires avec 3 enfants ou plus	Partenaires	262	3,7	7,7	4,7	13,6	1,0	0,7	4,6	12,9	3,7	6,4
Personnes élevant seules des enfants		119	7,2	11,2	6,9	14,7	8,8	19,6	7,6	21,2	6,7	13,0
Fils/filles (15 – 24 ans) vivant chez leurs parents	•	204	3,4	4,9	2,7	3,0	4,0	6,5	4,2	9,5	2,5	3,4
Autre situation		247	5,4	6,4	6,2	8,5	1,7	4,4	9,2	17,6	7,9	11,1
	Nationalité	0.00-			2.0	2.2				40.0		7.0
	Suisse Etrangère	3 867 502	0,8 2,9	5,4 10,4	0,8 3,3	6,8 13,2	0,6 2,7	4,7 9,2	1,2 3,5	12,9 16,1	1,0 3,1	7,8 10,7
gion linguistique		502	۷,۶	10,4	٥,٥	10,2	۷,1	5,2	3,3	10,1	٥, ١	10,7
•		3 133	1,0	6.6	10	7 /	0,8	5,3	1 /	14.0	1,2	ρo
Suisse alémanique et rhéto-romanche Suisse romande		913	1,0 1,6	6,6 6,2	1,0 2,2	7,4 9,2	0,8 1,7	5,3 6,5	1,4 2,4	14,0 12,2	1,2 2,1	8,2 7,9
Suisse italienne		323	2,0	3,3	3,9	10,7	3,2	4,8	4,4	12,2	4,8	12,6
			_,-	-,-	-,5	-,.	-,-	I .,-	-, ,	_, .	.,,	.,-

Exemple de lecture: 8% des personnes vivant dans des ménages à bas revenus ne sont pas satisfaites de leur vie.

L'intervalle de confiance s'élève à ± 2,2; en d'autres termes, la proportion «réelle» se situe (avec une probabilité de 95%) entre 5,8% und 10,2%.



## Éléments bibliographiques

Böhnke, Petra; Delhey Jan (1999): Lebensstandard und Armut im vereinten Deutschland. Arbeitspapier des Wissenschaftszentrums Berlin für Sozialforschung (WZB).

Bundesministerium für Arbeit und Sozialordnung (Hg.), (2001): Lebenslagen in Deutschland. Der erste Armuts- und Reichtumsbericht der Bundesregierung.

Burri, Stefan (1998): Données sur le revenu et la fortune pour l'établissement de rapports sur la pauvreté : évaluation des sources de données. Neuchâtel, OFS.

Eurostat (2000): European social statistics. Income poverty and social exclusion. Luxemburg.

Glatzer, Wolfgang; Zapf, Wolfgang (Hg.), (1984): Lebensqualität in der Bundesrepublik. Objektive Lebensbedingungen und subjektives Wohlbefinden. Frankfurt a.M.: Campus Verlag.

Habich, Roland; Noll, Heinz-Herbert (1994): Soziale Indikatoren und Sozialberichterstattung. Internationale Erfahrungen und gegenwärtiger Forschungsstand. BFS: Bern.

Leu, Robert E.; Burri, Stefan; Priester, Tom (1997): Lebensqualität und Armut in der Schweiz. Bern: Paul Haupt Verlag.

Office fédéral de la statistique (1999): Actualités OFS, Enquête sur les revenus et la consommation 1998 (ERC 98). Bases. Neuchâtel, mai 1999.

Office fédéral de la statistique (2000): Actualités OFS, Enquête sur les revenus et la consommation 1998 (ERC 98). Premiers résultats. Neuchâtel, janvier 2000.

Paugam, Serge (2000): Le salarié de la précarité, Paris: puf.

Streuli, Elisa; Bauer, Tobias (2001): Les «working poor» en Suisse. Etude de la problématique, de l'ampleur du phénomène et de ses causes, in info:social Nr. 5.

Streuli, Elisa; Bauer, Tobias: Working Poor in der Schweiz. Neuchâtel: OFS, 2002.

Veenhoven, Ruut (1999): Quality-of-life in individualistic society. A comparison of 43 nations in the early 1990's, in: Social Indicators Research, vol. 48, 157-186.

Zapf, Wolfgang; Habich, Roland (Hg.) (1996): Wohlfahrtsentwicklung im vereinten Deutschland. Sozialstruktur, sozialer Wandel und Lebensqualität. Berlin: sigma.



## Publikationsprogramm BFS

Das Bundesamt für Statistik (BFS) hat – als zentrale Statistikstelle des Bundes – die Aufgabe, statistische Informationen breiten Benutzerkreisen zur Verfügung zu stellen.

Die Verbreitung der statistischen Information geschieht gegliedert nach Fachbereichen (vgl. Umschlagseite 2) und mit verschiedenen Mitteln:

## Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Diffusionsmittel	Kontakt № à composer	Moyen de diffusion
Individuelle Auskünfte	032 7136011	Service de renseignements individuels
Das BFS im Internet	http://www.statistik.admin.ch	L'OFS sur Internet
Medienmitteilungen zur raschen Information der Öffentlichkeit über die neusten Ergebnisse	032 7136011	Communiqués de presse: information rapide con- cernant les résultats les plus récents
Publikationen zur vertieften Information (zum Teil auch als Diskette)	032 7136060	Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette)
Online-Datenbank	032 7136086	Banque de données (accessible en ligne)

Nähere Angaben zu den verschiedenen Diffusionsmitteln liefert das alle 2 Jahre nachgeführte **Publikationsverzeichnis.** Es ist auf dem Internet abzurufen oder kann gratis über Tel. 032 7136060 bezogen werden.

La **Liste des publications**, qui est mise à jour tous les deux ans, donne davantage de détails sur les divers moyens de diffusion. Elle est proposée sur Internet et peut être obtenue gratuitement en téléphonant au n° 032 713 60 60.

## Hinweis auf Publikationen

Eine Auswahl von Publikationen aus dem Bereich 16 Kultur und Lebensbedingungen:

Soziale Ungleichheiten bei Beschäftigung und Einkommen in der Schweiz. Ein Beitrag zur Sozialberichterstattung Schweiz, Bern 1998, Bestell-Nr. 247-9800

Ältere Menschen in der Schweiz. Sozialberichterstattung Schweiz, Neuchâtel 2000, Bestell-Nr. 368-0000

Jugendliche – Trendsetter oder Ausgeschlossene? Ein statistisches Porträt der Jugend in der Schweiz, Bern 1997, Bestell-Nr. 225-9700

Langue et différentiels de statut socio-économique en Suisse, Bern 1997, Bestell-Nr. 235-9700

Monitoring Multicultural Societies, A Siena Group Report, Neuchâtel 1998, Bestell-Nr. 278-9800

Einstellungen, Werthaltungen und Wahrnehmungen in der Bevölkerung, Neuchâtel 1999, Bestell-Nr. 293-9900

Auf dem Weg zur Gleichstellung? Frauen und Männer in der Schweiz. Zweiter statistischer Bericht, Bern 1996, Bestell-Nr. 084-9600

Faltblatt «Auf dem Weg zur Gleichstellung?», Neuchâtel/Bern 1998

Unbezahlt – aber trotzdem Arbeit, Neuchâtel 1999, Bestell-Nr. 302-9900

Monetäre Bewertung der unbezahlten Arbeit, Neuchâtel 1999, Bestell-Nr. 306-9900

Die Bildungsmobilität in der Schweiz, Bern 1997, Bestell-Nr. 236-9700

## Choix de titres

Un choix de publications ayant trait au domaine 16 Culture et conditions de vie:

Les inégalités sociales d'emploi et de revenu en Suisse. Une contribution à la statistique sociale suisse, Berne 1998, numéro de commande 247-9800

Les personnes âgées en Suisse. Données sociales – Suisse, Neuchâtel 2000, numéro de commande 392-0000

Les jeunes donnent-ils le ton ou sont-ils des exclus? Un portrait statistique des jeunes en Suisse, Berne 1997, numéro de commande 225-9700

Langue et différentiels de statut socio-économique en Suisse, Berne 1997, numéro de commande 235-9700

Monitoring Multicultural Societies, A Siena Group Report, Neuchâtel 1998, numéro de commande 278-9800

Einstellungen, Werthaltungen und Wahrnehmungen in der Bevölkerung, Neuchâtel 1999, numéro de commande 293-9900

Vers l'égalité? La situation des femmes et des hommes en Suisse. Deuxième rapport statistique, Berne 1996, numéro de commande 085-9600

Dépliant «Vers l'égalité?», Neuchâtel/Berne 1998

Du travail, mais pas de salaire, Neuchâtel 1999, numéro de commande 303-9900

Evaluation monétaire du travail non rémunéré, Neuchâtel 1999, numéro de commande 307-9900

La mobilité scolaire en Suisse, Berne 1997, numéro de commande 236-9700

Le présent rapport vise à comparer la situation sociale des personnes vivant dans des ménages à bas, moyens et hauts revenus. La première partie décrit les conditions de vie et le bien-être dans différents domaines: ressources matérielles et niveau de vie, vie professionnelle, sécurité sociale, ménage et famille, logement, santé, temps libre, participation sociale et politique ainsi que sécurité personnelle. La deuxième partie étudie les groupes de population particulièrement défavorisés aux niveaux matériel et social ainsi que les difficultés et cumuls de problèmes auxquels ils sont confrontés. Une analyse de l'intégration professionnelle des trois groupes de revenus complète ces résultats.

#### La série «Données sociales - Suisse»

Les rapports «données sociales» ont pour but de mesurer, de décrire et d'analyser l'état ainsi que l'évolution des conditions de vie de la population. L'inégalité des conditions d'existence entre les différents groupes de population constitue l'intérêt central des publications de cette série. Un monitoring social régulier et exhaustif fournit ainsi des informations précieuses permettant de renseigner le grand public intéressé et de faciliter la prise de décision en matière de politique sociale.

Nº de commande: 526-0200

Commandes:

032 7136060 Fax: 032 7136061

Prix:

Fr. 15.-